34me Année — N° 11,953 (6 Pages) 5 Centimes — EDITION DU MATIN — 5 Centimes (6 Pages) Mercredi 29 Avril 1914

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR-JORDAN
Téléphone : 11.90
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul[d] de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

La Vie Commerciale et Maritime

Les Progrès du Port du Havre

On sait ici quelle est la place occupée par Le Havre dans le trafic international. C'est que sous l'impulsion d'hommes actifs et prévoyants le développement de son port a été tenu sans discontinuité en rapport avec les besoins grandissants de la navigation et du négoce.

Aussi son histoire, selon l'expression si vraie de M. Gabriel Hanotaux « n'est-elle rien autre chose qu'une continuelle manifestation d'énergie ». Elle éveille la curiosité des érudits et des économistes et force leur admiration.

Il est donc naturel que l'étude impartiale de M. André Liard, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Inférieure, vient de consacrer à notre établissement maritime dans la *Revue de Paris*, apporte de nouvelles pages élogieuses aux annales de la Cité.

Le distingué écrivain retrace d'abord à grands traits les origines du Havre, et, pour montrer d'une façon saisissante l'essor prodigieux de notre port, il dénombre principalement les progrès réalisés depuis 1870. Sous sa plume, les travaux que la plupart de nos concitoyens ont vu, sans étonnement, s'effectuer peu à peu, conservent avec le recul nécessaire leurs énormes proportions.

Il en arrive aux programmes de 1895-1904 et de 1909, et note qu'ils absorbent un chiffre de 135 millions de francs. Semblable effort financier, venant s'ajouter aux sacrifices antérieurs déjà considérables, se justifie-t-il ? Laissons la parole à M. Liard, et souvenons-nous, en l'écoutant, qu'il n'est pas Havrais :

« Les grands ports concurrents de l'Europe du Nord, Anvers, Rotterdam et Hambourg, placés par la nature dans des conditions géographiques et hydrographiques essentiellement favorables, outillés supérieurement et desservis admirablement par un réseau pratiquement conçu de voies ferrées et de canaux, étaient en développement constant d'une force inquiétante. Sous peine de voir le trafic se détourner du Havre, il fallait lui donner le moyen de soutenir la concurrence et de garder ainsi à la France la situation qui lui revient dans la Manche. C'était donc une question de vie ou de mort. »

Saurait-on mieux dire ? Il ne s'agissait pas, M. André Liard le souligne, de défendre des intérêts uniquement havrais, mais de conserver, au profit de la France tout entière, un trafic indispensable à sa vie économique. Il fallait, par conséquent, soutenir Le Havre. Les statistiques sont là, du reste, pour attester que ce n'était pas tâche vaine. Mais laissons encore l'écrivain impartial en apporter lui-même la preuve, chiffres en main :

« Les résultats se marquèrent dès 1910, à l'achèvement des programmes 1895-1904. En 1905, il était passé par Le Havre 12,856 bateaux avec un total de 7,743 077 tonneaux de jauge ; en 1910, il n'y eut que 12 343 bateaux seulement, mais avec 9.571.904 tonneaux ; en 1911, 13,173 navires avec 10.017,539 tonneaux, et enfin en 1912, 12 466 bateaux avec 10,162,738 tonneaux. L'accroissement a donc été en sept ans de 2,419 681 tonneaux de jauge, et en trois ans de 1,590.854 tonneaux. *Ces chiffres parlent suffisamment par eux-mêmes et justifient pleinement l'effort que la Chambre de commerce du Havre a demandé aux différentes collectivités publiques, et dont elle a, du reste, supporté allègrement sa charge.* »

Cet effort est si bien justifié que Le Havre, par son tonnage de jauge, se classe au second rang des ports maritimes français.

N'est-ce pas le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un établissement transatlantique en train de jeter les bases de travaux nouveaux destinés à lui permettre d'améliorer encore sa position ?

Ainsi notre cité maritime, par son passé, est digne des dépenses consenties. L'avenir, plein de promesses, nous autorise à affirmer qu'elle ne démentira point.

« Par sa position géographique, par son passé, par son présent, nous dit toujours M. Liard, Le Havre est essentiellement un port transatlantique, les aménagements en cours d'exécution, l'esprit dans lequel ils ont été conçus affirment encore ce caractère. Les travaux qui vont prochainement ouvrir à la navigation le canal de Panama auront pour résultat d'accroître, eux aussi, l'intensité des relations du Havre avec les deux Amériques, sans parler des possibilités nouvelles d'un trafic plus aisé et plus direct avec l'Extrême-Orient. La destinée du Havre se marque donc de façon plus éclatante que jamais à ce début du XXe siècle. »

Rien n'est plus vrai. C'est d'ailleurs naturel, car tout a été préparé pour qu'il demeure l'établissement transatlantique modèle, malgré les déconcertants progrès de la navigation, et pour qu'il soit toujours en mesure de satisfaire aux croissantes exigences économiques du pays et qu'il puisse continuer à disputer aux autres grands ports étrangers une large part du mouvement mondial des échanges.

H. HOLLAENDER.

Les Evénements du Mexique

La médiation Sud-américaine acceptée à Mexico

Washington, 28 avril.

M. de Riano, ambassadeur d'Espagne à Washington, a reçu de M. Portillo y Rojas, ministre des affaires étrangères du Mexique, une dépêche lui notifiant l'acceptation officielle par le général Huerta de l'offre de médiation de la République Argentine, du Brésil et du Chili.

Cette dépêche est, dit-on, très brève ; et elle contient, après les remerciements pour les bons offices des diplomates Sud américains, une allusion à « l'esprit réel de solidarité entre les peuples de la même race ».

Les renforts américains à la Vera-Cruz

Vera-Cruz, 28 avril.

Les transports amenant les troupes du général Funston sont arrivés.

La date du débarquement des troupes devant relever les marins n'est pas encore fixée.

Brownsville (Texas), 28 avril.

Les pertes des constitutionnalistes lors de la prise de Monterey sont de 100 tués et 200 blessés. Les fédéraux ont perdu 300 hommes.

Le drapeau anglais a été hissé au-dessus du consulat américain de Monterey. M. Hanna, consul général des Etats-Unis, a déclaré que le drapeau américain devant remplacer celui qui fut déchiré et jeté à terre par les fédéraux ne peut être arboré sans une cérémonie convenable.

Le prestige du général Huerta diminue

Mexico, 28 avril.

La situation des étrangers s'améliore.

On a distribué des avis dans les rues engageant la population à protéger les Américains, dénonçant le général Huerta comme étant la cause du débarquement de ceux-ci à la Vera-Cruz et demandant au peuple de faire une grande manifestation pour témoigner sa désapprobation de l'attitude du général Huerta.

Cette démonstration a eu lieu samedi dernier avec la permission du général Huerta, ce qui est considéré comme une indication de l'amoindrissement de l'autorité de celui-ci.

Des réfugiés racontent qu'après la manifestation, le général Huerta s'est caché dans une légation étrangère parce qu'il craignait d'être tué.

LES ÉLECTIONS

Le moment n'est pas encore venu de dégager la signification politique du scrutin : ce serait presque tirer un horoscope et nous ne nous sentons aucun don de voyant extra-lucide.

En effet, il y a encore environ 250 députés à élire sur 600, soit les 5/12 ; de plus, exception faite pour les socialistes unifiés et pour la Droite, les députés élus, comme ceux qu'il reste à élire, ont pris une multitude d'étiquettes sous lesquelles il est bien difficile de reconnaître la marchandise, pardon, l'opinion réelle ; les moins ou les plus radicaux ne sont peut-être pas ceux qu'on pense.

Nous attendrons donc le second tour pour essayer d'y voir clair et encore ne serons-nous fixés qu'après le premier vote important sur une question politique nettement posée. Pour le moment, nous ne pouvons avoir que des vues générales, sauf à envisager tel ou tel cas particulier.

Nous pouvons d'abord, sans aucun doute, nous réjouir du nombre des votants. Nous n'étions pas sans inquiétude à la veille du scrutin : un certain découragement causé, semblait-il, par l'incohérence de la dernière législature, la mollesse apparente de la lutte électorale dûe à la nouvelle loi sur l'affichage, l'absence du stimulant inoculé d'ordinaire par « les manœuvres de la dernière heure » dénoncées sur nos murs, tout, jusqu'au beau temps complice, nous faisait craindre une multitude d'abstentions.

Or, on a été en masse « voir l'isoloir » ; et, tout en faisant sa place à une curiosité légitime, nous aimons à croire que les électeurs étaient bien conscients du devoir qu'ils remplissaient.

Nous pouvons ensuite, bien qu'avec moins de sûreté, considérer qu'il n'y aura pas grand chose de changé dans la prochaine Chambre, du moins quant à la proportion des partis entre eux ; ce qui indique que la majorité des électeurs ont accepté les lourdes charges militaires imposées au pays par la Chambre sortante. Cependant les socialistes paraissent devoir gagner quelques sièges et cela ne nous surprend pas.

Il faut reconnaître, à leur honneur, qu'ils représentent le seul parti qui soit allé à la bataille en rangs serrés, toutes enseignes déployées. D'autre part, ils ont bénéficié dans certains cas des évolutions de dernière heure des radicaux unifiés abandonnant le programme de Pau ; ailleurs ils ont été soutenus par la Droite les préférant à des anti-cléricaux notoires ; mais tout cela ne fait pas des voix socialistes, et le « parti » pourrait bien avoir plus tard des mécomptes.

Enfin, le « personnel » parlementaire lui-même ne paraît pas devoir être notablement modifié. On se rappelle qu'il y a quatre ans, le tiers de la Chambre était composé de nouveaux venus ; il n'en sera certes pas de même cette année. De plus, nous ne perdons aucun chef de parti et peu d'« honorables » en vue. Nous tenons toutefois à signaler le cas de M. Ferdinand Buisson qui, devancé de peu par M. Navarre, socialiste unifié, a annoncé qu'il ne se représenterait pas au second tour.

L'Echo de Paris *se réjouit de cette défaite « de l'inspirateur des lois laïques » qu'il met au rang « des plus violents, des plus ardents, des plus sectaires des menenrs de la rue de Valois. » Que M. Ferdinand Buisson se soit rattaché au parti radical-socialiste, c'est affaire entre sa conscience et lui ; nous dirons seulement qu'il est tellement supérieur à son parti que celui-ci l'a souvent méconnu.*

Par ailleurs, il faut une mauvaise foi criante pour le juger comme le fait l'Echo de Paris. *Rappelons que cet « inspirateur sectaire des lois laïques » faisait écrire aux instituteurs par Jules Ferry : « si un seul père de famille présent à votre classe, je dis un seul, pouvait être choqué par ce que vous allez dire, abstenez-vous... la conscience de l'enfant doit être quelque chose de sacré pour vous ». Nous citons de mémoire, mais nous renvoyons les détracteurs de l'école laïque à cette lettre admirable.*

Tous ceux qui ont approché M. Ferdinand Buisson savent qu'idéaliste impénitent il était en quelque sorte la « conscience » du Parlement et que son dévouement désintéressé à la démocratie est sans limite. Ce sera une honte pour le socialisme que d'avoir, pour le triomphe de son dogme, et, sans doute, aussi pour la satisfaction de l'ambition de l'un des siens, écarté de la Chambre ce sûr ami de la classe ouvrière à laquelle il a sacrifié toute sa vie.

Ce vote incohérent du XIIIe arrondissement de Paris montre sur le vif combien il faut être réservé, quant à présent, sur la signification générale des élections tout en enregistrant la victoire des partis républicains qui ne pouvait être douteuse.

CASPAR-JORDAN.

Les Souverains Belges à Luxembourg

Les souverains belges sont arrivés lundi après-midi à Luxembourg. La grande-duchesse Adelaïde, la grande-duchesse Marie-Anne, la princesse Charlotte, entourée des ministres de la cour grand'ducale et du ministre de Belgique à Luxembourg, les ont reçus à la gare ; la réception a été des plus affectueuses.

Après les présentations, les souverains se sont rendus au palais. La foule, massée le long du parcours, les a vivement acclamés.

Lorsque la réception des représentants des légations étrangères fut terminée eut lieu un dîner de gala au palais.

Dans son toast, la grande-duchesse a rappelé les liens qui cimentent entre les deux peuples une franche sympathie et une amitié indéfectible. Elle a exprimé sa certitude de trouver un précieux appui auprès du roi, pour l'aider à rendre ces relations de plus en plus intimes et cordiales,

Le roi a répondu en remerciant la grande-duchesse de son accueil charmant et cordial. Il a ajouté :

« Ces manifestations de sympathie sont un gage précieux des sentiments réciproques des deux peuples dont les affinités séculaires se sont fortifiées de l'idéal commun de paix et de travail.

« Je saisirai avec empressement toutes les occasions pour resserrer les relations de confiance qui rapprochent nos deux pays. »

L'opinion publique voit dans la visite que les souverains belges rendent à la grande-duchesse Marie-Adelaïde autre chose qu'une simple politesse. Cette visite coïncide en effet avec le soixante-quinzième anniversaire de la séparation du Luxembourg d'avec la Belgique.

L'ESCADRILLE TURQUE AU HAVRE

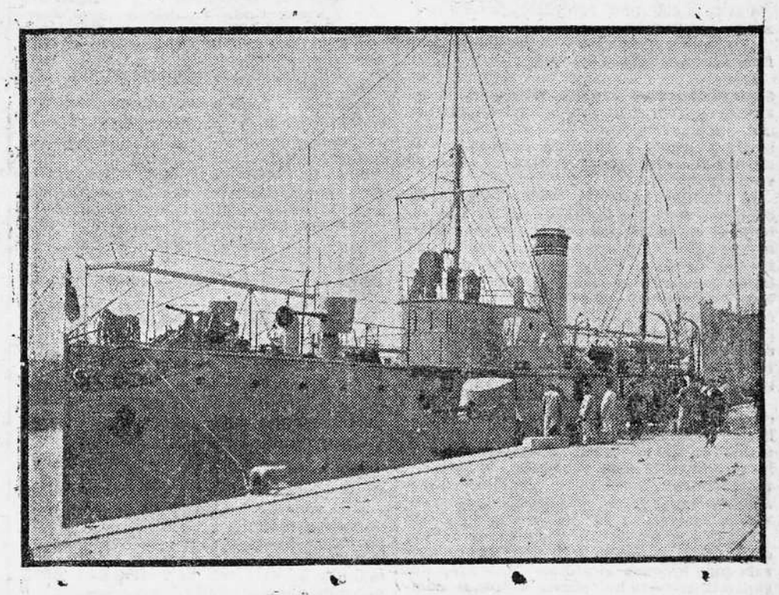

Photo et Cliché *Petit Havre*

Une des Canonnières en armement

Réception des Officiers Turcs par la Municipalité

M. Genestal, maire du Havre, avait convié hier l'état-major des navires turcs présents dans le port, à un grand déjeuner qui a été servi à midi, dans les somptueux salons de l'Hôtel Frascati.

Le commandant en chef Ismaïl Hakky bey, Tahir bey, Sehmi bey, Zuhdi bey et six autres officiers de la marine turque avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée.

A cette fête avaient été également conviés : MM. le colonel Bertin, de l'infanterie coloniale, officier d'état-major de M. le général Capiomont, commandant supérieur de la défense ; Delacour, administrateur en chef du service de la marine ; Thomas, administrateur en chef de l'Inscription maritime ; Grosos, consul de Turquie ; Sigaudy et Bernard, ingénieurs en chef de la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée ; Borel, chef du service sanitaire de la marine, et MM. les adjoints au maire.

A la fin de ce déjeuner, qui fut excellemment servi, des toasts très cordiaux ont été échangés entre M. Raoul Grosos, consul ; le commandant en chef de l'escadrille turque et M. le Maire.

Après le déjeuner, offert par la municipalité les officiers ont pris place dans des voitures automobiles qui les ont conduits aux ateliers Schneider, à Gontreville-l'Orcher, qu'ils ont visités en détail.

Pendant ce temps les autres officiers Turcs ont procédé à la prise de possession des canonnières sur lesquelles avait été arboré le pavillon national turc.

Les canonnières *Hizir-Reis* et *Issa Reis* ont procédé, la première hier matin la seconde dans l'après-midi, à des essais sur place de machines, après lesquels l'Administration des Forges et Chantiers de la Méditerranée effectua la livraison.

La troisième canonnière, la *Dourak Reis* effectuera à son tour ses essais aujourd'hui.

En même temps on a embarqué les armes individuelles, des fusils Mauser, les ustensiles de cuisine, l'outillage de bord, les accessoires de timonerie, etc., qui se trouvaient en dépôt dans les magasins des Neiges des Chantiers.

Le charbonnage de ces petits bateaux est également terminé. Ils doivent sortir du bassin aujourd'hui pour embarquer leurs munitions de poudres et explosifs, soit au quai d'Escale soit sur rade.

L'escadrille partira vraisemblablement demain jeudi pour Southampton.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Nous avons donné les résultats de deux colonies : l'Inde française et le Sénégal. Voici les résultats qui nous parviennent pour les autres colonies :

LA MARTINIQUE

2e CIRCONSCRIPTION

Le député sortant, M. Sévère, radical, ne se représentait pas.

MM. Lemery, avocat, radical soc.	8.775	Elu
Duquesnay, anc. dép. rép. ind.	1.661	
Percin, avocat	1.074	

LA GUADELOUPE

1re CIRCONSCRIPTION

MM. Candace, dép. sort. rép. soc.	2.936	voix
Jean François, cons. gén. rad.	3.235	
Léo Gerville-Réache	249	
Gaston Gerville-Reache	157	

Ballottage.

2e CIRCONSCRIPTION

Le député sortant, M. Légitimus, socialiste, ne se représentait pas.

Boisneuf, président du Conseil général, rad.	7.823	Elu
Lara, publiciste, rad. soc.	3.702	

LA GUYANE

M. Grodet, dép. sort. rép. soc.		Elu

LA RÉUNION

1re CIRCONSCRIPTION

MM. Gasparin, dép. sort. rad. soc.	8.387	Elu
Brunet, avocat, rép.	3.404	

2e CIRCONSCRIPTION

Le député sortant, M. Archambaud, de l'Union républicaine, ne se représentait pas.

MM. Boussenot, publiciste, rad.	13.110	Elu
de Kervéguen, rep.	5.328	

COCHINCHINE FRANÇAISE

MM. Outrey, ex-resid. au Cambodge (fédération des gauches	960	voix
de Montpezat, sect. lib.	647	
MM. Paris, dép. sort., rad. soc.	444	
Beauville	44	

Ballottage.

Dernière Heure

PARIS, TROIS HEURES MATIN

DÉPÊCHES COMMERCIALES

METAUX

LONDRES, 28 Avril. *Dépêche de 4 h. 30*

	TON	COURS	HAUSSE	BAISSE
CUIVRE				
Comptant	calme	£ 63 15/-	-/-	7/6
3 mois		£ 64 -/-	-/-	5/-
ETAIN				
Comptant	calme	£ 157 -/-	-/-	23/-
3 mois		£ 159 -/-	-/-	20/-
FER				
Comptant	calme	£ 51/-	4 d	-/-
3 mois		£ 51/4 ½	3 ½ d	-/-

Prix comparés avec ceux de la deuxième Bourse du 27 avril 1914.

NEW-YORK, 28 AVRIL

Cotons : mai, hausse 2 points ; juillet, baisse 13 points ; octobre, baisse 2 points ; janvier, baisse 2 points. — Soutenu.

Cafés : hausse 9 à 12 points.

NEW-YORK, 28 AVRIL

	C. DE HIER	C. PRÉCÉDENT
Cuivre Standard disp.	13 68	13 68
— mai	13 68	13 68
Amalgamat. Cop.	72 » »	70 3 8
Fer	15 25	15 25

CHICAGO, 28 AVRIL

		C. DU JOUR	C. PRÉCÉD.
Blé sur	Mai	92 3 8	92 7 8
—	Juillet	86 3 8	86 7 8
Maïs sur	Mai	65 » »	65 1/8
—	Juillet	63 7 8	64 3/4
Saindoux sur	Mai	9 95	9 92
—	Juillet	10 10	10 10

Les Elections Législatives

M. Thalamas candidat à Paris (?)

VERSAILLES. — Le bruit court avec persistance que M. Thalamas se présenterait le 10 mai prochain dans le deuxième arrondissement de Paris, contre M. Paté.

A la Guadeloupe

LA POINTE-A-PITRE. — M. Candace est élu député.

On signale que dans une commune des incidents se sont produits et qu'une urne a été brisée ; elle a été transportée au chef-lieu.

L'INTÉRIM DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

M. Viviani, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, est chargé de l'intérim du ministère de la guerre pendant l'absence de M. Noulens, à dater du 29 avril courant.

L'AFFAIRE CALMETTE

M. Arthur Carlier, chauffeur de M. Caillaux, rentre hier de Mamers en même temps que l'ancien président du conseil, est venu hier après-midi au Palais de Justice pour confirmer les termes de la lettre qu'il adressa à M. Boucard.

D'après le témoin, Mme Caillaux retourna chez elle vers 4 h. 30.

M. Boucard a ensuite entendu M. Julliaux, maître d'hôtel de M. Caillaux. M. Julliaux a confirmé la déposition du chauffeur. Il a affirmé avoir vu Mme Caillaux rentrer vers 4 h. 45 le jour du drame et il se souvient que M. Carlier était monté derrière elle, portant une serviette sous le bras.

LA GESTION DE L'ODÉON

M. René Viviani vient de prendre un arrêté aux termes duquel les représentations du Théâtre National de l'Odéon prendront fin le jeudi 30 avril, c'est-à-dire un mois avant la date de la clôture normale.

Le ministre a en effet estimé que l'Etat ne pouvait prendre plus longtemps à sa charge les frais de gestion de ce théâtre.

VAPEUR ÉCHOUÉ

ALGER. — Le vapeur grec *Penelope*, venant de la Mer Noire, s'est échoué au cours de la dernière nuit de Djidjelli.

Le *Penelope* transportait cinq mille tonnes de céréales.

MORT D'UN ANCIEN DÉPUTÉ

ARRAS. — On annonce la mort, à l'âge de 66 ans, de M. Henri Taillandier, ancien député du Pas-de-Calais.

Dimanche dernier, M. Taillandier avait été mis en ballottage dans la 2e circonscription d'Arras.

Il a succombé à une congestion pulmonaire contractée samedi dernier à la sortie d'une réunion électorale à Bapaume.

DRAME DE LA JALOUSIE

TOULOUSE. — A Herran un groupe de personnes se trouvait à l'auberge Ferran quand un coup de fusil fut tiré par une fenêtre.

Mme Ferran fut atteinte en pleine poitrine et tomba foudroyée.

Les soupçons se portèrent sur un nommé Vincent dont on trouva la maison hermétiquement close.

La gendarmerie et le Parquet pénétrèrent dans l'immeuble. On découvrit alors le cadavre de Vincent horriblement mutilé. Celui-ci s'était suicidé en se tirant une balle dans la tête.

Au canon du fusil était attachée une lettre dans laquelle Vincent avouait être l'auteur du coup de feu et annonçait qu'il allait se suicider.

La lettre était muette sur les mobiles du drame. On croit cependant se trouver en présence d'un acte de jalousie.

UN OBUS ÉCLATE

Hier après-midi une violente explosion se faisait entendre aux environs de la Maison Départementale de Nanterre. Au même moment, des tuiles tombaient de la toiture d'une buanderie de l'établissement.

On fit des recherches et l'on découvrit bientôt un éclat d'obus pesant un kilogramme.

Une enquête fut immédiatement ouverte, de laquelle il semble résulter que ce sont des romanichels qui ont dû faire exploser un obus dans le but de s'en débarrasser.

L'éclat d'obus a été transporté au Laboratoire municipal.

CHUTE MORTELLE D'UN AVIATEUR

VIENNE. — Le sous-officier aviateur Wally a fait une chute à l'aérodrome de Vienne et s'est tué.

SÉANCE AGITÉE AU CONSEIL GÉNÉRAL D'ALGER

ALGER. — Hier après-midi, au cours de la séance d'ouverture de la session du Conseil général, des voies de fait ont été échangées entre M. Hugues, républicain indépendant et M. Laupêtre, radical socialiste.

A COUPS DE FUSIL

BLOIS. — Le nommé Arthur Fongoreille, 44 ans, marchand de bois très aisé, habitant Saint-Laurent-des-Bois, a tué à coups de fusil un de ses voisins, M. Hyacinthe Valet, et blessé mortellement la fille de celui-ci, Mlle Albertine Valet.

La cause de ce drame serait une question d'intérêts.

L'assassin s'est enfui dans la forêt de Marchenoire. Une battue est organisée pour le retrouver.

L'Agitation contre le Home-Rule

Les mesures d'ordre

LONDONDERRY. — Un détachement d'infanterie avec deux mitrailleuses, a reçu l'ordre de se rendre à Londonderry.

A la Chambre des Communes

LONDRES. — A la Chambre des communes, M. Austin Chamberlain développe son ordre du jour de censure, accusant le gouvernement d'avoir donné des ordres inexacts et incomplets au sujet de l'Ulster et exigeant une enquête complète et impartiale.

Il déclare que le gouvernement avait le devoir de dire toute la vérité et qu'il s'était montré coupable d'un manque absolu de franchise, dans le but de cacher les opérations qu'il avait projetées et il conclut en disant qu'une enquête est absolument nécessaire.

M. Winston Churchill dit que jamais on n'avait vu formuler une demande aussi impudente.

C'est une règle élémentaire de droit que les plaignants se présentent à la barre du tribunal avec les mains nettes. Or, nous avons devant nous Sir Edward Carson et le capitaine Craig qui viennent de se livrer à la contrebande de guerre.

Plusieurs députés protestent.

M. Winston Churchill dit que l'adoption de l'ordre du jour de M. Austin Chamberlain est impossible.

VAPEUR DE PÊCHE SAISI

WILHEMSHAVEN. — Le vapeur de pêche anglais *Sungiond*, de Grimsby, pêchant dans les eaux allemandes, vient d'être saisi par un navire garde-pêche près de Dalrum.

EXPLOSION DANS UNE MINE

NEW-YORK. — Une explosion s'est produite dans un charbonnage à Peckley, en Virginie de l'Ouest.

250 ouvriers sont ensevelis.

GRAVE INCENDIE

BRUXELLES. — Le *Patriote* annonce qu'un grand incendie a éclaté à Bastogne, dans la province de Luxembourg.

Dix-sept maisons ont été détruites, ainsi que vingt et une écuries ; une douzaine d'autres immeubles sont inhabitables.

Trente ménages se trouvent sans abri.

LES GRÈVES SANGLANTES

WALSENBURG (Colorado). — Sept gardes de mines ont été tués pendant la nuit, au cours d'un conflit avec des grévistes à la mine de Walsen.

On se battait encore hier dans la matinée.

Des troupes ont été envoyées sur les lieux de l'incident.

INCIDENT DANS UNE BRASSERIE A METZ

STRASBOURG. — Les journaux lorrains signalaient aujourd'hui un incident qui se serait produit, samedi soir, à Metz, dans une brasserie entre trois lorrains et un officier allemand, le lieutenant aviateur Weitzel du 98e régiment d'infanterie.

Les trois lorrains parlaient quand l'officier entra dans la brasserie ; ils ne firent nullement attention à lui. L'officier se dirigea vers eux et les injuria en termes très grossiers ajoutant : « Le lorrain, ce n'est pas un peuple, mais la classe la plus basse de l'humanité ; un peuple de « wackes » que l'Allemagne devrait être honteuse d'avoir pris en 1870 ! »

Les trois Lorrains, et plus particulièrement l'un d'eux, M. Ermann, s'indignèrent des insultes de l'officier.

Celui-ci, tout en proférant de nouvelles injures, se lança sur M. Ermann, son sabre à demi retiré du fourreau.

Le propriétaire de la brasserie s'interposa alors et entraîna le lieutenant dans une autre partie de l'établissement.

Les journaux ajoutent que M. Ermann a invité par écrit le lieutenant Weitzel à lui faire des excuses sous peine de poursuites judiciaires.

Le Parti Républicain Démocratique

L'Alliance républicaine démocratique, qui compte 74 candidats de son parti élus au premier tour et 110 en ballottage, communique la note suivante :

A part quelques-uns, les plus farouches congressistes de Pau ont déchiré sans vergogne leur programme. Leur chef même n'a dû son élection qu'aux précautions oratoires dont il a usé pour entretenir ses électeurs de la réforme fiscale. M. Caillaux, aujourd'hui président du Comité exécutif de la rue de Valois, a tenu le même langage qu'il y a quatre ans, quand, vice-président de l'Alliance républicaine démocratique, il commentait le manifeste publié par ce groupement et auquel il avait activement collaboré.

Au point de vue de la loi militaire et de la liberté de l'enseignement, les radicaux socialistes qui se sont cantonnés le plus étroitement dans l'orthodoxie n'ont pas trouvé grâce devant le suffrage universel : le général Percin a été écrasé à Neuilly-Boulogne, et les électeurs de Pontivy ont donné congé à M. Brard.

Maintien de la loi de trois ans, tant que les circonstances extérieures ne se seront pas modifiées ;

Pas de déclaration contrôlée, pas d'inquisition, pas de vexation ;

Une politique de liberté et de justice, sans favoritisme et sans sectarisme :

Tels sont les vœux exprimés hier par les députés de toutes nuances, sauf par les socialistes unifiés et par quelques radicaux socialistes intransigeants. Telle est leur volonté. On a toutes raisons de penser que le scrutin de ballottage confirmera ce premier verdict.

La Chambre nouvelle devra s'inspirer de ces indications très formelles du pays et les imposer au gouvernement, si elle veut faire œuvre utile. Il est impossible de méconnaître que les partis d'extrême droite et d'extrême gauche n'ont pas été diminués par la lutte électorale et que ce dernier a vu s'accroître ses forces au point d'être aujourd'hui l'arbitre du scrutin dans un grand nombre de circonscriptions où auront lieu le 10 mai les ballottages. Manifestement la foule des mécontents a pris place dans leur rang.

Il faut écarter ce danger : il faut rapprocher le peuple de la République par une politique de droiture, d'action réformatrice, de sagesse et de tolérance. D'accord avec tous les républicains sans exception, le Parti républicain démocratique et son alliée, la Fédération des gauches, s'efforceront, par l'action parlementaire et par une propagande inlassable, d'orienter la Chambre et le pays dans cette direction salutaire, et surtout vers une réforme électorale profonde, qui apparaît, aujourd'hui plus que jamais, comme la condition nécessaire de toutes les autres, aussi bien que de tous les progrès réguliers et durables.

Parti républicain démocratique.

La Rentrée du Reichstag

Un Discours de M. de Jagow

Après un mois de vacances, le Reichstag a repris hier ses travaux. La Commission a abordé la discussion du budget des affaires étrangères. Après un bref discours du député national libéral Bassermann, le secrétaire d'Etat, M. de Jagow, a pris la parole. Le chancelier s'était fait excuser, alléguant qu'il ne parlait qu'en séance plénière. M. de Jagow commence par affirmer que les relations entre les puissances de la Triple-Alliance sont aussi bonnes que possible. « Aucun accord, déclare-t-il, n'a été conclu entre elles au sujet de la Méditerranée. L'hostilité manifestée par certains membres du parti de l'indépendance en Hongrie à l'égard de la Triple-Alliance n'a aucune importance. »

Le secrétaire d'Etat parle ensuite de la mission militaire allemande en Turquie.

L'initiative, dit-il, en revient à l'ancien grand-vizir Mahmoud Chevket pacha. C'était la meilleure réplique aux attaques dirigées contre l'œuvre entreprise par les officiers allemands en Turquie à la suite des défaites balkaniques. Il fut décidé que la mission aurait son siège à Constantinople parce que les écoles militaires ottomanes se trouvent dans la capitale. On nomma alors le général Liman von Sanders, commandant du 1er corps d'armée. Ce commandement n'avait qu'un caractère provisoire. Il s'agissait de permettre au général de se familiariser avec les affaires militaires ottomanes.

La Russie n'a point protesté contre la mission elle-même, mais contre cette nomination à la tête du 1er corps d'armée. On a répondu qu'on examinerait s'il serait possible d'apporter quelques changements à cette situation. L'affaire fut envenimée par une campagne de presse où le *Novoïé Vrémia* se distingua tout particulièrement. Au bout de quatre semaines, le général Liman von Sanders fut, sur son désir, appelé à un autre poste. Nommé général de cavalerie, un des plus hauts grades de l'armée allemande, il fut promu dans l'armée ottomane au rang de maréchal. Il exerce les fonctions de général inspecteur.

D'autres incidents ont servi de base à des polémiques assez vives entre l'Allemagne et la Russie. L'article de la *Gazette de Cologne* n'était point officieux ; j'ai regretté son apparition. D'autre part, on a affirmé que M. Sazonow avait en séance de la Douma, affirmé que l'Allemagne avait profité des difficultés de la situation où se trouvait la Russie en 1904 pour obtenir un traité de commerce favorable. M. Sazonow a nié avoir tenu un tel langage. De semblables déclarations ne se trouvent point dans le protocole de la séance.

Dans l'affaire Polianof, on a, du côté allemand, commis une erreur mais on n'a pas enfreint la loi. Le règlement de l'affaire se fit attendre trop longtemps. Le gouvernement allemand n'a pas hésité à présenter à la Russie l'expression de ses regrets. La situation de l'aéronaute Berliner, actuellement retenu en Russie, est différente.

L'incident du fonctionnaire russe Popoff, arrêté à Breslau, s'explique par le zèle excessif d'un hôtelier qui crut avoir affaire à un espion. M. Popoff fut seulement conduit au poste de la police et fut relâché lorsqu'il eut établi son identité. La Russie a donné satisfaction à notre réclamation relative au transport des colis-postaux à destination de la Perse.

Quant à l'introduction de droits nouveaux sur la farine et les céréales, le traité de commerce ne fournit à la Russie aucune base d'argumentation. En ce qui concerne les douanes de Finlande, on peut soutenir à la rigueur le principe mais non la forme d'une telle démarche. Le gouvernement allemand a exposé sa thèse à Saint-Pétersbourg. Le gouvernement russe a répondu qu'il se croyait autorisé à introduire des droits nouveaux.

Le gouvernement russe a démenti les informations selon lesquelles les autorités russes auraient reçu l'ordre de ne plus faire de commandes en Allemagne.

En résumé, les deux gouvernements veulent maintenir les anciens rapports d'amitié. On peut espérer qu'il en sera ainsi en dépit des polémiques de la presse.

Le secrétaire d'Etat parle ensuite des affaires d'Albanie.

Le gouvernement allemand souhaite que le prince mène à bien sa tâche. Les mesures prises par le gouvernement grec après la remise de la note des puissances font espérer que l'insurrection d'Epire s'apaisera bientôt. Un emprunt de 75 millions de francs nécessaire à l'organisation du pays devra être garanti. De même un emprunt de 40 millions pour le Montenegro. Les puissances devront s'assurer un contrôle sur le mode d'emploi de cet argent. Le gouvernement fera parvenir à ce sujet un avis au Reichstag. Le gouvernement nommera en Albanie un consul général qui sera en même temps accrédité comme agent diplomatique.

Nous ne négocions pas avec l'Angleterre, dit-il, au sujet de la ligne du Cap au Caire.

M. de Jagow aborde ensuite une série de questions particulières.

M. de Jagow donne également des explications confidentielles sur les négociations d'Asie-Mineure et les réformes d'Arménie.

La durée du traité de commerce turco-allemand sera incessamment prolongée d'un an.

ÉTRANGER

ALSACE-LORRAINE

Une Arrestation en Lorraine

Sur la dénonciation d'un domestique qu'il avait renvoyé il y a quelque temps, M. Hurlin, qui dirige une importante ferme à Montigny-la-Grange, près d'Amanvillers, à quelques kilomètres de la frontière française, a été arrêté lundi après-midi alors qu'il descendait du train à Metz, sous l'inculpation d'avoir racolé des sujets allemands pour la légion étrangère. Les parents de M. Hurlin, qui est très avantageusement connu dans la Société indigène de Metz, ont immédiatement offert un cautionnement de 70,000 marks pour obtenir la mise en liberté provisoire du prisonnier. Mais le parquet a refusé catégoriquement. Le Code pénal allemand prévoit à l'article 141 des peines variant de trois mois à trois ans de réclusion pour racolage.

L'arrestation de M. Hurlin a provoqué une vive émotion à Metz. D'après une autre version qui circule, M. Hurlin serait impliqué dans une affaire d'espionnage. Une perquisition a été opérée à la ferme. Elle n'a apporté aucune preuve de la culpabilité de M. Hurlin. On croit à une vengeance du domestique congédié.

M. Hurlin n'en a pas moins été transféré à Metz où il a été écroué à la prison départementale, et même, selon un bruit qui court, mis au secret.

Terrible Drame de la Piraterie

STEAMER INCENDIÉ

180 Personnes disparues

Des pirates ont attaqué lundi soir à 10 heures, en vue de Kiau, au Nord de Macao, le steamer anglais *Taion*, qui se rendait à West-River. Les pirates ont mis le feu au navire qui a brûlé jusqu'à sa ligne de flottaison.

Plusieurs paquebots se rendant à Hong-Kong ont porté secours à 158 passagers ou membres de l'équipage du *Taion*. Mais 180 personnes manquent.

Le steamer *Hosiang* a amené à Hong-Kong le capitaine Wetherell, du *Taion*, et 7 passagers.

Le premier lieutenant Evans a disparu.

7 blessés, parmi lesquels se trouvent des pirates, sont en outre arrivés à Hong-Kong.

INFORMATIONS

L'Affaire Calmette

Mme Caillaux persiste à affirmer, on le sait, que c'est vers quatre heures qu'elle est allée au Crédit lyonnais, et sur ce point on oppose le timbre-horaire, appliqué sur la fiche qui lui donnait accès à son coffre-fort. Cette fiche portait cette mention : « 5 heures ».

Or, un représentant de commerce, M. Wauthier, demeurant rue Ordener, 122, à Paris, est venu faire à M. Boucard la déclaration suivante :

— Je me suis présenté lundi matin, aux guichets du Crédit lyonnais du boulevard des Italiens, pour toucher un chèque tiré par moi sur moi-même. Il était onze heures. On m'a, suivant l'usage, remis au guichet de présentation une fiche, sur laquelle un timbre horaire indiquait mon heure d'arrivée. Cette fiche en main, je me rends au guichet de paiement, et là, machinalement, mes yeux se portent sur la fiche qui m'a été remise.

» Je constate alors qu'elle porte le numéro 600, et que l'heure marquée par le timbre horaire est celle de 8 h. 40, alors que les bureaux ne sont ouverts qu'à neuf heures et qu'il était, je le répète, un peu plus de onze heures.

» Sachant ce que les journaux avaient dit le matin même, j'ai cru que ma déposition pourrait être intéressante. Je n'ai pas voulu toucher mon chèque qui doit porter le double de la fiche qui m'a été remise et que vous pourrez faire saisir. »

Mort de M. Paul Revoil

M. Paul Revoil, ancien gouverneur général de l'Algérie, ancien ambassadeur de France à Madrid, est mort la nuit dernière.

On sait qu'il avait pris la part la plus active et la plus décisive à la conclusion des accords qui ont préparé la suprématie de l'action française au Maroc.

BULLETIN MILITAIRE

Le général Joffre dirige un grand voyage d'état-major

Lundi a commencé, pour se prolonger jusqu'à dimanche, un important voyage-manœuvre d'état-major que dirige le général Joffre, chef d'état-major général de l'armée. Ce voyage s'effectue dans la région située entre Paris et la frontière belge ; vingt-cinq généraux et deux cent trente officiers de tous grades et de toutes armes y prennent part. Représentés par les quartiers généraux et les services d'armées, deux partis sont opposés l'un à l'autre ; l'un, le parti bleu, est sous les ordres du général Ruffey, membre du Conseil supérieur de la guerre ; l'autre, le parti rouge, est commandé par le général de Castelnau, également membre du Conseil supérieur de la guerre.

LE PETIT HAVRE ILLUSTRÉ

12 Pages 5 Centimes 12 Pages

Tous les Mercredis

Le numéro de cette semaine vient de paraître. Il contient la suite du grand roman de Michel Zévaco, *Marie Rose, le mignon du Nord*, dont les lecteurs ont apprécié dès le début tout le vibrant intérêt.

On pourra également lire les hilarantes histoires : *Pivoine avec sa chambrée*, par Jean Linot ; *Anatole a du goût pour la peinture*, *les Tribulations de Bébé 3 ans 1 m. 70*, etc., etc. ; puis la suite des palpitants romans *Tom le Dompteur*, par Louis Boussenard ; *Rita la Tzigane*, *Miss Penny*, *Milliardaire*.

Notre Supplément illustré publie aujourd'hui la 2e série du **Grand Concours des Signes Conventionnels**.

Pour ce tournoi, dans lequel la sagacité de nos lecteurs pourra s'exercer, **1,200 prix** ont été réservés, et dont les quatre premiers consistent en quatre bicyclettes.

Lire aussi les **résultats du Concours de Noël**.

Les fidèles lecteurs du ***Petit Havre Illustré*** auront également intérêt à examiner les occasions qu'il leur offre de pouvoir gagner les lots de 500,000, 250,000 et 100,000 francs en les faisant participer aux tirages des bons à lots de Panama.

Chronique Locale

OBSERVATOIRE DE PARIS

Paris, 28 avril, 11 h. 15.

Extrêmes barométriques : 773 millim. à Dunkerque, 765 millim. à Biarritz.

Pression élevée Ouest et centre Europe.

Temps probable : vent des régions Est, temps beau et chaud.

AU HAVRE (Centre de la Ville)	Baromètre	Thermomètre
A midi	767	+ 22
A minuit	765	+ 14

PAR-CI, PAR-LÀ

La Coquille

C'est une maladie souvent bénigne, quelquefois grave. Nous en sommes frappés tour à tour. Rien ne l'annonce de façon particulière, rien ne permet de la prévoir. Elle éclate tout à coup, au beau milieu d'une ligne, car la coquille est particulière aux pêcheurs à la ligne j'entends ceux dont la profession consiste à traduire leurs idées par l'intermédiaire du camarade typographe.

Il n'est point de publiciste, point de journaliste qui n'ait été atteint par ce mal subit au cours de ses coutumiers exercices.

Il avait écrit sur le papier des mots qui avaient la prétention d'être raisonnés, raisonnables, sérieux et sages. Il les avait confiés à l'homme de lettres qui dirige la danse des caractères pour qu'il les habillât à souhait du petit costume uniforme et traditionnel. Et voici que le mot habillé par la typographie surgit tout à coup devant la galerie avec un pli désastreux à son vêtement, un écart de tenue lamentable et grotesque.

Et c'est parfois aussi joyeusement cocasse.

On ne cite pas d'exemple où les plus solennelles gazettes aient été épargnées de cette fantaisie, fantaisie d'autant plus immense que son imprévu burlesque vient généralement se glisser au beau milieu de choses imposantes et graves.

Il y eut des « coquilles » que leur notoriété fit entrer au livre d'or du typo facétieux.

« Je suis arrivé au bout de mes farces » pour « au bout de mes forces » est un specimen fameux qui peut être réservé dans le discours de certains acrobates politiques.

« Le vieux persiste » pour « le mieux persiste » est d'un effet calamiteux lorsqu'il s'agit d'un haut personnage en lutte avec la maladie.

« Cette salle renferme un nombre considérable de gredins » pour « gradins » peut avoir des intentions très désobligeantes.

Mais la « coquille » du jour la plus inattendue, la plus déroutante, la plus digne de figurer au Panthéon des lapsus, elle appartient au « Journal Officiel » et par là rencontre une consécration historique.

Dans le numéro du 22 avril dernier, à la page 3725, 3e colonne, 17e ligne, dans le compte rendu des toasts prononcés par le roi d'Angleterre, on lit cette phrase : « La reine et moi vous remercions, Monsieur le président, de votre charmante « hostilité... »

Hostilité pour hospitalité, c'est tout de même un peu trop stupéfiant.

La coquille atteint rarement cette ampleur. Elle est généralement plus discrète, d'une belle humeur plus concentrée. Elle a sa joie impertinente qui fuse et se prolonge au fil des lignes. Elle a parfois aussi son savoureux à-propos, au point que loin d'en vouloir au camarade typo, je suis tenté d'aller le remercier.

Je lui dois du rire bienfaisant que je n'escomptais guère et quelquefois un mot amusant qui ne m'a rien coûté.

ALBERT-HERRENSCHMIDT.

Douanes

M. le directeur des douanes au Havre a prononcé, à dater du 1er mai prochain, les promotions et mutations ci-après dans le personnel des brigades de sa circonscription :

M. Delacroix, sous-brigadier à Harfleur, est nommé en même qualité au Havre ;

M. Abbadie, préposé au Havre, est promu sous-brigadrier cycliste et affecté au poste d'Harfleur ;

M. Le Bescond, sous-brigadier à Octeville, est nommé en même qualité au Havre ;

M. Duhamel, préposé au Havre, est promu sous-brigadier et affecté au poste d'Octeville ;

M. Mégardon, sous-brigadier à Yport, est nommé en même qualité au Havre ;

M. Caux, préposé au Havre, est promu sous-brigadier et affecté au poste d'Yport ;

M. Marty, sous-brigadier à Veulettes, est nommé en même qualité au Havre ;

M. Renaud, préposé à Yport, est promu sous-brigadier et affecté au poste de Veulettes ;

M. Ferment, préposé à Dieppe, est promu sous-brigadier et affecté au poste de Saint-Valery-en-Caux.

Obtiennent leur avancement sur place

MM. Daniel, préposé-visiteur au Havre ; Billon, Dechaussoy, Vattement, Lecompte, Lesauvage, Thomas, Guichet, préposés au Havre ;

MM. Prunier et Favre, préposés à Dieppe ;

M. Gallet, préposé à Yport.

Mariages

M. Génestal, maire du Havre, a procédé hier après-midi à la célébration du mariage de M. Joseph Maestracci avec Mlle Marguerite Monsallier.

Les témoins étaient : pour le marié, MM. André Chaumeix, chevalier de la Légion-d'Honneur, rédacteur en chef du *Journal des Débats*, et Hubert Bellynck, artiste peintre, ses beaux-frères ; pour la mariée, Mlle Lucie Monsallier, sa sœur, et M. Joannès Couvert, président de la Chambre de commerce du Havre, officier de la Légion-d'Honneur, ami de sa famille.

M. Génestal a prononcé l'allocution suivante :

Madame,

La célébration de votre mariage m'a procuré le double plaisir de donner à votre père un témoignage d'estime et de sympathie et d'être le premier à vous offrir mes félicitations et mes vœux de bonheur.

J'ai considéré comme un devoir d'user en ce jour du privilège que me confèrent mes fonctions, en vous unissant à celui dont vous allez désormais porter le nom et partager la vie. M. Monsallier, votre père, en outre qu'il jouit dans notre ville d'une haute considération, n'est-il pas en effet administrateur de la Caisse d'épargne depuis plus de quarante ans. Membre du Conseil des directeurs depuis 1893 et de la Commission de surveillance depuis 1901, il a été nommé, en 1902, secrétaire de ce Conseil. Je suis heureux de dire ici qu'il a été appelé à ces différentes fonctions par la grande estime dans laquelle le tiennent ses collègues qui ont ainsi récompensé une collaboration aussi assidue que dévouée, et apprécié comme il convenait la rectitude de son jugement et la loyauté de son caractère.

M. Monsallier, qui habite Le Havre depuis très longtemps, est un parfait honnête homme ; il jouit d'amitiés qui l'honorent. Allié à une honorable famille de notre ville, il est, depuis de longues années, le collaborateur, en même temps que l'ami fidèle et dévoué de l'éminent président de notre Chambre de Commerce, M. Joannès Couvert, qui est aussi un mien ami de longue date.

M. Couvert a tenu, Madame, à vous assister à cette cérémonie. Vous avez le droit d'être fière de ce patronage. Vous avez aussi comme témoin Mlle Lucie Monsallier, votre sœur aînée. Qu'elle me permette de rendre hommage à la bonté de son cœur et à l'activité avec laquelle elle se consacre aux œuvres de charité et d'assistance.

Vous avez en elle un guide que vous voudrez suivre en répandant à son exemple les bienfaits de la charité. Vous allierez ainsi de la façon la plus heureuse l'art et la bonté. Elevée par des parents qui ont développé en vous les qualités de l'esprit et du cœur, vous êtes en effet, Madame, une artiste de grand goût. Les succès qu'à ce titre vous avez obtenus ont consacré une réputation qui vous fait honneur ; vous saurez montrer que le beau et le bien ne sont qu'une seule et même chose, en cultivant l'art qui occupe en votre vie une place privilégiée et en donnant une part de votre activité aux œuvres qui ont pour but de venir en aide à ceux que l'infortune accable.

Quant à vous, Monsieur, vous n'êtes point Havrais et je n'ai pas l'honneur de vous connaître personnellement, mais ce que je sais de vous suffit largement pour m'autoriser à dire que vous appartenez à une élite. Grâce à des qualités soutenues de travail et d'énergie, vous êtes parvenu à des fonctions qui font présager la haute situation que vous occuperez certainement un jour dans la magistrature. Si vous aviez d'ailleurs besoin de répondants, vous les trouveriez dans les honorables témoins qui vous assistent : M. André Chaumeix, écrivain au talent duquel je crois superflu de rendre hommage et qui dirige avec une haute distinction le *Journal des Débats* ; M. Bellynck, portraitiste remarquable dont les œuvres, fort goûtées des amateurs d'art, ont été l'objet des récompenses les plus flatteuses. Vous avez également près de vous en ce jour l'un de vos parents, M. Berthelemy, l'éminent professeur de droit administratif de la Faculté de Paris, dont les ouvrages en cette matière font autorité.

Cette parenté et ces patronages vous font le plus grand honneur.

Madame et Monsieur,

Permettez-moi, en finissant, de vous exprimer mes félicitations bien sincères. Mes vœux vous accompagnent dans la vie qui vous sera désormais commune ; que le bonheur qui entre en ce jour dans le foyer que vous allez fonder soit toujours avec vous et qu'aucun nuage ne le vienne troubler.

⁂

On célébrait lundi à la Mairie de Sainte-Adresse, et hier matin à l'église de la même commune, le mariage de Mlle Thérèse Herouard, fille de M. J. Herouard, entrepreneur de travaux publics, avec M. Maurice Reignard, ingénieur-chimiste à Paris.

Les témoins du marié étaient M. Charles Reignard, commerçant à Paris, son oncle, et M. Elie Ambaud, rentier au Havre, son ami.

La mariée avait comme témoins M. Louis Desquesnes, propriétaire à Sainte-Adresse, son oncle, et M. André Houzard, avoué au Havre, ami de la famille.

Le mariage civil était présidé par M. de Querhoënt, maire de Sainte-Adresse, lequel prononça une excellente allocution à l'égard des nouveaux époux et de leurs familles.

Le mariage religieux groupait une nombreuse assistance et fut l'objet d'une manifestation musicale très artistique.

Œuvre de la Goutte de Lait Ad. Caron

L'Œuvre de la Goutte de Lait Ad. Caron vient de publier le compte moral de l'année 1913. C'est un intéressant travail qui met en lumière l'intérêt social de l'œuvre poursuivie et la valeur des résultats obtenus.

Dans son rapport, M. le docteur Du Pasquier se plaît à souligner l'excellence de ces résultats. Ils sont dus pour une large part à la générosité publique qui permet, par la fidélité de ses souscriptions, de maintenir l'œuvre dans une voie où elle rend journellement les plus grands services à toutes les classes de la société et principalement à la classe ouvrière.

Notre cours de puériculture, dit-il, où grâce à la bienveillance de Mme Marcourt, directrice du Lycée de jeunes filles, et de Mlle Rosay, professeur d'hygiène, nous avons la satisfaction d'enseigner à de futures mères de famille comment on élève les nourrissons, fonctionne toujours très régulièrement. Nous espérons que cet enseignement pratique, que les jeunes filles semblent vivement apprécier, créera pour l'avenir une génération de jeunes mères instruites et courageuses dont notre pays a plus que jamais besoin.

Je tiens enfin à témoigner toute notre gratitude aux fidèles collaborateurs dont l'effort soutenu nous permet de mener à bien notre tâche ; M. Albert-Herrenschmidt, notre plus qu'excellent secrétaire, dont l'éloge ne m'est plus possible faute de mots appropriés dans mon vocabulaire ; M. Charles Canoville, qui remplit avec le zèle et la régularité d'un administrateur modèle les ingrates fonctions de trésorier ; M. le docteur Portes, qui assume, avec un dévouement sans défaillance et une compétence très éclairée, la consultation du cours de la République, et je n'aurais garde d'oublier la précieuse Mme Renault qui, assistée maintenant de sa fille, constitue la cheville ouvrière de notre œuvre, toujours sur la brèche depuis sa fondation.

Du rapport de M. Albert Herrenschmidt, extrayons ces passages :

S'il vous était donné de parcourir nos archives, de feuilleter nos registres, de relever le nombre des enfants qui sont passés par notre Œuvre depuis sa fondation, vous arriveriez à un total atteignant près de huit mille nourrissons.

Ils firent à la Goutte de Lait des séjours plus ou moins longs. Entrés malades, gravement malades le plus souvent, ils en sont partis dès qu'un mieux s'est fait sentir dans leur état, et nous ne saurions trop déplorer l'indifférence de certaines mères qui, pour ne pas se plier aux exigences pourtant bien douces de notre règlement en ce qui concerne les pesées obligatoires et les heures de livraison du lait, se sont libérées d'un cœur léger de nos prescriptions et ont retiré leurs enfants dès qu'ils furent arrachés à la mort par la science et la sagesse des secours urgents qu'on était venu demander à l'art de nos docteurs.

Mais il vous serait aussi donné, Mesdames et Messieurs, de suivre le sûr et constant développement de notre Œuvre au cœur des familles mieux instruites et plus reconnaissantes.

Parmi les milliers d'enfants que la Goutte de Lait Ad. Caron a élevés, parmi les centaines qu'elle nourrit annuellement, vous rencontreriez souvent des frères, des sœurs de nos premiers nourrissons. Les aînés sont déjà aujourd'hui des petits hommes de quatorze ans ! Des enfants viennent aujourd'hui chercher du lait, qui passèrent eux-mêmes un jour dans le pèse-bébé, et ne durent l'oubli de leur frayeur et de leurs larmes qu'au sourire d'une poupée, à la douceur de l'étreinte maternelle.

Ce sont là des traits touchants qui montrent l'ampleur et l'excellence de l'œuvre entreprise. Ils témoignent de la confiance des familles. C'est comme une chaîne d'attentions, de soins vigilants, qui se poursuit au fil des années et dont chaque maillon marque une étape de fidélité réciproque.

Une œuvre qui peut mettre en regard de la constance de son effort la haute valeur d'un résultat palpable, d'autant plus digne d'intérêt qu'il coopère à la richesse nationale en lui assurant le mieux possible des forces de vie, une œuvre pareille, dégagée de tout parti-pris d'opinion, de personnalités, de toute question confessionnelle, ne pouvait que recevoir les encouragements de tous.

La gratitude nous fait un devoir de rendre avant tout hommage à ces concours. C'est par eux que nous avons pu poursuivre une tâche de quinze années utile et féconde. C'est par eux que nous espérons faire plus encore le jour où les ressources de la Goutte de Lait Ad. Caron lui permettront d'élargir son action et de justifier mieux encore le titre de Goutte de Lait-Type que nos amis ont bien voulu nous décerner.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la Goutte de Lait Ad. Caron a inscrit sur ses registres 207 nouveaux enfants. Elle a distribué en ces douze mois 704,410 flacons, représentant 53,800 litres de lait.

Tant à notre siège social qu'à notre succursale, et avec l'assistance toute maternelle de notre Comité de dames et de jeunes filles, il a été procédé, pendant l'année, à 2,057 pesées de nourrissons.

Notons encore qu'en 1913 le Havre a vu naître 3,384 enfants. Il en a perdu 578 de 0 à 1 an. Sur ce nombre, 306 sont morts d'entérite, soit 17,08 0/0 pour la mortalité générale infantile de 0 à 1 an, et 9,04 0/0 pour la mortalité par entérite.

A la Goutte de Lait, les chiffres correspondants sont 6,27 0/0 pour la mortalité générale et 0,48 0/0 pour la mortalité par entérite.

On ne saurait mieux souligner l'efficacité du rôle rempli par l'œuvre et justifier la fidélité des sympathies havraises qui lui sont acquises.

Banquet Annuel

de la Chambre Syndicale des Brasseurs de Cidre du Havre

Dans une intimité toute professionnelle, les membres de la Chambre Syndicale des Brasseurs de Cidre du Havre étaient réunis hier soir au Grand Hôtel des Négociants en leur banquet annuel.

Ce repas exquis réunissait une cinquantaine de convives parmi lesquels plusieurs dames et demoiselles apportaient l'attrait de leur élégance.

M. E. Bretteville, président de la Chambre syndicale des Brasseurs de cidre, présidait, ayant à ses côtés MM. Maleux, président d'honneur ; Vasse, ancien président actif ; Lechevallier, vice-président ; Roger, secrétaire ; Gallais, secrétaire-adjoint ; Pimare, vice-président du Syndicat général du Commerce et de l'Industrie ; Ruffin, vice-président du Syndicat des Vins et Spiritueux ; Lefeu, vice président du Syndicat du Commerce de l'Epicerie.

Chacun des convives fit le plus grand honneur au menu copieux et savoureux préparé à leur intention et, au champagne, M. Bretteville prit la parole.

M. BRETTEVILLE présenta les excuses de MM. Mandeix, du Syndicat national des vins et spiritueux ; Ramelot, président du Syndicat général du commerce et de l'industrie ; Fromageot, président de l'Union des commerçants, et les remercia de l'intérêt qu'ils portent aux brasseurs de cidre.

En même temps il félicita ses collègues du bureau et remercia la presse havraise de sa précieuse collaboration.

Il formula l'espoir de voir les sociétaires assister plus nombreux aux réunions corporatives syndicales et remercia les assistants des preuves de la sympathie témoignée par leur présence à cette fête.

M. Bretteville, au nom du Syndicat remit un diplôme et une médaille de bronze aux employés de brasseurs, MM. Charles Delalandre, pour 7 ans de bons services chez M. Chevallier, et Charles Malandain depuis 5 ans chez M. Louis Duval.

En terminant, M. le président leva son verre aux dames, aux représentants des syndicats, à ses collègues et à la prospérité de la Société.

M. MALEUX adressa quelques paroles aimables aux dames ; tout en regrettant leur petit nombre il les invita à collaborer à l'œuvre de la Chambre syndicale en engageant leur mari à assister à chaque réunion, puis leva son verre en leur honneur ainsi qu'à la santé des titulaires des récompenses décernées.

M. PIMARE, après avoir excusé son président M. Ramelot, tint à souligner les paroles prononcées par MM. Bretteville et Maleux pour encourager les membres de la chambre à venir plus nombreux aux réunions au cours desquelles sont discutées des questions du plus grand intérêt pour eux.

Il porta un toast à la prospérité du Syndicat, aux dames et à l'aimable président, M. Bretteville.

Une quête faite au profit des Colonies scolaires de vacances et des livrets de caisse d'épargne produisit une somme de 37 fr. 05.

La soirée fut agréablement prolongée par des chansons.

POUR VOTRE **MONTRE-BRACELET**
VOYEZ LE CHOIX **ET** LES **PRIX**
CHEZ GALIBERT, 16, Place de l'Hôtel-de-Ville
100 MODÈLES de 12 à 900 fr.
Marche et Ressort garantis 3 ans

Feuilleton du PETIT HAVRE 46

LA

FEMME DE MONSIEUR LE DUC

PAR

Constant GUÉROULT

PREMIÈRE PARTIE

La Comédie du Mariage

Gontran prit sa main et la contemplant tout ému :

— Christiane ! murmura-t-il d'une voix attendrie, Christiane vivante !

— Allons, mon ami, dit la jeune femme, asseyez-vous là, entre moi et ma mère, qui va arriver, on vous contera tout cela en déjeunant.

Puis elle pressa la main de Marcel et on se mit à table.

XXIII

UNE PHOTOGRAPHIE

Mme Charvay était venue enfin et avait renoué connaissance avec Gontran qui, on le sait, allait souvent voir Christiane pendant la longue absence de Marcel.

Puis on s'était mis à déjeuner, mais Gontran s'arrêtait souvent, pour regarder Chistiane.

Il ne pouvait en croire ses yeux ; Christiane, que tout Paris croyait morte, Christiane dont le sang avait été répandu à flots, elle était là, près de lui, non seulement bien vivante, mais plus fraîche, plus jolie, plus charmante que jamais, car elle était gaie et souriante, tandis qu'il l'avait toujours vue triste ou désespérée.

— Ah ! mon pauvre Marcel, que tu dois être heureux ! s'écria-t-il enfin.

— D'autant plus heureux, répliqua Christiane, que, si vous me revoyez vivante, c'est à lui seul que je le dois.

— Mais raconte-moi donc cette mystérieuse histoire, dit Gontran à Marcel.

— Très volontiers, d'autant plus que, faisant partie de la Société Guimbard et Compagnie, il est indispensable que tu sois au courant de tout ce qui concerne cette affaire.

Alors Marcel fit à Gontran le récit détaillé de tous les événements qui se sont déroulés sous les yeux du lecteur ; sa longue séance dans la rue de Courcelles, son anxiété en voyant s'agiter les rideaux de la chambre de Christiane, le cri désespéré de celle-ci, son apparition foudroyante au moment où elle allait succomber au couteau de son assassin, et finalement la convention intervenue entre lui et le meurtrier lui-même pour retrouver le vrai coupable, qu'on ne pouvait guère découvrir qu'avec son aide, puisque lui seul connaissait les traits de cet homme.

— Quand je me trouvai seul avec Christiane, poursuivit Marcel, je lui fis observer que l'insouciance coupable dont son mari avait fait preuve dans cette circonstance, jointe au projet bien arrêté de son ennemi de se débarrasser d'elle par tous les moyens possibles et à la certitude que cet ennemi avait des complices dans sa maison même, l'exposait à une mort certaine, si elle ne prenait résolument le parti de quitter cette demeure, plus dangereuse pour elle qu'un repaire de bandits.

— Vous avez raison, me dit Christiane, je ne serais pas rassurée dans cette maison, je tremblerais à chaque pas de m'y trouver face à face avec un assassin, je vais me faire transporter chez ma mère.

— Vous oubliez, répliquai-je, que votre mari a le droit de vous contraindre à réintégrer le domicile conjugal, comme dit la loi, et qu'il ne manquera pas de le faire, au moins dès que vous serez rétablie, et ne fût-ce que dans l'intérêt de sa considération.

— Où aller alors ?

— En quelque lieu que vous vous retiriez, il aura toujours les mêmes droits et il en usera.

— Il n'y a donc aucun moyen de me soustraire à une obligation qui pour moi est un danger de mort ?

— Il en est un, un seul.

— Lequel ?

— Vous faire passer pour morte.

Depuis quelques instants je ruminais ce dessein, le seul qui pût sauver Christiane de l'obligation de venir demeurer près de son mari, c'est-à-dire au milieu même des ennemis invisibles qui l'attendaient là, qui guetteraient une occasion favorable et la signaleraient de nouveau à celui qui déjà avait si bien profité de leurs indications.

J'exposai aussitôt à Christiane le plan que je venais de concevoir.

Il fallait quitter Paris, non en chemin de fer, sa pâleur et son extrême faiblesse offrant des indices trop faciles, trop reconnaissables dans le cas où l'on chercherait sa piste, mais dans une voiture qui l'emmènerait aussi commodément que possible en marchant au pas. Nous nous arrêterions à une petite distance de Paris, où elle passerait deux jours à se reposer, puis nous repartirions, toujours au pas, pour un petit hameau inconnu, situé près d'Etampes, où un ancien fermier de mon père, resté tout dévoué à notre famille et prévenu d'avance, préparerait une habitation pour Christiane.

Il lui donnerait sa fille pour compagne, en attendant le moment où je trouverais à propos de faire venir Mme Charvay, que je croyais nécessaire de laisser quelques jours dans l'ignorance du sort de sa fille, afin que la réalité de son désespoir constatât aux yeux de tous la disparition de celle-ci. Tout se prêtait à l'exécution de ce plan, les preuves visibles et éclatantes de l'assassinat et le sang répandu si abondamment, qu'il semblait évident que le meurtre avait eu une issue mortelle. Après avoir combattu quelque temps un dessein dont la hardiesse effrayait sa nature timide, Christiane reconnut enfin que la prudence lui commandait impérieusement de l'adopter et elle consentit.

Il fallait se hâter, car il était près de trois heures et le duc ou les domestiques pouvaient rentrer et alors tout était manqué. Je sortis pour me mettre à la recherche d'une voiture et, dix minutes après, j'en ramenais une. Il fallait des précautions excessives pour transporter Christiane sans secousse la moindre commotion pouvant déranger le pansement sommaire que j'avais appliqué sur la plaie et faire jaillir le sang ; ce fut donc en tremblant et avec des soins extrêmes que je la pris dans mes bras pour la porter dans le fiacre qui stationnait devant la porte de l'hôtel.

Cette opération se passa sans accident et je commençai enfin à respirer librement quand la voiture commença à marcher, car jusque-là j'avais éprouvé des transes mortelles en songeant que les domestiques ou leur maître pourraient arriver incessamment.

Une heure après, nous étions loin et nous arrivions au petit jour à Choisy-le-Roi. Ma première pensée fut d'appeler un médecin pour faire soigner la blessure de Christiane, mais j'y renonçai aussitôt en songeant au danger qu'il y aurait pour nous à mettre sous ses yeux la preuve palpable d'un meurtre que son devoir lui commanderait de signaler à la justice. Je me décidai donc à la panser moi-même, et, m'étant pourvu par la ville de tout ce qu'il me fallait pour cela, ayant en outre tout le loisir nécessaire, l'opération se fit très heureusement cette fois.

Nous nous remettions en route le lendemain matin, sur les instances de Christiane, qui se sentait beaucoup mieux et avait hâte de se voir loin de Paris, et le soir même nous mettions pied à terre au seuil de cette maisonnette, où tout était installé pour nous recevoir. C'était la demeure de Christiane, qui l'habitait avec Augustine, la fille aînée du fermier, tandis que moi j'occupais une chambre à l'hôtel du *Lion d'Or*, à Etampes.

Deux jours après, je la quittais pour retourner à Paris et je me rendais aussitôt près de Mme Charvay, qui, dès qu'elle m'aperçut, s'élança vers moi et tomba dans mes bras en pleurant à chaudes larmes.

Je ne voulais pas lui apprendre brutalement la vérité.

Je savais qu'une grande joie, succédant brusquement à un immense désespoir, pouvait produire les plus funestes effets.

— Madame Charvay, lui dis-je, vous que j'ai toujours connue si pieuse, si croyante, vous n'avez donc plus foi en la Providence ?

— La Providence, dit-elle en pleurant toujours, hélas ! que peut-elle faire pour moi, désormais, après m'avoir ravi ma fille ?

— Si cependant vous saviez ce qu'elle est devenue, sur quel coin de terre vous pouvez aller la pleurer, ne serait-ce pas déjà pour vous une espèce de consolation ?

— Quoi ! s'écria-t-elle en levant tout à coup les yeux sur moi, on sait où est son cad... son corps ?

— Oui.

— Oh ! alors vous allez me conduire...

— Où on l'a déposée. Je suis venu pour cela.

— Tout de suite, n'est-ce pas ?

— Le temps de faire quelques préparatifs de voyage, car c'est loin d'ici.

— Vous avez vu... sa tombe ?

— Je l'ai vue en rêve.

— Ah !

(*A suivre*)

GALERIES DU HAVRE

Demain JEUDI 30 Avril

NOUVEAUTÉS

Voir en 5e Page, détail de cette importante mise en vente.

Nos hôtes

Le général Léautier, venant de Caen, est arrivé au Havre hier matin.

Cet officier vient passer l'inspection des troupes du 129e régiment d'infanterie. Il est descendu à l'Hôtel Moderne et doit repartir demain.

La Retraite de ce Soir

La retraite militaire qui doit avoir lieu ce soir parcourra l'itinéraire suivant :

5e canton. — Hôtel de Ville (côté Ouest), rue d'Etretat, rue Joinville, rue Thiers, rue Michelet, rue du Lycée, rue Thiébaut, Caserne Kleber.

Nouvelles Maritimes

Nos Transatlantiques

La Savoie

Le paquebot transatlantique *La-Savoie*, venant de New York, est attendu mercredi 29 avril, à 13 h. 30.

Le *Dolphin*

Le ketch à moteur auxiliaire *Dolphin*, parti du Havre vendredi dernier, est arrivé lundi à Brest, sa destination, où il servira d'annexe au *Duguay-Trouin*.

Faits Divers

UNE RIXE SANGLANTE

Sur le pont Notre-Dame, un Nègre tombe frappé d'une balle de revolver

Le quartier Notre-Dame a été, à nouveau, mis en émoi hier matin, dès l'aube, par une affaire sanglante dans laquelle le revolver et le couteau ont une fois de plus joué un rôle regrettable.

Il s'agit il est vrai d'une de ces rixes qui surviennent entre marins en goguette, à propos de rien, et dans laquelle les plus surexcités par l'alcool absorbé pendant la nuit, sont les plus enclins à devenir meurtriers.

Voici les faits tels qu'ils ont été révélés par l'enquête entreprise sur le champ :

Un nègre, nommé Adrien Alio, âgé de 22 ans, né à Libreville, embarqué comme garçon de salle à bord du steamer *Afrique*, de la Compagnie des Chargeurs Réunis, avait passé la nuit à festoyer dans le quartier Notre-Dame en compagnie de trois camarades : Amadou Courbely, Raphaël Angandara et Horace Zuber, qui font partie de l'équipage du même navire.

Les quatre compagnons se trouvaient, vers cinq heures du matin, sur le pont Notre-Dame et se disposaient à regagner leur bord.

Vinrent à passer deux jeunes gens, les nommés L..... et J....., âgés de 17 ans. Ils étaient suivis par un nommé Jean-Louis Delbos, âgé de 18 ans, demeurant rue du Général-Faidherbe, lequel soutenait une femme ivre-morte.

En apercevant les nègres, L..... et Jules Delbos se mirent à les insulter en les traitant de sales noirs, sales bamboulas, etc.

Afin d'éviter une querelle, Zuber entraîna ses camarades au café des Trois Mousquetaires, qui venait d'ouvrir. Ils se mirent à consommer.

Mais un instant après, L..... et Delbos revinrent à proximité du café et du dehors recommencèrent leurs injures.

Le nègre Alio sortit, suivi de son camarade Courleby, pour demander des explications aux insulteurs.

Au lieu de répondre, Delbos sortit immédiatement de sa poche un couteau à cran d'arrêt, fit jouer le déclic et exécuta une garde menaçante devant Alio.

Au moment où ce dernier approchait, un coup de feu retentit.

L..... venait à son tour de sortir un revolver de sa poche et avait fait feu sur Alio, lequel tomba à la renverse frappé au côté gauche de la poitrine.

Aussitôt les camarades du blessé s'occupèrent, les uns de le soigner, les autres de courir au poste de la rue des Drapiers.

Plusieurs agents survinrent immédiatement sur les lieux et purent arrêter les agresseurs avant qu'ils n'aient eu le temps de s'éloigner.

Le blessé fut transporté au poste où un pharmacien fut appelé pour lui donner des soins. Il reprit ses sens et put donner des explications sur la rixe à M. Gibert, commissaire de police, accouru sur les lieux.

Le magistrat put mettre en présence le coupable et la victime. Le nègre Alio reconnut formellement et désigna L....., comme auteur du coup de revolver.

En conséquence, L..... et Jean Delbos ont été mis à la disposition, le premier sous l'inculpation de tentative de meurtre, le second comme complicité.

Le blessé a été transporté en voiture d'ambulance à l'Hospice Général. L'interne qui l'a examiné n'a pu se prononcer sur la gravité de la blessure. Celle-ci paraît néanmoins présenter un certain caractère de gravité car elle intéresse la région cardiaque.

« Poids Plume » ou « Poids Moyen » ?

« Poids plume » auprès des voitures ; « poids moyen » parmi les voiturettes, la 7 HP. Clément 55/100, à 3.700 frs, est la machine parfaite tenant le juste milieu. Renseignements aux Usines Clément-Bayard, de Levallois, Paris. Concessionnaire : *Electricité Industrielle*, 13, pl. de l'Hôtel-de-Ville, Havre.

Un Abandon d'Enfant

On trouve le Bébé dans un confessionnal de l'Eglise Saint-Michel

En pénétrant dans l'église Saint-Michel, hier après-midi, vers trois heures, une dame habituée de ce lieu avait son attention attirée par les vagissements d'un bébé. Elle voulut se rendre compte d'où partaient ces cris. Ses pas la conduisirent auprès d'un confessionnal placé près de la sacristie.

Sans nul doute l'enfant était à l'intérieur et la dame ne douta pas qu'il ne fût abandonné. Elle se rendit auprès de M. Hauchard, sacristain de l'église, qui se trouvait à travailler dans un jardin à proximité et le mit au courant. Ce dernier se rendit à l'église et découvrit l'enfant, un petit garçon de quinze jours à peine, qui pleurait de toutes ses forces. Il était enveloppé dans des langes très propres et une couverture brune. Il avait aussi, autour du corps, une serviette de toilette portant les initiales F. B.

M. Baldini, commissaire de police de la troisième section fut informé de cette trouvaille.

Le magistrat fit d'abord transporter l'enfant à l'Hospice Général, puis ouvrit une enquête.

Il a été établi que le bébé avait été amené à l'église vers une heure et demie. Des ouvriers travaillant dans l'église avaient entendu les cris de l'enfant vers deux heures et demie. Certains détails recueillis au cours de l'enquête permettent de croire qu'il sera facile de retrouver l'auteur de cet abandon. Le service de la sûreté est chargé de cette mission.

BIÈRES OUEST

Les plus hautes récompenses aux expositions internationales et universelles.

Turin 1911 : LE GRAND PRIX

Gand 1913 : MEMBRE DU JURY HORS CONCOURS

Port d'Armes Prohibées

Un nommé Mabot Héroué, âgé de 28 ans, chauffeur à bord d'un navire des Chargeurs Réunis, a été arrêté dans la nuit de lundi à mardi, rue de Paris, alors qu'il était en état d'ivresse.

Ayant été trouvé porteur d'un revolver, de 75 cartouches et d'un couteau à cran d'arrêt, Héroué a été envoyé au parquet.

Collision

Par suite d'une collision qui s'est produite lundi soir vers six heures, sur le boulevard d'Harfleur, près de la rue Denis Papin, une voiture appartenant à M. Alcover, demeurant 49, rue des Drapiers, eut ses brancards brisés. Le cheval qui la tirait fut blessé au dos par le brancard du camion abordeur appartenant à M. Henri Hauguel, demeurant à Gournay.

M MOTET, DENTISTE, 52, r de la Bourse-17, r. M.-Thérèse

THÉATRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

SIGURD

Sigurd n'a pas seulement conquis, hier, la mystérieuse Brunehilde. Il a opéré ce miracle de conquérir — tâche beaucoup moins symbolique mais beaucoup plus délicate — la première salle comble de la saison.

C'est un honneur très grand qui peut réjouir à double titre. La question « recette » étant plus particulière, retenons surtout l'avènement brillant et définitif de l'œuvre de Reyer à notre répertoire de drame lyrique.

L'ouvrage est vraiment superbe. Le temps en a respecté la pure et grave et sereine beauté. *Sigurd* a pu paraître un jour à certains esprits comme enveloppé de réminiscences wagnériennes. Simple apparence. La légende volontairement naïve qui sert de thème au livret peut seule, à la rigueur, égarer un instant.

La musique est essentiellement française. Elle a la clarté, la souple, l'harmonieuse précision latines. Elle réalise à souhait la forme du drame lyrique sans trahir les traditions mélodiques de l'Ecole nationale.

S'il fallait lui trouver une parenté intellectuelle, il faudrait le rapprocher plutôt du grand méconnu Berlioz que du géant de Bayreuth.

Elle se pare de toutes les étincelantes ingéniosités, de tous les prestiges d'une instrumentation soutenue, complète et personnelle.

Le commentaire de la phrase chantée en amplifie si heureusement le caractère, il s'associe si intimement à l'argument dramatique, qu'il est impossible de les détacher, même quand le musicien a retenu à son insu une phrase de *l'Africaine* pour s'en servir comme leit-motive du duo de Brunehilde et de Gunther.

Il n'y a que des éloges à faire de l'interprétation d'hier.

Le nom de M. Fontaine paraît avoir exercé sur le public une attraction dont l'ensemble de la représentation a bénéficié.

L'attente n'a pas été déçue. L'artiste a remarquablement interprété le rôle de Sigurd, montrant une sensibilité délicieuse et contenue dans les passages d'attendrissement — son air *Hilda, vierge au pâle sourire* a été notamment nuancé avec un goût très sûr — une chaude vigueur dans les scènes dramatiques.

Il a alors déployé une voix étendue, sonore, un peu trop sonore parfois m'a-t-il semblé, quand elle a atteint des effets de puissance qui s'accommoderaient mieux d'un vaisseau plus ample que la salle de notre théâtre.

M. Fontaine a chanté Sigurd comme il l'eût chanté à l'Opéra, avec un peu plus d'émotion peut-être, mais non visible pour les non initiés.

Sachez donc que le vainqueur silencieux, grand triomphateur des nuages de feu et des spectres macabres, avait été vaincu l'après-midi par l'horaire de la Compagnie du chemin de fer.

Sigurd a raté son train comme un vulgaire mortel. Il n'est arrivé au Havre qu'une demi-heure avant le lever du rideau, juste le temps de se désen-bourgeoiser pour « s'emburgeoiser » en hâte et sauter à la conquête de la Walkyrie... sans une ombre de répétition. *Audaces fortuna...*

M. Mézy a traduit avec adresse la passion farouche de Gunther. Le rôle est, d'ailleurs, bien écrit pour sa voix généreuse et vibrante dans la partie élevée du registre.

Quel scrupule excessif amena donc Gunther à ne pas suivre l'exemple de Sigurd et de Hagen et à ne pas paraître avec le réalisme relatif mais d'un certain caractère, des bras nus ?

Gunther s'était emprisonné les biceps dans un maillot fertile en plis. Par ces temps d'athlétisme complet, le bras nu est très acceptable. Il devait même être d'ordonnance chez les Huns !

M. Aumonier nous a présenté un Hagen de belle allure et M. Valès fut tout à fait bien — mais là, tout à fait bien — en grand prêtre d'Odin. Sur une barbe de fleuve, il a déroulé la majesté druidique de l'invocation à Frya avec une expression de grandeur et de foi recueillie.

Mlle Sterda a délicatement traduit l'air du réveil de la Walkyrie et enlevé dans un bel élan de lyrisme enflammé le duo du troisième acte et le duo d'amour avec Sigurd.

Associons aux bravos Mlle Rezia, touchante et gracieuse Hilda ; Mme Dalcia (Uta) MM. Lamy, Woertz, Zéry, qui firent bonne figure dans le groupe des envoyés d'Attila.

Et louons enfin l'orchestre ; son chef, M. Alary, pour leur interprétation consciencieuse et colorée ; la mise en scène suffisante...

Nous avons revu les classiques nuages de feu expédiés par... nos pompiers, ce qui est une manière de paradoxe ; la revanche de la pompe !

A.-H.

Demain jeudi, *Werther*, opéra de Massenet, avec le concours de Mlle Garchery, de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Charlotte ; Mlle Rezia, dans celui de Sophie, et MM. Marny, Mézy et Valès, dans les rôles de Werther, Albert et Le Bailly. Avec cette distribution c'est une excellente soirée en perspective. — Bureaux à 8 heures ; rideau à 8 h. 1/2.

Samedi 2 mai, avec le concours de Mlle Cesbron, *Louise*, roman musical en cinq tableaux. Musique de Charpentier.

La location est ouverte.

Théâtre-Cirque Omnia

CINEMA OMNIA PATHÉ

Le Nouveau Programme du Cinéma

Le Secret de l'Orpheline

Qui aurait cru, dans les débuts du cinéma, que le drame et la comédie y trouveraient une aussi large place. C'est qu'on ne songeait pas au perfectionnement des appareils, mais on pensait pas non plus que les artistes arriveraient à tout expliquer par la musique si expressive et par écrit.

Les situations les plus compliquées, les états d'âmes les plus divers sont maintenant placés sous les yeux du public, et si bien que celui-ci n'a aucun effort à faire pour se récréer à son aise.

Cette semaine Pathé nous donne un modèle du genre avec *Le Secret de l'Orpheline*. C'est un drame émouvant dont les situations pathétiques se déroulent dans l'admirable décor du lac du Bourget. Ce sont des photographies d'un coloris très fin qui sont projetées sur l'écran comme autant de tableaux de maîtres. Ajoutons à cela une interprétation remarquable avec Mme Massart, dont l'éloge n'est plus à faire, l'intelligente et fine Cécile Guyon, et M. Jean Dax, dont l'art sobre et distingué est mis en valeur dans deux rôles importants.

Nous n'entreprendrons pas de décrire les quatre parties de ce drame, au cours duquel une jeune dactylographe souffre d'une erreur judiciaire qui fit condamner son père. Bornons-nous à enregistrer le succès remporté par ce film sensationnel à la première d'hier.

Un comédie sentimentale *Mariage d'inclination* a obtenu également un gros succès.

Mais il faut mettre une mention spéciale pour le *Pathé-Journal* qui nous relate d'une façon grandiose la réception des souverains anglais à Paris. On applaudit surtout la revue de Vincennes, le défilé des troupes, les charges de cavalerie, etc.

Parmi les scènes amusantes, citons : *On mange dans le jardin*, mais disons surtout l'hilarité que déploie le film d'actualité où Rigadin se présente à la députation. L'amusant Prince nous fait passer un bon moment et termine on ne plus agréablement cette soirée.

Le sensationnel programme de cinématographe qui débutait hier soir à l'Omnia, est des plus attrayants. Deux grandes pièces composent cet intéressant programme, dont une comédie sentimentale, de M. Daniel Riche, **Mariage d'Inclination**, est des plus captivante, et une grande scène dramatique de M. G. de Morlhon, représentée en 4 parties, **Le Secret de l'Orpheline**. Ce drame émouvant, qui déroule ses situations pathétiques dans l'admirable décor du lac du Bourget a une interprétation remarquable avec Mme Massart, dont l'éloge n'est plus à faire ; l'intelligente et fine Cécile Guyon ; M. Guise et M. Jean Dax, dont l'art sobre et distingué est mis en valeur dans les deux rôles de Morin père et Morin fils.

Le programme est complété par : *Les Rapides et Cascades en Nouvelle Zélande. On mange dans le Jardin*, scène comique ; *Rigadin candidat député*, scène comique jouée par l'irrésistible Prince et en plus des dernières actualités du *Pathé-Journal*, *Les Souverains anglais en France* : l'arrivée à Calais, réception à Paris, à l'Hôtel de Ville, à l'Elysée, aux courses d'Auteuil, et la revue de Vincennes.

Bureau de location ouvert comme d'usage.

Tous les soirs à la sortie, service spécial de tramways.

Folies-Bergère

LE PETIT CYRANO

Troupe Nouvelle. — Jean Péheu

Tous ceux de nos concitoyens qui suivent les intéressantes représentations données par les Folies-Bergère considèrent comme une sorte d'événement la venue dans notre ville de Jean Péheu, l'une des plus brillantes étoiles du café-concert. Aussi, est-il inutile de dire qu'une foule de spectateurs se pressait hier dans la coquette enceinte de la rue Frédérick-Lemaître.

Très gros succès ; il ne pouvait en être autrement d'un spectacle aussi attrayant que celui mis à l'affiche par les Folies-Bergère.

La troupe, entièrement renouvelée, devait ajouter un attrait de plus à cette soirée de débuts. Tous les nouveaux venus, qui se sont montrés excellents artistes, reçurent hier le baptême du succès dans notre ville.

Mme Brehy, une artiste très connue des Havrais, qui apprécièrent maintes fois sa diction et son répertoire amusant ; Mlle Cista Darfeuil, qui détaille agréablement des couplets sentimentaux ; Mlles Miky et Mine Seller, également amusantes et pleines d'entrain ; MM. Lerda, Mulhery, Duval et Baroch, quatre gais compères qui surent divertir longuement leur auditoire, furent appréciés suivant leur mérite ; et se partagèrent les chaleureux applaudissements que le public ne manqua pas de leur adresser.

Le très populaire artiste Jean Peheu fit valoir et sa verve d'interprète et son talent de compositeur. Il nous est revenu avec un répertoire franchement gai, bourré de bons mots et d'expressions nouvelles, qu'il sut lui-même faire goûter de l'assistance.

Peheu a été salué hier par des bravos enthousiastes des spectateurs qui le réclamaient encore lorsque le rideau fut baissé sur le dernier couplet.

Dans *le Petit Cyrano*, deux actes amusants au possible, qui terminent le spectacle, Jean Peheu fut encore très applaudi. Il rendit le rôle de Rosselane avec une souplesse remarquable.

Mmes Carmen Agins, du concert Mayol ; Darfeuil, Seller, Georgette A., et MM. Marnis, F. Baroch, Dureal, Bernard, Mulhery et Lerda se montrèrent aussi d'une très grande habileté, et dépensèrent beaucoup d'entrain dans leurs rôles respectifs.

En résumé, brillante ouverture de toute une série de succès qui se prépare aux Folies-Bergère, car on voudra voir *Le Petit Cyrano* et applaudir la nouvelle troupe, où brille l'amusant compère Jean Peheu.

Ce soir, même spectacle.
Location comme d'usage.

GRAND CINÉMA GAUMONT

Aujourd'hui mercredi, 29 avril, soirée à 8 h. 3/4, représentation en exclusivité du film sensationnel,

FAUVES ET BANDITS

Grand drame d'aventures de la série artistique Gaumont

La hardiesse de ce film, son importance, sa mise en scène, son interprétation, l'intérêt de ses situations en font l'œuvre la plus remarquable et la plus téméraire présentée jusqu'ici sans aucun truquage au cinéma.

L'OMBRE SUR LE MUR

Drame moderne interprété par les meilleurs artistes des Théâtres Gaumont

Ce merveilleux spectacle sera encadré par : *Josette*, délicieuse comédie ; *La Récolte du Cacao*, *Fripon d'Amour*, *Les Actualités*, *Bout de Zan*, etc., etc.

Et en supplément du programme, *Les Fêtes Parisiennes* en l'honneur du roi et de la reine d'Angleterre.

LA GRANDE REVUE DE PRINTEMPS

Conférences et Cours

Cours d'Enseignement Supérieur Publics et Gratuits (avec projections) faits au nom de la Ville par MM. les professeurs de la Faculté de Caen.

Astronomie : *La Terre autour du Soleil*, par M. Zoretti, professeur de mécanique rationnelle et appliquée.

La 3e leçon d'Astronomie, faite par M. Zoretti, aura lieu aujourd'hui mercredi, 29 avril, à 8 h. 3/4 du soir, à l'Hôtel de Ville, dans le grand vestibule d'honneur.

SUJET :

Les Preuves mécaniques de la Rotation de la Terre.

Concours de Sténographie. — Le concours annuel organisé par l'Institut sténographique, aura lieu pour la section du Havre, le dimanche 24 mai, 8, rue de Caligny, de 9 h. 30 précises à midi et comprendra : 1° Epreuves de vitesse : degrés supérieur, commercial et scolaire ; 2° Traduction d'un texte donné, en métagraphie ou en sténographie intégrale.

Adresser de suite les inscriptions, ou demandes de renseignements, à M. le président du Cercle Sténographique, 8, rue de Caligny.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel du Havre

Audience du 28 avril 1914

Présidence de M. Tassard, vice-président

COUP DE TÊTE

Le sieur Breton, maçon aux travaux du port, 28 ans, était loin d'être au mieux avec un autre ouvrier, le sieur Héron.

Le motif ? Breton reprochait à Héron d'être très recommandé et d'être l'objet de faveurs d'une part, et d'autre part, de se mêler de ses affaires privées.

C'est ce qui explique que, le 22 mars dernier, les deux adversaires s'étant rencontrés sur la jetée, non loin du sémaphore, après un échange de quelques propos aigres doux, Breton porta à Héron un violent coup de tête en pleine figure.

Breton récolte 25 francs d'amende.
Défenseur Me Jennequin.

UNE LOCATAIRE QUI NE SE FRAPPE PAS

Mme Kirzin tient des chambres meublées rue de Bordeaux. Elle vit arriver le 30 décembre dernier une femme Louise Pacaud qui lui loua une pièce. La nouvelle venue s'installa et tout paraissait devoir se passer le mieux du monde, lorsqu'un beau jour Mme Kirzin s'aperçut que sa locataire avait déguerpi. Par une singulière coïncidence, la literie, traversin, oreillers, taies, couverture, semblait s'être volatilisée.

On retrouva le tout chez un brocanteur qui l'avait acquis de la femme Pacaud.

Cette dernière avait été condamnée par défaut à un mois de prison.

Elle fait opposition, et comme c'est la première poursuite dont elle l'objet, elle bénéficie de la loi de sursis.

L'INCORRIGIBLE DÉLINQUANT

René-Marcel Helin, 18 ans, avait volé le 5 février dernier au Grand Bazar.

Il récolta huit jours de prison avec sursis, et après la lecture du jugement, M. le président l'avertit conformément à la loi qu'il ne subirait pas sa peine si d'ici cinq ans il n'était pas condamné pour un nouveau délit durant ce laps de temps.

Mais cinq ans, c'est bien long, trop long pour Helin qui le 5 mars, exactement un mois après le premier délit retournait au Grand Bazar pour y dérober une paire de jambières.

Cette fois, il récolte un mois de prison, ce qui lui fait trente-huit jours à accomplir par suite de la révocation du sursis.

VOL DE DIVERSES MARCHANDISES

En premier lieu du caoutchouc.

Les prévenus étaient au nombre de trois : 1° la femme Jeanne Gilles, 35 ans ; 2° la nommée Julia Heydt, 26 ans ; 3° le sieur Victor Mutel, 33 ans.

Ils ont, le 28 février dernier, enlevé sur les quais une vingtaine de kilos de cette marchandise.

Un mois de prison à Mutel et à la femme Gilles ; huit jours à la femme Heydt, qui en est à son coup d'essai.

Ensuite le cacao.

C'est Joseph Ernoult, 27 ans, qui le 7 mars a éventré un sac sur le quai de Pondichéry et en a pris 3 kilos qu'il emportait lorsqu'il fut pris par un douanier.

Un mois de prison.

Enfin le café, qui a toujours le plus grand nombre d'amateurs.

Auguste Durand, 23 ans, en a pris 1 k. 250 le 2 mars. Coût : quinze jours de prison.

A. H... en portait 1 k. 400 dans sa chemise lorsqu'il fut surpris par le gardien Aubert, des Docks.

Deux mois de prison.

UN ACCIDENT SUR LES QUAIS

Nous avons déjà rendu compte des débats de cette affaire dans laquelle était poursuivi M. Barray inculpé d'avoir mis en mouvement un wagon à l'aide d'un câble, sans avoir auparavant averti suffisamment tort des ouvriers qui travaillaient au même endroit et dont l'un avait été blessé.

Le Tribunal estime que l'imprudence n'est pas caractérisée et acquitte le prévenu.

Défenseur : Me Bodereau.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sanvic

Service des Eaux. — Pour réparations de robinet d'abonné et borne-fontaine rue de la République, les conduites alimentant les rues de la République et Césaire Oursel (de la rue Alexandre à la rue Massenet) seront interrompues aujourd'hui 29 courant à partir de 2 heures de l'après-midi et pendant quelques heures.

Bléville

Pintade en vagabondage. — Une pintade égarée a été trouvée dans la propriété de M. Eloy, à Bléville, hameau de Dollemard.

La réclamer chez M. Ledoux, jardinier à Bléville.

Graville-Sainte-Honorine

Patronage Laïque de Graville. — Jeudi, réunion chez M. Lucas, à 8 h. 1/2.

Questions diverses. Ouverture de la saison d'été. Sortie du lait de mai dimanche prochain.

Société Excursionniste et matinées Fursy. — Réunion jeudi 30 avril, à 9 heures, mairie de Graville.

Inscriptions pour le lait de mai. Organisation d'une excursion à Fécamp. Questions diverses.

Coups. — M. Edmond Chambrelan, âgé de 18 ans, domestique chez M. Sauvage, à Saint-Martin-du-Manoir a porté plainte à la gendarmerie de Graville que dimanche dernier, vers 6 heures du soir, il se trouvait en compagnie d'un camarade, nommé Basille, sur la route de Fontaine-la-Mallet lorsqu'ils rencontrèrent trois jeunes gens de Montivilliers. L'un d'eux, en croisant Chambrelan, l'interpella et lui porta un coup de poing sur l'œil droit, puis un coup de couteau à la figure ; il s'empressa ensuite de filer avec ses deux camarades.

La gendarmerie de Graville a transmis le signalement de ces trois individus à la brigade de Montivilliers, espérons que ces lâches agresseurs seront vite retrouvés et recevront la punition qu'ils méritent.

Montivilliers

Nécrologie. — On annonce le décès de M. Joseph Janin, capitaine de gendarmerie en retraite, ancien rapporteur des Conseils de guerre des 7e et 3e régions de corps d'armée, chevalier de la Légion-d'Honneur, délégué du Souvenir Français, médaillé de 1870-71.

En 1872, M. Joseph Janin était brigadier de gendarmerie à Montivilliers.

Angerville-l'Orcher

Comité de Défense Républicaine d'Angerville-l'Orcher. — Président : M. E. Duval ; vice-présidents : MM. Sieurin et Basset ; secrétaire : M. Brient ; trésorier : M. Rioult ; assesseurs : MM. Martin, Argentin, Belloncle, Lambert, Taffournel, Ménager.

Les membres du Comité de Défense Républicaine adressent à M. G. Bureau, député, leurs plus chaleureuses félicitations pour le brillant succès qu'il a remporté contre la Réaction et l'assurent de leur plus profond dévouement.

Harfleur

Port d'arme prohibé. — Lundi dernier, vers 1 h. 30 de l'après-midi, les gendarmes d'Harfleur ont dressé procès-verbal contre un nommé Emile Lacheray, âgé de 23 ans, journalier, habitant chez sa tante, Mme Couture, 33, Cité Desmarais, qui, en état d'ébriété, était porteur d'un couteau à cran d'arrêt.

Rogerville

Vol. — Au cours d'une enquête sur le territoire de la commune de Rogerville, les gendarmes d'Harfleur ont recueilli une plainte de Mme veuve Bénard, née Blanche Thomas, cultivatrice à Rogerville, hameau de Vergnetot.

Mme Bénard a déclaré que le 26 courant, une cane qui couvait lui a été enlevée ainsi que les cinq œufs, d'où préjudice de 4 francs environ.

La plaignante a déclaré que ce n'était pas la première fois qu'elle était victime de vol, car vers la fin de l'année dernière, on lui a soustrait des pommes ; au moment de Noël, un coq ; depuis un lapin, et il y a quelques jours une autre cane.

Mme Bénard a dit ne pouvoir donner aucun renseignement permettant de trouver le ou les voleurs.

Une enquête est ouverte.

Bolbec

Cheval emballé. — Lundi, vers deux heures et demie, M. Quesnot, agriculteur à Gonfreville-Caillot, procédait à l'attelage de son cheval, dans la cour du grand hôtel de Fécamp.

Au moment où il vint pour mettre la bride à l'animal, celui-ci s'emballa, puis partit à fond de train et prit la direction de la rue Jacques-Fauquet, où précisément, à cause du grand marché, circulaient de nombreux piétons.

Fort heureusement, M. Jules Bunel, cocher au service de M. Legentil, entrepreneur de voitures publiques, se mit à la poursuite du cheval qu'il put, non sans difficultés, saisir et arrêter près de l'escalier conduisant à la gare de Bolbec-Ville.

Il remit ensuite l'animal entre les mains de son propriétaire qui était accouru.

Ajoutons que M. Bunel s'est déjà maintes fois signalé en pareille circonstance. Il est, du reste, titulaire d'une lettre de félicitations du ministre de l'intérieur pour actes de courage.

Accident de voiture. — Lundi également, vers quatre heures du soir, Mme Hauchecorne, cultivatrice à Bolbec, route de Goderville, venait en ville dans une voiture pour distribuer du lait chez ses clients. Elle était accompagnée de sa jeune bonne.

En arrivant en face des remises de M. Léon Bondeville, carrossier, le cheval glissa, puis s'abattit sur la chaussée, projetant à terre Mme Hauchecorne et sa bonne. La cultivatrice en fut quitte pour la peur, mais la bonne, dans sa chute, éprouva des contusions. Celle-ci fut rentrée chez M. Cyrus Lévesque, où les soins nécessaires lui furent donnés.

Le cheval, en tombant, brisa un brancard de la voiture et une partie des brocs de lait ont été renversés sur la route.

Lillebonne

REMERCIEMENTS

du Comité Républicain Cantonal de Lillebonne

Le Comité républicain cantonal remercie les 1.299 électeurs qui ont donné leur voix à son candidat M. Georges Bureau.

Il a conscience d'avoir fait tout son devoir, et il est heureux de constater que, malgré les équivoques et les efforts de la réaction, l'idée républicaine est en progrès dans toutes les communes du canton.

Merci à tous les militants qui ont employé tous leurs efforts à faire triompher la République.

Merci aux électeurs qui, dans les communes encore inféodées à la réaction, ont prouvé leur indépendance en votant pour le candidat républicain.

La réaction s'imaginait être maîtresse du canton de Lillebonne depuis le mois d'août dernier ; la journée du 26 avril a vengé cet affront au drapeau républicain en donnant la majorité à M. Georges Bureau.

Vive le canton de Lillebonne républicain !

Pour le Comité :

Le président : E. Caron Fils

Accident Mortel

Un Homme a la tête broyée par la roue d'une voiture.

Hier mardi, à 4 h. 1/2 du soir, une voiture chargée, attelée de trois chevaux, appartenant à M. Raoul Guéroult, marchand de foin à Petiville, suivait la rue Thiers, à Lillebonne, se dirigeant vers Bolbec.

A côté du conducteur, Augustin-Eugène Déheulle, âgé de 60 ans, marchait un inconnu, vêtu assez proprement et paraissant avoir de 35 à 40 ans.

Cet individu, qui disait être fatigué, demanda au conducteur de monter sur le bord de la voiture ; bien que Déheulle eût refusé cette autorisation, l'individu essaya de monter sur le brancard de la charrette, mais, calculant mal son élan, il tomba dans les jambes du cheval limonnier et la roue droite de la voiture lui écrasa la tête.

L'accident qui venait de se produire ayant eu lieu en présence de divers témoins, un rassemblement se forma rapidement, la gendarmerie fut prévenue et, après avoir mis le cadavre de la malheureuse victime dans un local servant de remise au service vicinal, procéda à une enquête.

Dans les poches du défunt on ne trouva aucune pièce d'identité, mais seulement un ticket de chemin de fer pour Bolbec et 60 centimes.

Le maréchal des logis Bardet parvint cependant à savoir que ce malheureux venait de chez un habitant du quartier du Mesnil, auquel il avait été chargé d'apprendre la nouvelle d'un accident survenu le jour même à une fillette de Bolbec, sa parente.

Après diverses recherches, la gendarmerie apprit en effet que le défunt s'était rendu dans l'après-midi chez les époux Foutel, du Mesnil pour les informer que leur nièce avait été victime d'un accident. On sut ainsi que cet homme prenait pension chez la sœur de M. Foutel, demeurant à Bolbec — mais, il n'était connu que par son prénom, il a été impossible, à l'heure où sont écrites ces lignes de savoir exactement le nom et l'état civil du malheureux qui a trouvé si tragiquement la mort.

Le cadavre a été transporté provisoirement à l'hôpital de Lillebonne, en attendant que la famille soit connue et avisée.

Détail horrible : la partie supérieure du crâne avait été détachée par la roue de la charrette, et toute la matière cérébrale, était complètement répandue dans la poussière du chemin ; un cantonnier dut la ramasser dans sa pelle.

Echos des Elections. — C'est avec le plus vif enthousiasme que la population de Lillebonne a appris le résultat de l'élection de M. Bureau dans la 3e circonscription.

Une foule de plus de 600 personnes était massée devant l'Hôtel de Ville et au fur et à mesure que parvenaient les résultats des cantons de Bolbec, Goderville, Criquetot, et enfin Fécamp, c'étaient

GRAND BAZAR

Demain Jeudi, 30 Avril

et jours suivants

FAIENCE
PORCELAINE
VERRERIE

Voir notre Annonce de la dernière page.

des acclamations sans nombre pour M. Bureau et la République.

Lorsque l'on connut le résultat général, tous se mirent à entonner la *Marseillaise*, et avec insistance on réclama l'illumination de la Mairie, ce qui fut fait et salué aux cris de Vive la République ! Vive Bureau !

Lundi une délégation du Comité Républicain, avec M. Caron, maire de Lillebonne, se rendit à Etretat, pour féliciter M. Georges Bureau du magnifique triomphe qu'il venait de remporter.

Le soir, à 8 h. 1/2, une grande retraite aux flambeaux fut organisée par les soins du Comité Républicain cantonal et parcourut les principales rues de la Ville et de la Vallée au milieu d'une foule énorme, heureuse de manifester sa joie à l'occasion de la nouvelle et magnifique victoire républicaine de la veille.

En passant devant la maison du très estimé maire, M. Caron, les clairons, et les musiques qui prenaient part à la retraite ont fait entendre leurs plus allègres sonneries, puis la *Marseillaise* fut exécutée au milieu des ovations les plus sympathiques pour M. Caron père, et son fils.

Toute la soirée a été marquée par les chants et les manifestations les plus joyeuses, sans cependant qu'aucun désordre n'ait été constaté.

Une Automobile tamponne un Sanglier. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit et demi, M. Maurice Commin revenait d'une course ; il était seul dans son automobile et suivait la route de Triquerville à Lillebonne lorsque, tout à coup, un sanglier traversa la route et vint donner dans l'avant de la voiture. La direction dévia et l'auto dévala dans un ravin, se retournant complètement sans capoter.

M. Commin, projeté hors de la voiture, resta sans connaissance ; ayant repris ses sens, il put péniblement regagner le village voisin où il se remit et fut reconduit à Lillebonne.

Outre de nombreuses contusions sur tout le corps et plus particulièrement à la cuisse et à la jambe droite, M. Commin présente des plaies à la face et une fracture de l'épaule droite. Sans présenter de danger, ces blessures obligeront M. Commin à de longs soins.

Le sanglier fut retrouvé le lendemain matin dans un hallier ; blessé sérieusement par le choc, il fut achevé d'un coup de fusil ; c'était une laie pleine de huit petits.

L'automobile a été endommagée plus particulièrement aux roues.

Accident. — Samedi soir, vers 7 heures, Mme veuve Déneuve, marchande de poisson à Yport, se rendait de Saint-Romain à Lillebonne pour le marché de dimanche. Dans la côte de Saint-Jean-de-Folleville, à 500 mètres environ avant d'arriver à la gare de Lillebonne, le cheval attelé à sa voiture est tombé, se blessant grièvement aux genoux et cassant les deux brancards. Mme Deneuve fut projetée sur la chaussée, mais ne se fit que des contusions sans gravité.

La voiture fut conduite chez M. Duménil, maréchal, pour réparation. Les dégâts sont évalués à une cinquantaine de francs.

Saint-Jean-de-Folleville

Vol de Cresson. — Mme Huet, maraîchère à Saint-Jean-de-Folleville, a porté plainte à la gendarmerie de Lillebonne contre les nommés Joseph Déhais, 38 ans, et Julien Prévôt, 29 ans, journaliers à Bolbec, pour vol de 150 bottes environ de cresson, commis à son préjudice dans une cressonnière située sur le bord de la route de Lillebonne à Tancarville.

Goderville

Accident. — M. Valle, ouvrier mécanicien chez M. Joseph Auger, route d'Ecrainville, à Goderville, était, ces jours-ci, occupé à couper des barres de fer à l'aide d'un ciseau, quand un éclat de fer lui pénétra dans l'œil droit, ce qui l'obligea d'avoir recours à M. le docteur Jouen qui lui prescrivit un repos de dix jours.

Foire. — Aujourd'hui mercredi se tiendra, à Goderville, l'une des plus importantes foires de l'année.

Angerville-Bailleul

Accident. — Ces jours derniers, le nommé Auger, domestique au service de M. Alphonse Dutot, cultivateur, demeurant à Angerville-Bailleul, était occupé à charger du bois dans une voiture, quand tout à coup, ayant glissé, il tomba et dans sa chute se fit diverses contusions à l'épaule.

Le docteur Jouen, de Goderville, appelé, lui a donné les soins que nécessitait son état et prescrivit à M. Auger un repos de 12 jours.

Annouville-Vilmesnil

Après l'élection de M. Bureau. — A Annouville-Vilmesnil, M. Georges Bureau ayant obtenu la majorité, les républicains se sont aussitôt réunis pour fêter cette victoire.

Quand le résultat général a été connu, l'allégresse a redoublé. L'assistance, après avoir sablé le champagne, a chanté la *Marseillaise*.

Tocqueville-les-Murs

Incendie. — Lundi dernier, vers dix heures du matin, un incendie s'est déclaré chez M. Raymond Suchetet, propriétaire-agriculteur à Tocqueville-les-Murs.

Le feu a détruit un bâtiment construit en colombage et couvert en chaume servant de bûcher et de buanderie.

Ce bâtiment a été incendié par une étincelle qui à la sortie de la cheminée s'est abattue sur le chaume et y communiqua le feu en peu de temps.

La laveuse qui se trouvait dans la buanderie n'eut même pas le temps de s'apercevoir que le bâtiment était en feu et eût juste le temps de se sauver avant que la toiture vint à s'abattre.

Les dégâts consistant en l'immeuble incendié, en lingerie et objets divers sont évalués à 1,400 francs et couvert par une assurance.

Par suite de la force du vent qui soufflait au moment du sinistre, des flammèches allaient s'abattre sur une bergerie située à plus de cent mètres et à un certain moment on craignait qu'elle fût aussi la proie des flammes. Heureusement il n'en fut rien.

Barentin

Une rixe tragique. — Un mort. — Un blessé. — Un homme a trouvé la mort et un autre a été grièvement blessé, dans la nuit de samedi à dimanche, à Barentin, au cours d'une querelle provoquée par un motif des plus futiles et dont l'ivresse semble avoir été, encore une fois, la cause essentielle.

Il était un peu moins de minuit, samedi soir, lorsque quelqu'un vint prévenir le maréchal des logis Petit, de la brigade de gendarmerie de Barentin, qu'un homme frappé de plusieurs coups de couteau, était venu demander assistance à M. Neveu, pharmacien.

M. Petit, accompagné des gendarmes Bazot et Gorgeard, se rendit immédiatement à la pharmacie, où il trouva un individu grièvement blessé, qui fut reconnu pour un nommé Henri Levasseur, charretier chez M. Cavellier, camionneur à Barentin.

Le blessé avait été frappé à l'œil et à la gorge. Le second coup avait atteint le larynx. Il ne pouvait parler. Mais, ingénieusement questionné par le maréchal des logis, il put faire comprendre, par signes, que son agresseur était un jeune homme de Barentin nommé André Delafenêtre, et jouissant dans la ville et dans la région de la plus détestable réputation.

Les gendarmes se rendirent au domicile des parents d'André Delafenêtre, 41, rue du Coton, où ils trouvèrent le jeune chenapan, qui ne fit aucune difficulté pour reconnaître qu'il avait eu, en effet, une altercation au sortir d'un café avec un homme qu'il affirma ne pas connaître. Les gendarmes procédèrent à son arrestation et le conduisirent à la chambre de sûreté de la gendarmerie, où il fut enfermé.

Le blessé, dont le docteur Hideux jugea l'état grave, fut transporté à l'hospice.

A quatre heures du matin, nouvelle alerte à la gendarmerie de Barentin, où un passant vient déclarer que sur la route de Duclair, dans la traversée de la ville, il avait trouvé un cadavre étendu sur la chaussée. C'est celui d'un nommé Eugène Mahet, commis chez M. Jules Morinier, boucher à Barentin. Une large flaque de sang s'étale à quelques pas de ce corps. Les gendar-

mes trouvent aussi, à cet endroit, trois casquettes abandonnées. Ils font transporter le cadavre à la Morgue.

Dès la découverte du corps de Mahet, le maréchal des logis Petit avait conçu le soupçon que le meurtrier devait être ce même Delafenêtre qu'il avait arrêté quelques heures auparavant, en raison de l'agression contre le charretier Lavasseur. L'enquête très minutieuse à laquelle il se livra dans la matinée devait confirmer pleinement ce soupçon.

Le blessé, dont l'état s'était un peu amélioré et qui pouvait maintenant parler, fut interrogé le premier. Il fit le récit suivant :

« Samedi soir, vers dix heures, je me suis rendu au café Leboucher, rue de la République, en compagnie de Mahet. Plusieurs consommateurs étaient déjà dans la salle, notamment André Delafenêtre, qu'accompagnait un jeune domestique agricole de Villers Ecalles.

» Au cours de la soirée, un marchand de montres ambulant est entré dans le café pour proposer sa marchandise. Mahet fit choix d'une montre que le marchand offrit de lui céder pour 3 francs. Comme il n'avait pas sur lui cette somme, il pria la tenancière du café de la lui avancer. La débitante accéda à sa demande.

» Quand nous sortîmes du café, vers on heures et demie, Delafenêtre et son compagnon, avec qui nous n'avions jusqu'ici échangé aucune parole, nous suivirent. Dans la rue, Delafenêtre prit Mahet à partie, lui reprochant de n'avoir pas payé de ses deniers la montre qu'il venait d'acquérir. Il lui arracha des mains l'objet du litige. Je m'approchais de l'agresseur et lui reprochais vivement son attitude. C'est à coups de poing que Delafenêtre me répondit. Je fus renversé à terre.

» Me relevant, je ne disposais à essayer de maîtriser mon adversaire, lorsque celui-ci, tirant son couteau de sa poche m'en frappa par deux fois. Couvert de sang, je courus à la pharmacie Neveu pour m'y faire soigner. J'ignore ce que Mahet est devenu. »

Le jeune homme qui accompagnait Delafenêtre est son cousin. Il se nomme Maurice Haquet, 17 ans, domestique de ferme à Villers-Ecalles. Il semble avoir été étranger à l'altercation qui mit son camarade aux prises avec Mahet et Levasseur. Il a fait de la querelle un récit qui confirme et complète celui du blessé. Il a, notamment, vu son compagnon frapper successivement ses deux adversaires.

En présence de ces deux déclarations concordantes, André Delafenêtre qui fut interrogé ensuite, ne pouvait nier. Il fit en effet des aveux qui confirmèrent les témoignages de Levasseur et de Hequet. Il reconnut que la querelle avait été provoquée par lui. Mais pour atténuer sa responsabilité, il déclara n'avoir joué du couteau que parce qu'il s'était trouvé, à un certain moment, sérieusement menacé par ses deux adversaires. Il convient de faire remarquer que ses déclarations sur ce point sont contredites par les témoignages de Levasseur et du jeune Héquet.

Delafenêtre a ajouté qu'il était quelque peu ivre au moment où éclata la querelle tragique. Aussi prétend-il n'avoir conservé qu'un souvenir assez imprécis des circonstances dans lesquelles elle se déroula.

Le parquet de Rouen, prévenu dès la première heure, s'est rendu à Barentin dimanche après-midi.

L'enquête des magistrats a établi la véracité des renseignements recueillis par les gendarmes. Le juge d'instruction a donné l'ardre de conduire le meurtrier à la prison de Rouen.

André Delafenêtre, qui était considéré à Barentin comme un garnement extrêmement dangereux, est né à Villers-Ecalles le 22 mars 1897.

Eugène Mahet, la victime, est né à Routes (Seine-Inférieure), le 16 octobre 1877.

LA MODE

Comment se porteront les cols, les guimpes, les devants de gilets. — On reportera les chapeaux à brides

Les encolures dégagées, qui ont fait fureur au moment des plus grands froids de l'hiver dernier, continuent à être de mode pendant la belle saison. Actuellement, elle nous vaut toute une fraiche éclosion de cols, de guimpes, de devants et de gilets.

Voici d'abord la variété des cols Médicis - « Les pointes peuvent être plus ou moins longues, plus ou moins rapprochées du visage. Le col peut rester droit derrière, et alors très court, ou se replier en s'évasant et en se détachant de la nuque. La plupart sont prolongés par un gilet de même dentelle qui croise, se drape, se boutonne avec toute la fantaisie possible. Nous avons encore sans laitonnage, ceux-ci faits des étoffes les plus différentes ; le col évasé qui est droit, haut de 0 m. 03 et tenu éloigné du cou, le col coquille souple et badiné, fait de tulle brodé, de dentelle et de mousseline de soie.

Le gilet qui les prolonge a acquis presque l'importance d'un petit corsage qui n'aurait pas de manches. Les devants, façonnés comme des blouses de fine lingerie, tiennent par les épaules à un dos uni et le tout est maintenu bien en place par des rubans attachés autour de la taille.

On annonce la renaissance de la blouse de lingerie un peu abandonnée ces années dernières. On en verra deux genres bien distincts : la blouse de linon brodé, incrustée de motifs de dentelle, fine et souple, et la blouse de batiste à plis, à plastron de chemise d'homme, un peu apprêtée et ornée d'un col Robespierre, pur style, non point cassé mais roulé, et d'une allure nette, parfois même un peu masculine. Certaines seront de forme ajustée quant aux emmanchures, un peu blousées tout autour de la taille, et ne connaitront d'autres ornements que quelques plis rigoureusement nets, des boutonnières nombreuses et larges, attachées par de gros boutons d'ambre, d'agate ou de corail en forme de boules, et des jours échelle brodés pour assembler toutes les coutures.

Bien que la mode soit parfois personne incohérente, à y regarder de près, ses décrets sont liés entre eux par une certaine logique. C'est ainsi que les encolures dégagées nous ramènent la bride des chapeaux.

Et voici la revue des brides que l'on portera cet été : elle sera très lâche, très souple, d'une allure volontairement négligée. Elle traversera tout le chapeau, contribuant à sa garniture.

Souvent, sous son poids, la capeline d'Italie gondolera un peu, avec de jolis gestes las, comme alanguie par les rayons du soleil de juin.

Cette bride n'aura qu'un pan. On ne la nouera pas, mais parfois une épingle la fixera au devant du corsage.

Bien entendu, la plupart du temps, cette bride empruntera au ruban son élégance (au ruban de taffetas surtout).

Cependant, nous la verrons parfois faite d'un tulle léger ou d'une voluptueuse gaze de soie. Elle adoptera toutes les teintes, pourvu qu'elles soient jolies et bien harmonisées avec le ciel bleu et les jeunes feuilles.

Il sera exquis de maintenir cette bride prisonnière par un bouton de rose qui fleurira le corsage. On dit aussi que la mode des ceintures revenant, nous allions allonger les brides de nos chapeaux de manière à pouvoir les enrouler à notre taille... Ce sera là un ensemble délicieux où les robes d'été gagneront un charme inédit.

CRÈME POUDRE SAVON SIMON
Pour les Soins de la Peau

Communications Diverses

Fête de la Chaussée des Etats-Unis. — MM. les forains sont priés de se faire inscrire en retirant le réglement de la fête chez le trésorier, Café de la Poste Maritime, 7, rue de Paris, tous les jours à partir de 2 heures.

Service des Eaux. — *Arrêt d'eau* : Pour visite de vanne, les conduites d'eau des rues de Tourneville (du n° 67 à la rue Montesquieu), Reine-Berthe et Flore, seront fermées aujourd'hui mercredi à 10 heures du matin et pour quelques heures.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siége social, 8, rue Caligny. — *Téléphone n° 220.*

Mercredi 29 Avril, **Réunion du Conseil d'Administration.**

Importante Maison de la Place demande pour Rouen un **Bon Comptable**, expérimenté, au courant du travail de bureau.

Adresser les demandes au Président de la Société qui les transmettra.

Cours Techniques Commerciaux

Cours du Mercredi

ALLEMAND (Prof. M. Fritz). — 2e année, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; 3e année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

DROIT COMMERCIAL (Prof. M. Eude, Avocat), 1re Année, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 ; 2e Année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 (tous les 15 jours).

CORRESPONDANCE COMMERCIALE (Prof. M. Fernand Levillain). — De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers dont ils auraient besoin dans leurs bureaux.

Le chef du service se tient tous les jours, à la Bourse, de midi à midi et demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Association des Anciens Elèves de l'Ecole supérieure de Commerce. — *Service de Placement*. — M. Gustave Alexandre, secrétaire, et M. Georges Mundler Fils, trésorier de l'Association, se tiennent en Bourse à la disposition des camarades qui sont à la recherche de places. Ils prendront note de leurs demandes et leur fourniront les indications nécessaires.

Harmonie de la Compagnie générale transatlantique. — Répétition générale ce soir, à 20 h. 30, au local rue de Phalsbourg. Communications importantes au sujet du festival de Montivilliers et du concours de Lillebonne.

Présence indispensable.

« Modern-Style ». — Comme nous l'avions prévu la promenade dite « du Lait de Mai » rencontre son succès habituel et comme il ne reste plus que quelques places de disponibles nous engageons les retardataires à venir retirer leurs tickets soit dans la journée auprès du président, Mines de Powell-Duffryn, 24, rue Jules-Le Cesne ou au café Gustave, 25, rue Thiers, soit à la permanence qui aura lieu jeudi 30 courant, de 21 heures à 23 heures, au café Gustave, dernier délai pour en obtenir.

Cercle Musical Havrais. — Répétition générale ce soir, concert.

Cercle Amical Intermagasins. — Nous rappelons aux sociétaires et amis que l'excursion dite « Lait de Mai », aura lieu le dimanche 3 mai, restaurant de la Grenouillière à Harfleur.

On peut se procurer des cartes, au prix de 1 fr. 75, Café Gustave, place de la Banque.

Une permanence pour les sociétaires, sera établie au Café Gustave, le vendredi 1er mai, de 7 h. 1/2 à 9 heures du soir.

Cercle d'Etudes Musicales. — Ce soir, à 20 h. 45 très précises, repétition générale.

Lyre Havraise. — Les sociétaires sont priés d'assister aux répétitions d'ensemble qui auront lieu le mercredi 29 avril et vendredi 1er mai.

La Branche de Gui (Société chorale mixte). Siége social, 4, rue Lemaistre. — Ce soir, à 8 h. 3/4 très précises, cours de solfège et de chant. Etude de chœurs.

Anciens Elèves et Amis de l'Ecole Jean-Macé. — Il est rappelé aux sociétaires et amis que les inscriptions pour l'excursion de Saint-Romain sont reçues jusqu'à demain soir jeudi, dernier délai, chez MM. Le Louvier, 13, rue de Tourville, et Duchaussoy, à l'école et que, passé cette date, aucune carte ne pourra être délivrée.

Cercle Lyrique du Havre. — Ce soir, à 9 heures, réunion obligatoire.

Compte rendu financier du concert de dimanche ; Organisation du banquet annuel et du Lait de Mai.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 28 avril.

Une amélioration générale s'est produite en Bourse à la nouvelle que le Mexique acceptait sans condition la médiation Sud-Américaine. D'autre part le résultat des élections a été envisagé d'une façon plus optimiste que la veille.

En clôture le marché s'est montré franchement orienté à la hausse et l'on a enregistré un vif mouvement de reprise dans tous les compartiments.

Le fait dominant est la forte hausse de la Rente Française qui termine soutenue à 86 02 contre 86 05.

Les fonds d'Etats étrangers regagnent aussi beaucoup de terrain. L'Extérieure espagnole s'avance a 88 20, l'Italien a 95 72, le Turc à 81 80 et le Serbe a 80 80. Le russe 3 0/0 1891 passe à 73 45, le 1896 à 70 75, le 5 0/0 1906 a 103 60, le 4 1/2 1909 a 96 40, et le Consolidé à 87 80.

Nos Etablissements de Crédit sont mieux disposés. La Banque de Paris s'inscrit à 1,610, le Comptoir d'Escompte à 1,036, le Crédit Foncier à 890, le Crédit Lyonnais à 1,620 et la Société Générale à 797.

Dans le groupe des chemins français, le Lyon cote 1,275 et le Nord 1,700.

Le Rio-Tinto se relève a 1,787.

Bulletin des Sports

Cyclisme

Union des Sociétés Cyclistes d'Amateurs de l'arrondissement du Havre. — Le Comité organise, pour le dimanche 10 mai, à deux heures, une course sur le parcours classique Havre-Bolbec et retour, soit 50 kilomètres.

La liste des prix attribués à cette épreuve sera annoncée ultérieurement.

Cette course est ouverte à tous les membres, licenciés ou non, faisant partie d'un club affilié au Comité. Se faire inscrire auprès du président de chaque société jusqu'au vendredi 8 mai à huit heures du soir. Passé ce délai, aucune inscription ne sera admise.

Coût de l'engagement : licenciés, 50 centimes ; non licenciés, 75 centimes.

Joyeuse Pédale Gravillaise. — Grand prix Loison. — Cette épreuve sera courue le dimanche 3 mai, à 8 heures du matin, sur le parcours déjà annoncé : Acacias, Rouelles, Harfleur, Saint-Romain, Saint-Laurent, retour par Rouelles, arrivée au point de départ.

Cette course qui promet d'être très intéressante, sera dotée de nombreux et beaux prix ; elle se fera avec handicap secret, des contrôleurs seront placés sur le parcours.

Se faire inscrire, dès maintenant, et jusqu'à samedi midi au plus tard chez le président. Le rendez-vous est fixé à 7 heures et demie chez M. Loison, membre honoraire, restaurateur aux Acacias, lequel tiendra une salle et les soins nécessaires à la disposition des coureurs.

Association Sportive Havraise. — Ce soir à 9 h. réunion du bureau chez Gustave.

Section cycliste. — Les sociétaires désirant s'inscrire à la section cycliste sont priés de le faire sans retard à partir de ce soir.

Cette section aura pour but, de réunir le dimanche matin les membres et amis du club et fonctionnera à partir du 3 mai.

Natation

Havre Athletic Club. — La saison des sports d'hiver se termine a peine et déjà celle des sports d'été est prête à s'ouvrir. Parmi ces derniers la natation a conquis les faveurs du public et de nombreux sportsmen havrais se réjouissent de pouvoir goûter à nouveau d'ici peu les délices du bain en plein air.

Si nous n'aurons peut-être pas cette année une réédition des magnifiques fêtes organisées en 1913 par la Commission de natation de Haute-Normandie, sous le patronage de la Société des Regates du Havre, le Havre Athletic Club s'efforcera néanmoins d'établir un calendrier qui donnera toute satisfaction à ses membres.

Nous rappelons aux amateurs de courses nautiques, ainsi qu'aux joueurs de water-polo, que la plage Frascati, où se tiennent les réunions du H A C, est l'emplacement le mieux situé de la région. Les plongeurs pourront eux aussi se livrer à leur exercice favori du haut d'un plongeoir de 10 mètres (hauteur réglementaire) et cela sans aucun danger, la profondeur d'eau étant suffisante a n'importe quelle marée haute.

Les membres de la section de natation du HAC sont convoqués a la réunion qui aura lieu le jeudi 30 avril, à 9 heures du soir, à la Grande Taverne. Ordre du jour : Formation du bureau et admission de nouveaux membres.

Football Rugby

Havre Athletic Club. — L'assemblée générale de la section de rugby du HAC s'est tenue jeudi dernier au local du club doyen à la Grande Taverne. Les membres ont assisté très nombreux à cette réunion au cours de laquelle ont été jetées les premières bases de la future saison. Les différents votes ont donné les résultats suivants :

Commission de rugby : Président : B.-G. Wood ; trésorier, Bridant ; secrétaire, J. Mériel ; membres : MM. Lewis, Meyer, Hautpois, Bonio, Vaudouet, A. Favrel.

Comité de sélection : MM. Wood, Meyer, Lewis, Bridant.

Capitaine d'équipe 1re : M. Marcel Girardet.
Capitaine d'équipe 2e : M. Vaudouet.
Capitaine d'équipe 3e : M. Clairfond.

A l'issue de cette séance, un banquet a réuni les membres actifs et honoraires ainsi que de nombreux amis rugbymen. La plus franche cordialité n'a cessé de régner durant cette fête intime qui a clôturé une saison des mieux remplies et qui a laissé prévoir, vu la bonne entente et l'émulation qui règne au sein de la section du HAC, une future saison encore plus intéressante que celle qui vient de se terminer.

Athlétisme

HAC. — Comme nous l'avions annoncé les membres de notre club doyen avaient envisagé la création d'une section d'athlétisme qui permettrait aux joueurs de football du HAC d'employer utilement le temps dont ils peuvent disposer pendant l'été. Il est un fait indéniable que les courses à pied permettent aux footballeurs d'acquérir du souffle et que les divers sauts ainsi que le lancement du poids et du disque les maintiennent dans un état de souplesse dont ils ne peuvent manquer de tirer un grand profit lors des matches de la saison prochaine.

Dans ce but un grand nombre de sportsmen du HAC s'étaient donné rendez-vous, samedi dernier, à la Grande Taverne, afin d'établir les bases de cette Section d'Athlétisme. Ils formèrent de suite un Comité qui sera chargé de la direction technique et sportive. Les membres de ce Comité sont : MM. H. Coulon, A. Favrel, L. Vaudouet, M. Eloy, H. Alleaume et W Engler.

L'entraînement aura lieu le dimanche, le matin de préférence, sur le terrain du Havre-Rugby-Club, à Bléville. Les épreuves à pratiquer sont : 100, 400, 800, 1,500 et 4,000 mètres plats ; 110 et 400 mètres haies ; saut en hauteur et en longueur avec et sans élan ; saut à la perche ; lancement du poids et du disque.

La cotisation est fixée à 2 fr. pour les membres du HAC et à 5 fr. pour les étrangers. Les couleurs de la section seront les suivantes : Maillot bleu ciel, bordé bleu foncé, pantalon blanc. Les membres peuvent se procurer ces effets chez M. Nerbeuf, 65, boulevard de Strasbourg.

Le Comité se réunira ce soir, à 8 h. 3/4, à la Grande Taverne, et M. le secrétaire du Havre-Rugby-Club (section d'athlétisme) est prié de bien vouloir assister à cette réunion.

Courses à Maisons-Laffitte

Mardi 28 Avril

Résultats Pari mutuel

CHEVAUX	Pesage 10 fr. Gagnants	Pesage 10 fr. Placés	Pelouse 5 fr. Gagnants	Pelouse 5 fr. Placés
1re Course. — 5 part				
In Pace	27 —	14 50	13 50	6 50
Laghet	— —	14 50	— —	6 50
2e Course. 9 part.				
Le Beau Désir	11 5	10 50	6 —	5 50
Autour	70 50	30 —	46 —	20 50
Saint Norbert	— —	12 50	— —	7 —
3e Course. — 8 part.				
Eight Belles	35 50	16 50	19 —	9 —
Rayon d'Or IV	— —	21 —	— —	11 —
Madame Favart	— —	26 —	— —	16 —
4e Course. — 4 part.				
Sardanapale	11 —	10 50	5 50	5 50
Ambre II	— —	12 —		5 50
5e Course. — 9 part.				
Gilles de Rais	20 —	11 —	11 —	5 50
Montgoger	— —	12 50	— —	6 —
Holly Hill	— —	14 50	— —	6 50
6e Course. — 8 part.				
Soleil Levant II	118 —	36 —	39 —	12 50
Saint Eustache	— —	19 —	— —	7 50
Snow Storm	— —	58 50	— —	31 —

PRONOSTICS DE LA PRESSE

Le Tremblay, 28 Avril

PRIX MAGDALENE
Paris-Sport..... Naïade IV, Tradita.
Le Jockey....... Tradita, Darling Boy.
La Liberté...... Naïade IV, Tradita.
La Patrie...... Tradita, Varoumi.

PRIX TIBÈRE
Paris-Sport..... Ostéite, M. Rodolphe.
Le Jockey....... Bibendum, J'en Veux.
La Liberté...... Osteite, M. Rodolphe.
La Patrie...... J'en Veux, Bibendum.

PRIX INDIAN CHIEF
Paris-Sport..... Patte d'Oie, Questure.
Le Jockey...... Patte d'Oie, Questure.
La Liberté...... Patte d'Oie, Questure.
La Patrie....... Patte d'Oie, Fédaja.

PRIX TILLY
Paris-Sport..... Taormina, Speargrass.
Le Jockey...... Taormina, Speargrass.
La Liberté...... Taormina, Speargrass.
La Patrie....... Taormina, Speargrass.

PRIX MADCAP
Paris-Sport..... Jacques Cœur, Quaker.
Le Jockey....... Quaker, Jacques Cœur.
La Liberté...... Jacques Cœur, Quaker.
La Patrie....... Quaker, Jacques Cœur.

PRIX PETRARCH
Paris-Sport.... Le Bouddha, Orsonville.
Le Jockey....... Le Bouddha, Rasoir.
La Liberté...... Le Bouddha, Orsonville.
La Patrie....... Ozozo, Le Bouddha.

Nouvelles Diverses

Pour ne pas quitter la caserne

Il y a un mois décédait à la caserne des Minimes le brigadier de gendarmerie Lemaire. La veuve fut très affectée de la mort de son mari. Elle devait quitter la caserne pour aller habiter chez son père. Ne la voyant pas descendre, on est entré chez elle, on l'a trouvée pendue à l'espagnolette de la fenêtre de sa chambre.

Féroce méthode musicale

M. Luchula, chef d'orchestre du cirque Zanfretta, installé place de la Nation, à Paris, avait sous ses ordres, comme batteur de grosse caisse, Alberto Lapuzo. Or, Alberto, paraît-il, battait « à la française », et Luchula voulait le forcer à battre, « à l'italienne ». De là conflit et conflit si grave, qu'à bout d'arguments, Luchula a frappé avant hier soir son subordonné d'un coup de couteau dans le ventre.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Saint-Antoine. Luchula, dont la musique n'a pas assez adouci les mœurs, a été envoyé au Dépôt.

Tragique Promenade en mer

Dimanche, trois jeunes gens de Pornic, MM. Verger Mario, 30 ans ; Figurant et Henri Foucher, 16 ans, employés chez un marchand de vin de Pornic, partaient faire une promenade en mer, jusqu'à l'île des Cailloux, à quelques kilomètres de Pornic. A l'aller tout alla bien ; mais au retour la mer était houleuse et la barque avait à lutter contre un fort vent.

L'après-midi passa sans que la barque rentrât au port. On fit des recherches que la nuit interrompit sans qu'elles eussent abouti. Lundi matin, ces recherches reprirent, mais inutilement encore une fois. Enfin, vers une heure, on aperçut une barque qui entrait au port pavillon en berne. C'était l'embarcation du patron Ganachaut qui pêchant au large de Pornic, avait ramené dans son chalut le cadavre de Figurant. Ni Verger, ni Foucher n'ont pu être retrouvés, pas plus que leur embarcation.

Assassinat d'un Terrassier

Le pittoresque village de Saint-Martin-la-Plaine, près de Saint-Etienne, vient d'être le théâtre d'un nouveau drame, analogue à celui qui s'y déroula il y a quelques jours.

Deux ouvriers terrassiers, occupés sur la ligne du tramway départemental, sortaient d'un café lorsqu'ils croisèrent un groupe de jeunes gens. L'un de ceux-ci, nommé Subert, âgé de dix-huit ans, verrier à Rive-de-Gier, s'approcha de l'un des terrassiers et lui plongea son couteau dans la région du cœur. La victime, François Ligout, âgé de trente-trois ans, fit quelques mètres encore et tomba morte sur la chaussée.

Le drame fut si rapide que le meurtrier put s'enfuir sans être inquiété. Il fut arrêté quelques heures après par la gendarmerie. Subert a fait preuve d'un cynisme révoltant. Il a dit qu'il ne connaissait pas la victime et qu'il l'avait frappée parce qu'il lui fallait du sang.

L'Escroquerie aux Brevets d'Invention

Le mois dernier, sur mandat de M. Bourgueil, juge d'instruction, M. Daru, commissaire aux délégations judiciaires, arrêtait à Paris trois employés de la Gluckauf, Société pour l'exploitation des brevets, boulevard Poissonnière, dont le directeur, en fuite, est M. Klausstermann.

A la demande des consulats d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, M. Daru, poursuivant son enquête, vient encore d'arrêter, toujours pour cette même affaire, Mme Klausstermann, femme séparée depuis sept ans du directeur de la Gluckauf, ainsi que MM. Wilhem zur Stessein, Heckel et Drecht, lesquels avaient fondé des Sociétés similaires à celle du boulevard Poissonnière et où se pratiquaient les mêmes opérations d'abus de confiance.

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 28 avril. — Adolphe FERMENT, rue du Perrey, 63 ; René PICARD, rue des Raffineries, 5 ; Albert LECLERC, rue Gustave-Flaubert, 23 ; Lucienne DUMESNIL, impasse Saint-Jean, 6.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tél. 95)
VOITURES dep. 35 fr.
CYCLES COVENTRY-RADCO 165 fr.
Valeur Réelle : 240 fr.

A l'Imprimerie du Journal LE HAVRE
35, RUE FONTENELLE
LETTRES DE MARIAGE
Billets de Naissance

DÉCÈS

Du 28 avril. — Marie BLANCART, 5 mois 1/2, rue Augustin-Normand, 118 ; Louise PETIT, veuve MOREL, 78 ans, sans profession, cours de la République, 71 ; Marcel TÉTREL, 5 ans, passage Dubois, 2 ; Louis CONNAN, 42 ans, chauffeur, rue Dauphine, 50 ; Mélanie SORET, veuve JUSTIN, 64 ans, sans profession, rue Massillon, 13.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TELEPHONE 93

M. et Mme Marcel TÉTREL fils, ses père et mère ; *M. Georges TÉTREL*, son frère ; *M. et Mme Marcel TÉTREL père*, ses grands-parents ; *Mme veuve DELALONDRE*, sa grand'mère ; *Mme veuve TÉTREL, Mme veuve GODIN*, ses arrière-grand'mères ; *M. et Mme S. LARCHER et leurs enfants, M. et Mme Maurice TETREL, MM. Léon et Marc TÉTREL, Mlles Thémis, Marthe et Marguerite TÉTREL*, ses oncles, tantes et cousins ; *les familles TÉTREL, DELALONDRE, LARCHER, GRENET, CHAPPEDE-LAINE et les amis* ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Marcel TÉTREL

décédé le 27 avril 1914, à 7 heures du soir, à l'âge de 5 ans, et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu le 29 avril, à 3 h. 1/2, en l'église Saint-Augustin, sa paroisse.

Le convoi se réunira au domicile mortuaire, 2, passage Dubois.

UN ANGE AU CIEL

Le présent avis tiendra lieu de lettres d'invitation. (7148z)

Les familles MARIE et LEGUAY ; M. l'Inspecteur Primaire et le Personnel Enseignant remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Madame veuve Jules MARIE

née Victorine RIBERT

Institutrice à l'Ecole primaire de la rue Demidoff.

DEUIL EN 24 HEURES pour Messieurs et Dames
A LA DRAPERIE D'ELBEUF
Fournisseur de l'Union Economique

Imprimerie du Journal LE HAVRE
35, Rue Fontenelle, 35
LETTRES DE DÉCÈS
Depuis 6 francs le Cent

FORCE VIRILE retrouvée à tout âge par la méthode scientifique et inoffensive du Dr ORHINY, 20, r. Richer, Paris. Efficacité garantie. Jamais d'insuccès. Notice explicative Gratis et Franco sur demande.

GRAND-THÉATRE DU HAVRE
Direction A. VIGUIER

Bureaux 8 h. » » | Jeudi 30 Avril | Rideau 8 h. 1/2

WERTHER
Drame lyrique en 4 actes, musique de Massenet

THEATRE-CIRQUE OMNIA
Boulevard de Strasbourg

AUJOURD'HUI
CINÉMA OMNIA PATHÉ
A 8 h. 3/4, Soirée
Matinée : DIMANCHES et JEUDIS à 3 h

Compagnie Normande
DE NAVIGATION A VAPEUR

Avril/Mai	HAVRE			HONFLEUR		
Mercredi .. 29	9 »	12 45	— —	10 15	14 —	— —
Jeudi 30	9 30	13 15	— —	10 45	14 30	— —
Vendredi.. 1	10 15	14 »	— —	11 30	15 15	— —

Avril/Mai	HAVRE			TROUVILLE		
Mercredi .. 29	*7 20	*16 20	— —	*9 15	*19 »	— —
Jeudi 30	*7 20	*16 20	— —	*9 45	*19 »	— —
Vendredi.. 1	*7 20	*16 20	— —	*9 45	*19 »	— —

Avril/Mai	HAVRE			CAEN		
Mercredi .. 29	9 45	— —	— —	9 45	— —	— —
Jeudi 30	10 15	— —	— —	9 45	— —	— —
Vendredi.. 1	10 »	— —	— —	9 30	— —	— —

Pour TROUVILLE, les heures précédées d'un astérisque (*) indiquent les départs pour ou de la Jetée-Promenade

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

BAC A VAPEUR
Entre QUILLEBEUF et PORT-JEROME

Mois d'Avril

Premier départ de Quillebeuf a 6 heures du matin, dernier départ de Quillebeuf à 7 heures du soir.
Premier de Port-Jérome à 6 h. 30 du matin ; dernier départ de Port-Jérôme à 7 h. 30 du soir.

A l'exception des arrêts ci-dessous indiqués

29, Arr. de 9 h 15 à 11 h. 15
30, Pas d'arrêt

Mai 1914

1, Pas d'arrêt.
2, dito
3, dito
4, dito
5, Arrêt toute la journée.
6, arr. de 4 h 05 à 6 h 05.
7, 1er départ à 6 h. 40 mat. Arr. de 5 h » à 7 h ».
8, 1er départ à 7 h. 30 mat. Dern. dép. 5 h. 50 soir.

Pendant les heures d'arrêt, le service des voyageurs est assuré par une barque.

Services Maritimes BRETEL Frères
HAVRE A CHERBOURG & SAINT-VAAST
Mois d'AVRIL/MAI

HAVRE A CHERBOURG — 30 Jeudi... 11 h. 30 m.
HAVRE A SAINT-VAAST — 9 Samedi... 9 h. — s.

LE HAVRE A BOULOGNE-SUR-MER ET CALAIS
Départs réguliers, les 1er, 11 et 21 de chaque mois
Agent E. DUREAU, Tente B. F. Tél. 3.75.
MaV

ADMINISTRATION DES POSTES

— La dernière levée des correspondances pour le Sénégal, le Brésil et la Plata par paquebot français partant de Bordeaux, sera faite au Havre, bureau principal, le 1er mai, à 12 heures 5.

— La dernière levée des correspondances pour les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, le Guatemala, Cuba, Curaçao, Costa-Rica, Equateur, Haïti, Saint-Pierre-Miquelon, Tahiti, les îles Marquise, Guyanes françaises et hollandaises, République de Panama et Japon, par paquebot *La-Lorraine* sera faite au Havre, bureau principal, le 2 mai, à 11 h. 30.

— La dernière levée des correspondances pour le Brésil, la Plata et le Chili, via Magellan, par paquebot anglais partant de La Pallice, sera faite au Havre, bureau principal, le 2 mai, à 12 h. 5.

Terre-Neuviers et Islandais

Seydisfjord, 26 avril. — Le chalutier *Auguste-Leblond* (de Fécamp), cap. Caron, est arrivé ici aujourd'hui avec 100 tonneaux de morues.

Reykjavik, 25 avril. — Sont arrivés ici aujourd'hui . *Rosemonde* (chalutier de Boulogne), avec 8,000 morues ; *Afrique* (chalutier de Boulogne), avec 25,000 morues ; *Asie* (chalutier de Boulogne), avec 3,000 morues.

Bergen, 20 avril. — La pêche est terminée à Lafoten et sur toute la côte. Elle vient de commencer dans de bonnes conditions à Finmarken.

Total à ce jour : 51,700,000 morues, contre 40,700,000 même date 1913.

Feuilleton du PETIT HAVRE 92

PETITE MAIN

Grand Roman Contemporain

PAR

Pierre SALES

PREMIÈRE PARTIE

Elle se rappelait quelles excuses sa mère avait toujours pour lui, comme elle le plaignait quand elle aurait eu le droit de le blâmer, comme elle expliquait à la petite Pauline, raidie, les raisons pour lesquelles il faut être indulgente aux hommes.

Et puis, il y avait ce détail, parfaitement exact, qu'il était revenu à leur logement et qu'il l'avait trouvé vide... Alors, il avait été comme abandonné à la créature de coquetterie, de perversité qui le leur prenait.

N'avait-il pas là une excuse, si légère qu'elle fût ?...

D'ailleurs, s'excusait-il ?... Il s'accusait lui-même, et il s'adressait à cette grande fille, en la mettant en face de la vie, d'une situation faite, d'une situation qu'il allait ramener dans l'ordre, puisqu'il voulait se marier.

Elle se demandait où était son devoir. Dans une fidélité farouche au souvenir de sa mère ?... Ou dans un dévouement nouveau à son père, à qui elle pouvait faire tant de bien puisqu'il semblait se fier à elle ?

Quant à cette créature, qu'elle avait si effroyablement détestée, n'y avait-il pas en elle quelque chose de bon, puisqu'elle avait été si fidèle à sa faute, elle aussi, puisque, sans nul doute, depuis cette époque, toute son existence avait dû se dérouler pour son père, auprès de son père ?

A cela s'ajoutait une inconsciente pensée d'égoïsme, mais inspirée par sa sollicitude pour Francine. Si elle s'entêtait à demeurer séparée de son père après lui avoir si vivement demandé de l'emmener, quelle blessure pour lui, quelle injure pour cette femme !... Et alors elles se trouvaient toutes deux seules dans la vie... tandis que son père, sans être devenu riche, devait posséder évidemment une bonne situation : elle avait besoin de lui, besoin de sa maison, de sa compagne, sinon pour elle, du moins pour la petite Francine.

Quelques secondes elle songea à ce compromis : son père, selon son droit, selon son devoir, se chargerait de la fillette ; et elle, reviendrait immédiatement à Paris, où elle trouverait sans nul doute à se créer une situation ! Mais... abandonner Francine ?... Etait-ce possible, cela ?...

— Père, prononça-t-elle simplement, je n'ai jamais mieux compris cette vérité qu'un enfant n'a pas le droit de juger ses parents... Tu nous as fait beaucoup de peine... je t'ai maudit... je t'ai détesté... et puis je sens que nous avons toujours été dans ton cœur même cette petite Francine que tu ne connaissais pas... Alors, l'unique question que je te poserai sera celle-ci : « Es-tu bien certain que pour elle ce sera une véritable maman, celle dont tu veux faire ta femme ?... » Moi, elle ne pourra pas ne pas avoir d'antipathie pour moi, hélas !...

— Eh ! s'écria-t-il tout joyeux, voilà bien ce qui te trompe !... Si je l'avais écoutée, c'est chez elle, chez nous, que je vous aurais emmenées tout de suite... toi surtout, qu'elle se rappelle si vive, si intelligente !

— Trop intelligente ! prononça amèrement Pauline.

— Est-ce que tous les mauvais souvenirs ne seront pas effacés, petite, quand vous vous serez embrassées ?... Mais c'est toi qu'elle aimera par dessus tout... Elle me faisait encore une scène, ce matin, parce que je lui disais : « Non, non... jamais je n'oserai dire à cette enfant. . » Et elle avait résolu, si le courage me manquait à moi pour te mettre au courant, de venir te trouver, de se jeter à tes pieds s'il le fallait, pour que tu consentes à te laisser aimer, dorloter... Car, vois-tu : tu n'as pas idée de ce qu'elle est gentille !

A ces mots, Pauline eut un frisson : l'enthousiasme de son père lui faisait vraiment trop de mal ; et puis, elle le voyait trop vite joyeux après ce flot de larmes... il avait trop l'air de quelqu'un qui vient de gagner une partie difficile.

Mais il était si gentil, lui aussi, en concluant :

— Alors, c'est dit ?... je t'enlève ?... Je vous enlève tout de suite ?...

Elle était si heureuse de s'en aller d'ici, de retrouver cette intimité paternelle où elle avait vécu quelques jours, qu'elle ne voulut croire qu'à de bonnes, d'heureuses choses.

Elle murmura :

— Fais de nous ce que tu voudras, mon papa, si ce doit être pour ton bonheur ?

— Et pour le vôtre donc !...

Et il prononça encore ces mots, qui étaient une nouvelle douche sur la chaude affection de Pauline :

— Ce qu'on va s'entendre tous... et ne pas s'embêter, je te le promets bien !

Dans son contentement d'avoir réussi, il s'évadait entièrement des sentiments d'autrefois ; et tandis qu'il aidait un peu fiévreusement sa fille à emballer leurs effets, il redevenait l'homme d'aujourd'hui, celui qu'elle avait commencé à connaître dès qu'ils avaient touché la terre d'Angleterre, celui qui installait ses filles dans une maison louche et qui, sous ce toit, se conduisait en soudard.

La patronne étant venue se mettre à leur disposition dès qu'elle connut leur départ, il conversa en anglais avec elle, se figurant naturellement que sa fille ne comprenait rien. Et elle était toujours incapable, en effet, de suivre une conversation ; mais quelques mots, quelques phrases suffisaient à lui faire comprendre tout ou à peu près.

Elle devinait qu'il y avait comme une intimité entre son père et cette femme, qui se réjouissait avec lui que les choses se fussent si vite et si facilement arrangées. . elle le complimentait d'avoir un aussi beau brin de fille... sans compter que la petite serait un amour plus tard...

Un tel sens se dégageait de cet entretien à bâtons rompus que Pauline repoussa énergiquement son angoisse... Elle devinait trop... ou mal, certainement !

***

Et de nouveau, quelques heures plus tard, elle s'abandonnait à une heureuse impression, en pénétrant dans une petite maison située aux portes de Londres, toute blanche, avec un péristyle à colonnes, au-dessus duquel étaient des vases d'où tombaient des glycines.

C'était en une rue très calme, faite de rangées de maisons toutes semblables ; mais il paraissait bien que celle-ci fût la plus coquette, la plus confortable, avec les plus jolies dentelles aux rideaux ; et dès le vestibule se sentait le confort, le goût artistique, le bonheur intime.

Il y avait des fleurs un peu partout ; et, sur les murs, de grandes photographies rappelaient les belles statues de l'antiquité. Dans le premier moment, Pauline ne remarqua pas que c'étaient surtout des photographies de nudités.

Du reste, elle était toute bouleversée par la vue d'Alice Carbury, pas beaucoup changée, simplement un peu engraissée, et qui fut très surprise de cette brusque arrivée !

— Ma foi !... je les ai amenées sans te prévenir ! s'écria Hippolyte Bouchu, certain que tu étais toujours prête à les recevoir ?

— De tout mon cœur ! déclara Alice Carbury en se précipitant au devant d'elles.

Elle s'empara de Pauline, puis de Francinette, avec un tel débordement de tendresses, de chatteries, de jolis mots, mi-français, mi-anglais, que les premières heures, elle leur fit complètement illusion.

Pourtant, Francine était bien embarrassée ; car, tout de suite, se posait à son petit cerveau ce problème : si cette dame était la femme de son papa, comme tout semblait l'indiquer, c'était donc leur maman aussi ?... Elle le dit bien naïvement :

— Alors... c'est toi notre maman, à présent ?...

— Oh ! l'amour, l'amour !... comme elle a dit cela !... s'écria Alice.

Et prenant, pour la deuxième fois, la grande et la petite sur ses genoux, elle les étouffa de baisers, déclarant que ce jour était certainement le plus heureux de sa vie depuis qu'elle avait quitté la France.

Puis elle sembla se faire une fête de promener les deux enfants dans sa maison, et surtout de leur montrer la grande chambre qu'elle leur avait réservée, tout en haut...

(A suivre)

L'Esprit des Autres

Les postes et télégraphes exigent maintenant de leurs futures employées qu'elles aient 1 m. 50 de taille.

— On veut un personnel à la hauteur.

***

Entre concierges :

— Et votre fils, Mame Taupin, dans quel régiment se trouve-t-il ?

— Au 17e, service des reconnaissances.

— Service bien ingrat !

2 Ascenseurs desservent nos cinq Etages de vente

Téléphone { 1re ligne 5.44 / 2me ligne 13.61

GALERIES DU HAVRE

Les plus beaux et les plus Grands Magasins du Nord-Ouest

" TOUT Y EST PLUS ÉLÉGANT ET MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS "

DEMAIN, JEUDI 30 Avril

NOUVEAUTÉS

A notre Rez-de-Chaussée

Comptoirs des Lainages et Indiennes

Toile Popeline mercerisée pour costumes, unie et rayée, tous les coloris mode. Qualité sans rivale. Largeur 70 c/m. Le mètre 1 20

Zéphir Rayé pour chemises et chemisettes. *Très belle qualité*. Largeur 80 c/m. Le mètre 0 55

Crépon Coton fond blanc, dessin fleurettes et rayure couleur. Largeur 70-75 c/m. Le mètre 0 80

Belle Serge pure laine noire et marine. Largeur 120 c/m. Le mètre 2 40

Rayons de CHAPELLERIE

Affaire exceptionnelle
Jean-Bart pailles assorties. A profiter 1 10

Canotiers écaille fine. *La Mode*. 4 50

Canotiers écaille. 1 60

Jean-Bart paille fine, ruban velours tombant derrière Exceptionnel 3 20

Jean-Bart paille de riz, garniture marine. 1 60

Salons de CHAUSSURES

Balmoral chevreau jaune, claque chevreau noir bouts vernis, pour messieurs. Du 35 au 45. La paire 15 40

Bottes lacets, tissu fantaisie, claque chevreau noir, bouts vernis, pour dames. Du 35 au 41 La paire 11 80

Les mêmes, claque chevreau havane, pour dames. Du 35 au 41. La paire 11 80

Rayons de BIJOUTERIE

Colliers pampilles, perles couleurs variées, monture métal platiné. 1 50

Rayons de MAROQUINERIE

Sac mode, maroquin petit grain, doublé moire et agneau, cadre fantaisie, façon vieil argent Ce jour 14 --

A notre Premier Etage

Salons de Confections pour Hommes et Enfants

Complets veston fantaisie, nouveauté anglaise, forme droite ou croisée, pour Messieurs. 28 80

Pantalons laine, dispositions haute nouveauté, article spécial pour messieurs. 10 40

Costumes enfant, forme Norfolck, dispositions nouvelles, article d'usage. Le costume 15 --

Salons de CONFECTIONS pour DAMES

Elégant Corsage en crêpe de Chine, col organdi, manches longues, toutes teintes mode. Ce jour 8 80

Corsage en belle paillette, col et parements nansouk brodé, toutes teintes. 6 40

Corsage en crépon laine, col Marceau en crépon blanc, Le Corsage 7 40

Corsage lingerie, empiècement dos, col brodé main. Sans précédent 3 20

Peignoir *mousseline laine*, impression mode, col et liseré crépon, uni, marine et blanc, mauve et blanc, rose et blanc. 4 80

Jupe en serge, belle qualité, garnie boutons noirs, marine. 8 40

Rayons de LINGERIE

Parures comprenant :
1° Chemise jour, garnie broderie main et *Culotte* assortie. La parure 12 80
2° Chemise jour, garnie broderie main et entre-deux grille fil et *Culotte* assortie. La parure 12 80

Combinaison Jupon, garnie broderie et dentelle Ce jour 10 80

Les Marchandises vendues en réclame aux GALERIES DU HAVRE peuvent être retenues dans nos succursales de Montivilliers, Etretat, Cany, Saint-Valery, Yvetot, Dives-sur-Mer.

NOUVELLES MARITIMES

Le st. fr. *Ville-de-Marseille*, all. du Havre à la Réunion, est rep. d'Oran le 27 avril.
Le st. fr. *Suzanne-et-Marie*, ven. de Bordeaux, est arr. à Anvers le 26 avril.
Le st. fr. *St-Jacques*, ven. de Marseille, est arr. à Bône le 25 avril.
Le st. fr. *Sephora-Worms*, ven. du Havre, est arr. à Brest le 27 avril, il a suivi le même jour p. Bordeaux.
Le st. fr. *St-Jean* est parti de Cette, le 27 avril, p. Marseille.
Le st. fr. *Léoville*, ven. de Hambourg et Rotterdam, est arr. à Rouen le 26 avril.
Le st. fr *Sauternes*, ven. de Bordeaux, est arr. à Rouen le 26 avril.
Le st. fr. *Pomerol*, ven. de Brest est arr. à Rouen le 26 avril.
Le st fr. *Amiral-Magon* est parti de Dunkerque le 28 avril à 12 h. 30 pour le Havre.
Le st. fr. *St-Louis*, ven. d'Oran est arr. à Alicante le 26 avril.
Le st. fr. *St-Vincent*, ven. de Marseille, est arr. à Tarragone le 25 avril.
Le st. fr. *St-André*, ven. de Lisbonne, est arr. à Valence le 25 avril.
Le st. fr. *St-Marc*, ven. de Gand, est arr. à Anvers le 25 avril.
Le nav. fr. *Château-d'If*, cap. Allain, est parti de Harburg le 28 avril pour Auckland.
Le st. fr. *Formosa*. all. du Havre à Matadi, est arr. à Ténériffe le 27 avril.
Le st. fr. *Puerto-Rico*, all. de Haïti etc. Bordeaux et Havre, a été signalé à Fayal le 26 avril.
Le st. fr. *Ville-d'Oran*, all. du Havre etc. à la Réunion est arr. à Majunga le 27 avril.
Le st. fr. *Texas*, all. du Havre à New-Orleans, est arr. à Vera-Cruz le 25 avril.
Le st. fr. *Amiral-Olry*, all. de Haïphong etc. à Marseille, Havre et Dunkerque, est rep. de Port-Saïd le 27 avril.
Le st. fr. *Ville-de-Mostaganem*, all. d'Algérie au Havre et Rouen, est passé à Gibraltar le 26 avril.
Le st. fr. *Cantenac* est parti de Dieppe le 25 avril p. Grimsby.
Le nav. fr. *Marie-Molinos*, ven. d'Iquique, est arr. à Falmouth le 26 avril.
Le st. fr. *Bordeaux*, all. du Havre et Anvers à la Havane etc., est rep. de Bordeaux le 26 avril à 5 h.
Le st. fr. *Ville-de-Paris*, ven. de Liverpool et Havre, est arr. à Punta-Arenas le 27 avril.

ÉVÉNEMENTS DE MER

ST-CECILIA (s). — *Barry, 27 avril* : Le st. ang. *St-Cecilia*, arr. ici, le 21 courant, ven. de New-York, Havre et Dunkerque, a plusieurs plaques de tribord endommagées ; ce steamer avait abordé un quai en entrant dans le port de Dunkerque.

Marégraphe du 29 Avril

PLEINE MER	11 h. 1	—	Hauteur	7 » 15
	23 h. 21	—	»	7 » 10
BASSE MER	6 h. 31	—	»	1 » 60
	18 h. 50	—	»	1 » 80

Lever du Soleil..	4 h. 46	P.Q.	3 mai	à	6 h. 38
Couc. du Soleil..	19 h. 10	P.L.	9 —	à	21 h. 40
Lev. de la Lune..	6 h. 23	D.Q.	16 —	à	21 h. 21
Cou. de la Lune..	23 h. 58	N.L.	25 —	à	2 h. 44

OUVERTURE DES PONTS DU HAVRE
Du 29 Avril 1914

LAMBLARDIE.....	8 h. »/»	à	14 h. »/»
ANGOULEME......	9 h. »/»		15 h. »/»
CITADELLE......	6 h. 1/2		18 h. 1/2
EURE...........	6 h. 1/2		18 h. 1/2
VAUBAN.........	9 h. »/»		15 h. »/»
DOCK...........	10 h. »/»		16 h. »/»

Les ponts donnant accès sur l'avant-port, ouvrent généralement une heure et demie avant le plein de la mer.

Port du Havre

Avril **Navires Entrés** *ven. de*
27 st. ang. *Corinthian*, Bamber.....St-John (N.-B.)
— st. ang. *Tydeus*, Braithwaite.........Japon, etc.
— st. suéd. *Flandria*, Backlund.......Gothembourg
28 st. norv. *Hermion*, Soeberg.........Galveston
— st. all. *Rio Negro*, Wilde...........Hambourg
— st. ang. *Normannia*, Kernan.......Southampton
— st. fr. *Ville-de-Châlon*, Layec.........Barfleur
— st. fr. *Port-Bail*, Rollet ....Boulogne
— st. fr. *La-Dives*, Bloch..................Caen

Par le Canal de Tancarville
27 ch fr. *Niger*, Rousselin.................Rouen
— ch. fr. *Saint-Riquier*, Guillon ....Rouen
— ch. fr. *Rouennais-13*, Damoy............Rouen

Avril **Navires Sortis** *all. à*
27 st. ang. *Esmeraldas*, Spilatt ....Mers du Sud
— st. suéd. *Tellus*, Ericsson..........Helsingfors
— st. ang. *Nicolas*, J.-Walker...........Swansea
— st. ang *Carlston*, David Kerr.........Swansea
— st. ang. *Bargany*, Cooquedall............Barry
— st. ang *Ada*, Green.............Southampton
28 st. ang. *Pola*, Tamlin......................Gand
— st. norv. *La-Norvège*, Haerem ....Leith
— st. ang. *Saba*, Wilkinson..............Londres
— st. ang. *Corinthian*, Bamber..........Londres
— st. fr. *Normand*, Gregory............Londres
— st. ang. *Hantonia*, Holt ....Southampton
— st. fr. *Ville-de-Caen*, Clouet..........Boulogne
— st. fr. *Hirondelle*, Viel....................Caen
— st. fr. *La-Hève*, Vanvore.............Honfleur
— st. fr. *Listrac*, Becquet...................Rouen

Par le Canal de Tancarville
27 st. fr. *La-Risle*, Tissier ....Pont-Audemer

Montés à Rouen :
Le 28 : st. fr. *Charlotte*, *Ascain*, *St-Pierre*, ven. de Huelva ; st suéd. *Flandria*, *Gustaf*, *Ferro* ; st. all. *Sparta* ; st. ang. *Regis* ; st. *Jason*.

Descendus de Rouen :
Le 28 : st. ang. *Streatham* ; st. all. *Carl-Cords*, *Neptun* ; st. fr. *Thérèse*, *Henri-Elisa*, *Duchesse-de-Guiche*.

Navires à Quai

28 Avril, à 5 heures du soir

Bassin du Commerce

PARTIE RÉSERVÉE AUX YACHTS

Durandal, Louise-Alice, Vizir, Lady-Mariette, Luciole, Nereid — Eperlan, Velox, Partner, St-Riom, Lucy, St-Jean, Joyeuse — Adolphe-Marie, Diborah, Simone, Hebé, Lista, La Perle

QUAI D'ORLÉANS

N.-D. de-la-Garde — Katina (y), Gosta — Atmah (y)

QUAI LAMBLARDIE

Ariane (y)

Bassin de la Barre

QUAI DE ROTTERDAM

Ary-Scheffer

QUAI CASIMIR-DELAVIGNE

Hiram

Bassin de la Citadelle

DARSE NORD

Margaux

DARSE SUD

Dolphin (y) — R.-F.

Bassin de l'Eure

QUAI DES TRANSATLANTIQUES

La-Lorraine

QUAIS RENAUD ET MARSEILLE

Guatemala — Caroline, Rio-Negro — Chicago

GRANDES FORMES

Arthur Capel — Amiral-Fourichon

QUAI DE NOUMÉA

Ste-Adresse

Bassin Dock

Le Lamentin — Bratland

Bassin Bellot

PREMIÈRE DARSE

Djibouti, Afrique — Kong-Oscar-II, Tchad — Ville-d'Alger, Amiral-Troude

DEUXIÈME DARSE

Bouchamp, Dumfriesshire — Médoc, St-Laurent, Rhéa — Wanderer, Tydeus

Bassin Vauban

QUAI COLBERT

Beechtree, Glynn — Clydeburn, Gransha — Hedworth

QUAI FRISSARD

Redstart

Canal de Tancarville

Edouard-Jéramec, Montreal, Svithiod, Bidi Saïs (can. torq.), Rechid Pacha — François-Arago, Phryné, Plutarch, Bourgueil-Sésig (can. torq.), Hermion — Général-Jourdain(?), Ventura-de-Larrinaga, Océania, Issa Boïss (can. torq.)

COMMERCE

Havre, le 28 Avril.

CAFÉS. — Les cours du terme étaient, à trois heures et quart, en hausse de 50 centimes sur la veille pour décembre et de 25 centimes pour les autres mois.

Ventes 50,000 sacs.

On a coté en disponible :

100 s. Cap triés..................	71 —	— —
200 — Jacmel triés	73 —	— —
150 — Gonaïves triés à livrer...	75 —	— —
10.000 k. Mysore embarquement janvier/mai........	82 —	— —

(Le tout aux 50 kilos entrepôt).

Cours à Terme

Etablis par MM. les Courtiers de Marchandises assermentés près le Tribunal de Commerce

Havre, le 28 Avril 1914

MOIS	CAFÉS Préc.	CAFÉS Mat	CAFÉS Soir	LAINES FINES (Prima B.-A. bon. cour. 35 0/0) Préc.	Matin	Soir
Avril........	57 25	57 —	57 50	215 —	215 —	215 —
Mai...........	57 50	57 25	57 75	215 —	215 —	215 —
Juin..........	57 75	57 50	58 —	213 50	213 50	213 30
Juillet.......	58 25	58 —	58 50	213 50	213 50	213 50
Août..........	58 50	58 25	58 75	212 —	212 —	212 —
Septembre.....	58 75	58 50	59 —	212 —	211 —	212 —
Octobre.......	59 —	58 75	59 25	210 —	210 —	210 —
Novembre......	59 25	59 —	59 50	208 —	208 —	208 —
Décembre......	59 25	59 25	59 75	206 50	206 50	206 50
Janvier.......	59 50	59 25	59 75	202 —	203 —	203 —
Février.......	59 75	59 50	60 —	202 50	202 50	202 50
Mars..........	60 —	59 75	60 25	202 50	204 50	202 50

MOIS	POIVRE SAIGON Préc.	Jour	TELLICHERRY Préc.	Jour	CUIVRE Préc.	Mat	Soir
Avril...	63 —	63 50	54 25	53 75	158 75	158 75	158 75
Mai.....	63 50	64 —	54 50	54 —	159 25	159 25	159 25
Juin....	64 —	64 50	55 —	54 50	159 25	159 25	159 25
Juillet.	64 50	65 —	55 50	55 —	159 50	159 50	159 50
Août....	64 50	65 —	55 75	55 25	159 75	159 75	159 75
Sept....	64 50	65 —	56 —	55 50	160 25	160 25	160 25
Octobre.	65 —	65 50	56 50	56 —	160 25	160 25	160 25
Nov.....	65 —	65 50	56 75	56 25	160 75	160 75	160 75
Déc.....	65 —	65 50	57 —	56 50	161 25	161 25	161 25
Janv....	65 —	65 50	57 25	56 75	161 75	161 75	161 75
Fév.....	65 —	65 50	57 50	57 —	161 75	161 75	161 75
Mars....	65 50	66 —	58 —	57 50	162 —	162 —	162 —

Cours à Terme des Cotons

Publiés par la Caisse de Liquidation

MOIS	Précéd.	Matin	Soir
Avril..........	84 — X	84 — X	84 — X
Mai............	83 7/8 A	83 7/8 PV	83 7/8 X
Juin...........	83 5/8 A	83 5/8 X	83 5/8 X
Juillet........	83 1/4 X	83 1/2 X	83 1/2 V
Août...........	83 — X	83 — V	83 — V
Septembre......	81 1/2 A	81 5/8 PV	81 5/8 V
Octobre........	78 3/8 A	78 3/4 V	78 3/4 X
Novembre.......	77 5/8 X	77 3/4 V	77 3/4 X
Décembre.......	77 — PA	77 1/2 PX	77 1/2 V
Janvier........	76 5/8 PA	76 3/4 A	76 3/4 A
Février........	76 5/8 A	76 3/4 X	76 3/4 X
Mars...........	76 5/8 X	76 3/4 V	76 3/4 V

PARIS, 28 Avril

MOIS	AVOINES Précédents	AVOINES Clôture	SEIGLES Précédents	SEIGLES Clôture
Courant	21 25 — —	21 50 — —	18 25 — —	18 25 — —
Prochain	21 95 — —	22 — — —	18 25 — —	18 25 — —
Mai-Juin	21 95 — —	22 15 — —	18 25 — —	18 25 — —
4 de Mai	21 90 — —	22 10 — —	18 25 — —	18 25 — —
Juil.-Août	21 80 — —	21 95 — —	18 25 — —	18 25 — —
4 derniers	20 25 20 30	20 35 20 40	18 — — —	18 — — —
Tendance	ferme	soutenue	calme	calme

MOIS	BLÉS Précédents	BLÉS Clôture	FARINES Précédents	FARINES Clôture
Courant	27 50 — —	27 35 27 40	35 70 — —	35 75 — —
Prochain	27 55 27 60	27 55 27 50	36 05 — —	36 — — —
Mai Juin	27 65 — —	27 55 — —	36 — 36 05	36 — 36 05
4 de Mai	27 45 — —	27 40 27 45	35 95 — —	35 93 36
Juil.-Août	27 25 — —	27 20 27 25	35 90 — —	35 90 — —
4 derniers	26 70 — —	26 70 26 75	35 40 35 45	35 25 — —
Tendance	calme	soutenue	calme	soutenue

MOIS	COLZA Précédents	COLZA Clôture	LIN Précédents	LIN Clôture
Courant	78 — — —	78 — — —	63 25 — —	61 50 61 25
Prochain	76 — 77 —	76 — 77 —	60 75 61 —	61 50 62 —
4 de Mars	— — — —	— — — —	— — — —	— — — —
Mai Juin	75 — 76 —	75 — 76 —	61 50 — —	62 — — —
4 de Mai	74 50 75 50	74 50 75 50	62 — — —	62 50 — —
Juil. Août	— — — —	— — — —	— — — —	— — — —
4 derniers	75 50 — —	75 — 75 50	63 75 — —	64 50 — —
3 d'Octob.	— — — —	— — — —	— — — —	— — — —
4 d'Octob.	— — — —	— — — —	— — — —	— — — —
4 de Nov.	— — — —	— — — —	— — — —	— — — —
Tendance	calme	calme	soutenue	soutenue

MOIS	SPIRITUEUX Précédents	SPIRITUEUX Clôture	SUCRES Précédents	SUCRES Clôture
Courant	41 25 41 50	42 — — —	32 62 — —	32 50 — —
Prochain	41 75 42 —	42 25 42 50	32 75 — —	32 75 — —
4 de Mars	— — — —	— — — —	— — — —	— — — —
Mai Juin	— — — —	— — — —	32 87 — —	32 87 — —
4 de Mai	42 25 42 50	42 75 43 —	33 12 — —	33 12 — —
Juil.-Août	— — — —	— — — —	33 25 — —	33 25 — —
4 derniers	42 25 42 50	42 75 43	— — — —	— — — —
4 d'Octob.	42 25	42 50 42 75	— — — —	— — — —
3 d'Octob.	Stock 26850	Stock 24550	32 25 — —	32 37 — —
4 de Nov.	— —	— —	— — — —	— — — —
Tendance	soutenue	soutenue	ferme	calme

Sucres. — Roux, 29 — à 29 75 ; Raffinés, 64 — à 64 50.

Farine de consommation. — Premières marques. Disponibles et Prochain : 62 — à — —. Autres marques : Disponibles et prochain, 58 — à 63 —.

MARCHÉS AUX BESTIAUX

ROUEN, mardi 28 avril

BESTIAUX	Amenés	Vendus	PRIX DU KILOG. 1. Q.	2. Q.	3. Q.	PRIX extrêmes
Bœufs....	254	235	1 75	1 65	1 50	1.85 1.45
Vaches ...	295	279	1 75	1 60	1 45	1.85 1.40
Moutons..	1.274	1.193	2 60	2 50	2 30	2.70 2.10

Marché aux Veaux de Mardi

23 Veaux ont été amenés, 21 ont été vendus de 2 fr. 20 à 2 fr. 60 le kilo.

PARIS (La-Villette), mardi 28 avril

BESTIAUX	Amenés	Vendus	Invendus	Poids moyen
Veaux........	139	139	—	96 kil.
Qualités	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêm
Prix du kilog	—	—	—	1 80 à 2 90

BULLETIN DES HALLES

MERCURIALES

HAVRE (Marché Notre-Dame) le 28 avril.

Cours des Légumes

Pommes de terre :			
Saucisses du pays......les 100 kil.		17 —	18 —
Oignons	»	80 —	90 —
Carottes.....................	»	15 —	16 —

ROUEN, mardi 28 avril

Marché Place de la Rougemare

Beurre.....................le kilo	2 60 à 3 20		
Beurre extra de F.-les-Eaux.. »	— —	— —	
Œufs ....le cent	9 50	10 —	

VENTES PUBLIQUES

VILLE DU HAVRE

VENTE PUBLIQUE de CONSTRUCTIONS à DÉMOLIR et de Plusieurs Lots de VIEUX RAILS

Le **Vendredi 1er Mai 1914**, à deux heures de l'après-midi, au Havre, successivement aux endroits ci-après indiqués, il sera procédé par ministère de commissaire-priseur, à la vente publique des matériaux à provenir de la démolition des bâtiments dont désignation suit :

Premièrement : **Rue Frédéric-Bellanger, n° 19**. — Maison composée d'un rez-de-chaussée, construite en planches et galandage, couverte en tuiles et ardoises.

Deuxièmement : **Rue Jeanne-d'Arc, n° 24**. — 1° Deux corps de bâtiments composés d'un rez-de-chaussée, 4 étages, construits en bois et briques, revêtement et couverture en tuiles et ardoises ; et 2° un corps de bâtiment à rez-de-chaussée et un étage, colombage, tuiles et ardoises.

Et troisièmement : **Place Saint-Joseph**. — Plusieurs lots importants de vieux rails de tramways.

Argent comptant

Requête de M. le Maire. (7149)

Le **Samedi 2 Mai 1914**, à deux heures et demie de l'après-midi, bassin de la Citadelle, Tente Worms, Hangar A, MM. Worms et Cie, séquestres judiciaires, feront vendre publiquement, sur folle enchère et pour compte de qui de droit, par le ministère de ETIENNE DUREAU, courtier :

199 sacs POMMES DE TERRE, ex-*Sephora-Worms*. On vendra par lots de 20 sacs.

29.30a.1mi(7171)

COMMISSAIRES-PRISEURS DU HAVRE

Vente de Meubles, Tableaux, Gravures et Objets de curiosité.

Aujourd'hui Mercredi 29 Avril 1914, à dix heures du matin, *Hôtel des Ventes*, 62-64, rue Victor-Hugo.

Argent comptant

AVIS DIVERS

Les petites annonces **AVIS DIVERS** *maximum six lignes sont tarifées* **2 fr. 50** *chaque.*

Syndicat des Propriétaires du Havre et de sa banlieue

AVIS aux petits ménages soigneux ayant charge de famille

En 1914, vingt primes seront attribuées par les soins d'une Commission spéciale, qui tiendra compte surtout, dans ses appréciations, de la propreté et de la bonne tenue des logements, des charges et des ressources des concurrents, comme aussi de l'état des maisons habitées par eux.

Les locataires désireux de concourir pour l'obtention de ces primes devront en aviser leurs propriétaires avant le 15 mai prochain, et ceux-ci transmettront leur demande au Syndicat au plus tard le 15 juin suivant.

Les propriétaires pourraient également prendre l'initiative des propositions.

Ces primes sont réservées aux locataires des propriétaires syndiqués, elles ne s'appliquent qu'aux ménages ayant à leur charge au moins trois enfants ou ascendants et dont le loyer sera égal ou inférieur à 300 fr.

Le Syndicat rappelle qu'en 1913 16 primes, dont plusieurs de 50 francs, ont été distribuées aux locataires répondant aux conditions ci-dessus énumérées.

Adresser demandes et renseignements au bureau du Syndicat, 52, rue Bernardin-de-St-Pierre, de 2 h. 1/2 à 4 h. 1/2 de l'après-midi. (7172)

Cession de Fonds

2e AVIS

Par acte sous seing privé en date du 29 mars 1914, **Monsieur A CRESSENT** a cédé à **Monsieur LEVASSEUR** le *Fonds de CAFÉ RESTAURANT-TABACS* à l'enseigne « *Au Rendez-vous des Herbagers* », situé à Oudalle, route de Tancarville.

Prise de possession le 15 mai prochain.

Election de domicile est faite au fonds vendu. (7160z)

PERDU PLACE THIERS Petit FOX-TERRIER *(Bob)* corps blanc, tacheté noir en tête et à la queue. DELARGE, 28, rue Casimir-Périer. *Récompense*. (7137z)

PERDU du 27 au soir, un **Chat blanc** répondant au nom de *Croupillon*. Tache grise au museau et au côté, la queue entièrement grise. Récompense **5** fr. Le rapporter, 6, rue de Paris. (7165z)

STÉNO-DACTYLOGRAPHES

Secrétaires rapides, connaissant les usages et les termes commerciaux, les **langues** ; *Comptables, Teneurs de livres*, hommes et *dames*, sont à la disposition de MM. les Négociants (période d'essai). Demander renseignements à l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Pigier, 75, boulevard de Strasbourg (téléphone 16-05).

7.19.29 (3690c)

Me HASSELMANN, notaire

DEMANDE un Expéditionnaire au courant (—)

ON DEMANDE de suite Un APPIÉCEUR Pour Dames
S'adresser chez M. SÉGUIN, tailleur, 67, boulevard de Strasbourg. (7152)

ON DEMANDE un bon Ouvrier Chaudronnier et un Bon Ouvrier Ferblantier-Tôlier, de 25 à 35 ans d'âge, munis de bonnes références.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (7144z)

ON DEMANDE
Porteur de Journaux
18 Ans. — Références exigées
BONS APPOINTEMENTS
S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE UN HOMME pour travail de culture, avec bons appointements.
S'adresser 2, rue Michelet, à Sanvic. 28.29 (7106z)

ON DEMANDE
Un Ouvrier Ferblantier-Plombier
UN APPRENTI
Prendre l'adresse au journal. (7177z)

ON DEMANDE
GARÇON DE MAGASIN
Bonnes références exigées
Prendre adresse bureau du journal.

HOMME DE JOURNÉE
DEMANDÉ
S'adresser au bureau du journal. (7167z)

ON DEMANDE un Garçon d'écurie sachant conduire, p. maison bourgeoise.
Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal. (7139z)

PETIT CLERC est demandé écrivant bien et présenté par ses parents, de suite chez **Me GARNIER** huissier, 32, rue Jean-Baptiste-Eyriès. (—)

ON DEMANDE des Jeunes Gens pour les courses à la Teinturerie LALOUELLE, 58, rue d'Etretat ; 123, rue Thiers, au Havre ; 68, route Nationale, Graville. (7142z)

ON DEMANDE Un Jeune Homme robuste de 13 à 15 ans, pour courses et travail de magasin
(S'adresser au bureau du journal. (7118)

MERCERIE EN GROS
ON DEMANDE un **Jeune Homme** présenté par ses parents, pour apprendre le commerce.
S'adresser : 34, rue Dicquemare. (7176)

1res COMMUNIONS CHOIX immense de CADEAUX SPÉCIAUX
G. MILLIAUD, 63, r. de Paris
L'OR brisé repris à 3 fr. le gramme
Les Timbres sont DOUBLÉS

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME de 14 à 15 ans pour faire les courses.
Chapellerie OSSWALD, place Richelieu. (7150)

ON DEMANDE un jeune Homme fort, pour magasin et livraisons. Très bonnes références exigées.
S'adresser 8, rue Jules-Lecesne. (7138z)

JEUNE HOMME 24 ans, Belge, au courant des affaires commerciales et de la correspondance, parlant le Français, Hollandais, Anglais et Allemand, cherche **Situation**.
Adresser offres au bureau du journal, V. V. 141. (7146z)

ON DEMANDE
à la *Pâtisserie Lorientaise*, 55, boulev. de Strasbourg
un Jeune Homme de 13 à 14 ans
COUCHÉ ET NOURRI

Mlle BRUZANT
11, rue Metz, 11
DEMANDE une OUVRIÈRE et une APPRENTIE COUTURIÈRES.
Se présenter le matin. (7161z)

ON DEMANDE
UNE OUVRIÈRE COUTURIÈRE
S'adresser, 82, rue Frédéric-Bellanger. (7163z)

ON DEMANDE AU BUREAU MODERNE 2, *rue Joinville, Télép. 8-41*. plusieurs ménages (cuisinières, fem. de ch. et valets), des cuisinières, femme de ch., bonne et femme de chambre p. Paris, bonne non logée, grand choix de places pour bonnes à tout faire en maison bourgeoise et commerce, etc. (7175)

ON DEMANDE UNE PERSONNE de 40 à 45 ans, munie de bonnes références, pour intérieur chez Monsieur avec enfants.— Faire demande aux initiales D. A., bureau du journal. (7081z)

ON DEMANDE pour emploi de confiance, une personne sérieuse de 35 à 40 ans, ayant instruction élémentaire et pouvant fournir références. — S'adresser bureau du journal.
29.30 (7168)

ON DEMANDE
UNE JEUNE FILLE
au courant de la confiserie
Prendre l'adresse au bureau du journal. Se munir de références.

ON DEMANDE une Bonne à tout Faire de 25 à 35 ans sachant un peu la cuisine. Références exigées.—Prendre l'adresse au bureau du journal. (7174)

ON DEMANDE comme **Bonne,** une **JEUNE FILLE** sérieuse, de 18 à 20 ans. Références exigées. — S'adresser, 24, rue Marie-Thérèse. au 2e étage. (7162z)

ON DEMANDE UNE JEUNE BONNE de 15 à 16 ans, présentée par ses parents.
S'adresser rue Beauvallet, 5 *bis*. (7147z)

DAME anglaise, 36 ans, cherche place comme Dame de compagnie ou Gouvernante chez dame ou monsieur sans ou avec enfant. — Ecrire G. G., bureau du journal.
28.29 30 (7117z)

BONNE COUTURIÈRE fait le neuf et les réparations, **DEMANDE** Journées ou Travail chez elle.
Ecrire au bureau du journal : Mme A. M P. (7170z)

ON DEMANDE à acheter d'occasion VOITURE 2 Jumeaux et l'on **vendrait** de même **Landau**, état de neuf. — 35, rue Augustin-Normand, 3e étage. (7143z)

SALLE A MANGER HENRI II
Vieux Chêne
comprenant : Buffet vitrine couleur, table 3 allonges, 6 chaises cuir, très grande glace Florentine
Valeur 700 francs.
A CÉDER A TRÈS BON PRIX
Marchands absolument s'abstenir.
Prendre adresse bureau du journal, de 2 h. 1/2 à 5 heures. (7178z)

BONNE OCCASION
A CÉDER Deux Uniformes de Lycée, pour 1re Communion, en très bon état.
S'adresser, 11, rue du Lycée. (7154z)

BOURSE DE PARIS du 28 Avril 1914

Valeurs Diverses RENTES	au COMPTANT C. Précéd.	D. Cours
3 0/0 Français....	86 40	86 70
3 0/0 Amortissab.	91 —	90 60
ACTIONS		
Banque de France..	4.600 —	4.600 —
— de Paris...	1.595 —	1.605 —
Compt. d'Escompte	1.035 —	1.035 —
Crédit Foncier	882 —	887 —
Crédit Lyonnais....	1.612 —	1.620 —
Société Générale...	796 —	796 —
Est 500 fr. t. p.....	926 —	930 —
P.-L.-M............	1.275 —	1.277 —
Midi 500 fr. t. p....	1.104 —	1.403 —
Nord 400 fr. t. p...	1.696 —	1.701 —
Orléans 500 fr. t. p.	1.305 —	1.300 —
Ouest 500 fr. t. p...	863 —	858 —
Transatlantique....	144 —	— —
Messageries Marit..	97 —	93 50
Métaux............	725 —	730 —
Boléo..............	695 —	— —
Suez, actions.......	4.940 —	4.950 —
Suez (parts)........	2.228 —	2.224 —
Suez (Société civ.)..	3.530 —	3.530 —
Russe 4 % consol..	87 40	87 60
— 3 % 1891....	72 70	73 50
— 3 % 1896....	70 30	70 60
— 1906....	103 20	103 60
— 1909....	96 35	96 60
— 1867/69.	90 10	90 35
— 4 % 1880....	87 80	87 70
— 4 % 1889....	85 60	85 90
— 4 % 1890 2e3e	85 45	85 —
— 4 % 1893....	86 —	86 —
Interieur 4 % 1894..	91 40	— —
Bons Panama......	114 50	115 —
Tréfilerie du Havre.	238 —	236 50
Compag. Havraise.	649 —	650 —

Valeurs Diverses OBLIGATIONS	au COMPTANT C. Précéd.	D. Cours
Paris 1865 4 %.....	534 25	534 20
— 1871 3 %.....	394 —	392 —
— — 1/4........	105 25	104 25
— 1875 4 %.....	515 —	513 —
— 1876 4 %.....	514 —	513 —
— 1892 2 1/2.....	313 50	313 —
— — 1/4........	90 —	89 —
— 1894-96 2 1/2..	312 —	312 —
— — 1/4........	85 —	85 25
— 1898 2 %.....	356 —	356 —
— — 1/4........	100 50	99 50
— 1899 2 %.....	335 —	335 25
— — 1/4........	89 25	90 —
— 1904 2 1/2.....	378 50	378 50
— — 1/5........	79 —	78 50
— 1905 2 3/4.....	356 —	353 —
— — 1/4........	85 75	85 50
— 1910 2 3/4.....	345 —	343 75
— — 1/4........	168 50	167 25
— — 3 %........	359 —	359 50
— — 1/4........	88 —	87 75
— 1912 3 %.....	256 75	256 —
Foncières 1879 3 %.	497 —	498 —
— 1883 s. lots	393 —	392 —
— 1885 2,60..	387 —	385 —
— 1885 1/4...	88 50	— —
— 1895 2,80,.	402 —	405 —
— 1903 3 %.	444 —	445 75
— 1909 3 %.	248 —	248 —
Commun. 1879 2,60..	440 —	440 —
— 1880 3 %.	490 —	490 —
— 1891 3 %.	380 —	351 —
— 1892 2,60..	384 —	385 —
— 1899 2,60..	384 —	385 —
— 1906 3 %.	443 —	445 25
— 1912 3 %.	234 —	231 —
— 1912 t. payé	249 —	249 —

Valeurs Diverses OBLIGATIONS	au COMPTANT C. Précéd.	D. Cours
Marseille..........	437 —	432 —
Bône Guelma.......	396 —	395 —
Chemin de fer écon.	285 50	— —
Est-Algérien........	400 —	399 25
Est 3 % ancienne .	416 —	416 50
— nouvelle..	404 —	405 50
— 2 1/2 %....	373 —	369 50
P.-L.-M. fusion anc.	405 —	406 75
— — nou.	400 50	401 —
— 2 1/2 %.....	368 —	370 —
Nord 4 % janv./juil..	498 —	498 —
— 3 % ancienne.	415 75	414 —
— — nouvelle.	412 75	410 75
— 2 1/2 %.......	373 —	371 —
Orléans 3 % ancien	415 —	413 25
— — 1884...	404 —	407 50
— 1895 2 1/2 %	375 50	372 —
Ouest 3 % ancienne	408 50	407 50
— — nouvelle	404 —	403 —
— 2 1/2 %......	368 75	368 25
Ouest-Algérien 3 %	393 50	396 50
Autrichiens........	370 —	367 50
Nord-Espagne......	363 —	361 50
Tramways Ce Franc.	426 —	425 —
Messageries Marit..	360 —	358 —
Transatlantique....	320 50	316 —
Suez obl. 5 %......	591 75	591 —
— 3 % 1re s.	426 50	426 —
— 3 % 2e s.	404 50	406 —
— bons de coup.	85 25	85 75
Argentin 1897-1900..	80 60	80 80
Brésil 5 % 1895.....	86 40	86 30
— 4 % Rés....	69 50	69 40
Cape Copper.......	86 —	83 50
Tharsis...........	177 —	176 50
Goldfields	57 —	56 50
Rand Mines........	151 —	149 50

CHEMINS DE FER DE L'ETAT (Service d'Hiver modifié au 12 Avril 1914)

Ligne du Havre à Paris

GARES	Express 1.2.3	Express 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Rap. 1.2	Omnib. 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Rap. 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Omnibus 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Express 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Express 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Rap. 1re cl.	Semaine 1.2.3	Omnib. D.F. (Train allant jusqu'à Oissel)	Omnib. 1.2.3
Le Havre ....dép.	— —	6 2	6 10	8 »	8 45	9 40	11 27	12 »	12 50	13 »	13 20	14 36	16 »	17 37	18 54	18 59	20 28	20 49	20 49	22 9
Graville-Sainte-Honorine..	— —	»	6 15	»	8 20	9 45	11 32	12 5	»	»	13 25	14 41	»	17 42	»	19 4	»	»	»	»
Harfleur	— —	»	6 23	»	8 27	9 52	11 38	12 12	»	13 9	13 31	14 48	»	17 48	»	19 11	»	21 4	20 58	22 18
Saint-Laurent-Gainneville .	— —	»	6 31	»	8 35	10 »	11 46	12 20	»	»	13 39	14 57	»	17 56	»	19 19	»	21 13	21 7	22 27
Etainhus Saint-Romain ...	— —	»	6 44	»	8 46	10 12	11 59	12 31	»	13 25	13 52	15 10	»	18 9	»	19 29	»	21 27	21 20	22 44
Virville-Manneville	— —	»	6 49	»	8 54	10 17	12 4	12 36	»	»	13 57	15 5	»	18 14	»	19 35	»	21 32	21 25	»
Bréauté-Beuzeville arr	— —	6 29	6 56	8 23	8 58	10 24	12 11	12 43	13 15	13 34	14 4	15 22	16 25	18 21	19 20	19 44	»	21 39	21 32	22 51
(Embranchement) dép.	— —	6 35	7 5	8 26	9 6	10 30	— —	— —	13 21	13 39	— —	15 28	16 29	—	19 28	19 45	»	— —	21 35	23 »
Bolbec-Nointot..........	— —	»	7 14	»	9 14	10 3?	— —	— —	»	13 38	— —	15 36	»	— —	»	19 53	»	— —	21 43	23 8
Foucart-Alvimare.........	— —	»	7 25	»	9 24	10 48	— —	— —	»	13 5?	— —	15 46	»	— —	»	20 3	»	— —	21 53	23 19
Allouville-Bellefosse (halte)	— —	»	7 32	»	9 31	10 55	— —	— —	»	14 5	— —	15 53	»	— —	»	20 10	»	— —	22 »	»
Yvetot................	— —	6 59	7 44	»	9 42	11 7	— —	— —	13 46	14 16	— —	16 4	16 52	— —	19 52	20 20	»	— —	22 10	23 34
Motteville .... arr.	— —	7 7	7 52	»	9 50	11 15	— —	— —	13 53	14 24	— —	16 12	16 59	— —	20 »	20 28	»	— —	22 18	23 42
(Embranchement) dép.	— —	7 14	7 58	»	9 55	11 32	— —	— —	13 58	14 27	— —	16 18	17 3	— —	20 8	20 30	»	— —	22 21	23 46
Rouen .... arr.	— —	7 44	8 40	9 3	10 39	12 15	— —	— —	14 21	14 44	— —	17 5	17 34	— —	20 39	21 11	21 40	— —	23 3	0 32
Rouen .... dép.	6 56	7 54	8 51	9 23	— —	12 25	— —	— —	14 31	15 23	— —	17 12	17 43	19 40	20 53	— —	21 47	— —	23 8	0 48
Paris............. arr.	9 0	9 56	12 44	11 24	— —	16 24	— —	— —	16 40	19 4	— —	21 35	19 44	23 53	23 20	— —	23 33	— —	— —	4 17

Ligne de Paris au Havre

GARES	Omnib. 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Exp. 1.2.3	Rap. 1re cl.	Exp. 1.2	Omnib. 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Exp. 1 2.3	Omnib. 1 2.3 (Semaine)	Omnib. 1.2.3	Rap. 1.2	Exp. 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Exp. 1.2.3	Exp. 1.2.3	Omnib. 1.2.3	Exp. 1.2	Dir 1.2..
Paris ....dép.	0 45	— —	4 52	6 48	8 47	8 32	— —	8 »	10 30	13 9		— —	16 22	17 11	17 17	19 48	20 »	20 55	21 20	23 27
Rouen .... arr.	5 9	6 44	8 14	9 41	10 2	10 57	— —	12 14	14 19	16 1		— —	18 20	20 12	20 40	21 40	22 38	0 16	23 29	2 43
Rouen .... dép.	5 19	6 55	8 22	9 48	10 7	11 5	— —	12 24	14 27	16 11		17 43	18 28	20 17	— —	21 46	22 46	— —	23 47	2 54
Motteville .... arr.	6 13	7 48	9 6	9 49	»	11 38	— —	13 16	15 18	16 46		18 33	18 55	21 6	— —	22 18	23 36	— —	0 16	3 35
(Embranchement) dép.	6 21	7 56	9 9	9 54	»	11 44	— —	13 28	15 23	16 49		18 36	18 59	21 9	— —	22 23	23 40	— —	0 22	3 44
Yvetot..................	6 33	8 7	9 18	10 4	»	11 54	— —	13 40	15 34	16 59		19 13	19 8	21 19	— —	22 31	23 53	— —	0 30	3 54
Allouville-Bellefosse (halte).	6 41	8 15	9 26	»	»	»	— —	13 48	15 42	»		19 21	»	21 27	— —	»	»	— —	»	»
Foucart-Alvimare.........	6 49	8 23	9 32	»	»	»	— —	13 56	15 49	»		19 28	»	21 34		»	0 5		»	4 6
Bolbec-Nointot	6 59	8 33	9 41	»	»	»	— —	14 7	15 58	17 17		19 37	»	21 43	D F	»	0 16	D.F.	»	4 16
Bréauté-Beuzeville arr	7 6	8 40	9 47	10 22	»	12 14	— —	14 15	16 5	17 23		19 44	19 26	21 50	—	22 49	0 23	—	0 50	4 23
(Embranchement). dép	7 14	8 45	9 50	10 26	»	12 18	13 15	14 22	16 9	17 28	17 42	19 51	19 29	21 54	18 4	22 54	0 28	23 15	0 51	4 35
Virville-Manneville........	7 24	8 55	9 59	»	»	»	13 21	14 31	16 18	»	17 48	20 1	»	»	18 10	»	»	23 22	»	»
Etainhus-Saint-Romain....	7 30	9 1	10 5	»	»	»	13 25	14 36	16 24	»	17 54	20 7	»	22 7	18 15	»	0 39	23 27	»	4 42
Saint-Laurent-Gainneville..	7 39	9 10	10 13	»	»	»	13 33	14 45	16 32	»	18 2	20 15	»	22 15	18 23	»	»	23 35	»	4 55
Harfleur	7 46	9 17	10 19	»	»	»	13 38	14 51	16 39	»	18 9	20 18	»	22 22	18 29	»	0 51	23 42	»	5 2
Graville-Sainte-Honorine...	»	9 23	10 24	»	»	»	13 43	14 58	16 45	»	18 14	20 28	»	22 28	18 34	»	0 57	23 48	»	5 6
Le Havre...........arr.	7 55	9 28	10 29	10 49	11 11	12 41	13 48	15 3	16 50	17 53	18 19	20 33	19 52	22 33	18 39	23 17	1 2	23 53	1 16	5 17

LE HAVRE

GRAND BAZAR

Domain JEUDI, 30 Avril, et jours suivants

FAIENCE - PORCELAINE

Faïence Pâte Ivoire filet or

Bols 0 25, 0 20 et	0 10
Tasses à café, forme œuf	0 30
Tasses à thé —	0 35
Déjeuners —	0 60
Pots à lait parisiens, 1 50, 1 30 0 95, 0 60 et	0 45
Théières, forme boule	1 70
Sucriers —	1 40
Crémiers —	0 75
Assiettes dessert, Les six	1 30
Coquetiers anglais, Les deux	0 25
Garnitures de toilette Thaïs.	9 —
Garnitures de toilette Venise	6 50
Vases de nuit, forme Eldon.	1 30

Faïence, décor Modern Style

Services de table, 44 pièces..	16 50
Assiettes, plates ou creuses La douz.	2 70
Assiettes dessert..... —	2 30

Bols à pied

4	3	3/0	la douz.
0 25	0 20	1a douz. 1 »	

Coquetiers anglais.....2 pour	0 25
Légumiers.....	2 60
Plats ronds creux.....	1 10, 0 85 et 0 65
Plats ronds plats.....	0 85 et 0 65
Plats ovales. 1 50 1 20 et	0 85
Plats à soupe 0 70 0 60	0 50
0 40 0 35 et	0 30
Raviers bateaux.....	0 45
Saucières.....	1 90
Saladiers sans pied.....	1 20 1 10 et 0 85
Soupières à pied 2 90 2 60 et	2 30

Faïence, décor Vincennes bleu

Tasses à café forme Empire...	0 30
Tasses à thé — — ...	0 40
Déjeuners — — ...	0 50
Pots à lait parisiens.. 1 —, 0 85, 0 65, 0 45, 0 4 .	
Dessous de plat carrés.....	1 25

Faïence imprimée, décors assortis

Services de Table, forme carrée	28 —
Services de Table, 74 pièces rondes coloriées.....	30 —

Décors Villers vert

Séries de Cuisine	3 —
Boites à Sel	0 90
Boites à Allumettes.	0 60
Garnitures de Toilette forme Strasbourg ..... 5 60 et	4 —
Pots et Cuvettes forme basse...	2 10
Vases de Nuit Polonais.....	1 10

Un Lot de

Plats plats, ronds ou ovales, impressions assorties. 0 50, 0 40, 0 30

Assiettes à pied, décors assortis. 0 50

Porcelaine blanche, filet or

Services de Table, 74 pièces...	52 —
Services Dessert, 42 pièces....	26 —
Assiettes à dessert ..Les six	2 10
Services à Gâteaux, 13 pièces	3 90
Services à Café, forme plissée.	8 50
Services à Thé » »	10 50
Tasses à Café » »	0 30
Tasses à Thé » »	0 45
Déjeuners » »	0 80

Porcelaine décorée

Services de table, 74 pièc. ovales	55 —
Services dessert assortis, 42 p.	27 —
Assiettes dessert, les 6 2 60,	2 20
Services à gâteaux, 13 pièces. 4 90,	3 90
Assiettes à gâteaux.....	0 20
Services à Café, forme Star....	12 —
Service à Thé, »	14 —
Assiettes plates et creuses, les 18	6 40

Porcelaine à Feu

Séries de 5 Plats à oreilles, plats ou creux, porcelaine blanche..... 1 80

Les mêmes, filet or..... 2 40

Plats ronds creux, décor légumes, 0,90, 0,70, 0,50, 0,40, 0,30 et 0 25

Casseroles, décor damier vert.

Nos 6	Séries de 1 à 5
2 85	7 80

PORCELAINE, décor croûte

Cafetières à bec, 0 70, 0 50 et	0 20
Filtres à café..... 2 50 2 et	1 50
Plats sabot..... 1 40, 1 10 et	0 80
Soupières..... 2 20, 1 50 et	1 —
Théières filtres..... 1 80, et	1 50

VERRERIE

Services de 38 pièces, côtes vénitiennes, guillochés.....	12 50
Services verres œuf, unis, 62 pièces	14 60
Services de 38 pièces, guillochés Duchesne..	18 —
Services Alphonse taillés.....	23 50
Verres Mirabeau, côtes plates. 0 35, 0 30, 0 25 et	0 20
Carafes assorties.....	1 90
Verres œuf à cidre, unis La douz.	2 10
Les mêmes à liqueur »	1 50
Verres Isabelle dits *Coupes à fil* la douzaine	1 75

AFFAIRE

Services de Gobelets, 52 pièc. 6 »»

Un Lot de Carafes à eau, sans bouchon..... 0 50

Gobelets moulés côtes plates et biseaux ..... La douz.	1 50
Boites de 12 Gobelets américains unis ou plissés.....	1 50
Verres d'eau, 2 pièces, côtes vénitiennes.....	0 55
Carafes poire cordon, bouchées 1 70 et	1 15
Brocs moulés, forme droite, côtes torses, 1 litre	0 50
Beurriers ovales..... 0 90 et	0 80
Moutardiers pavé blanc.....	0 30
Salières bambou et diamant.....	0 10
Porte-Couteaux évidés.....	0 20
Dragéoirs moulés russes 2 pour	0 25

Verrerie Moulure Saturne

Saladiers.... 0 75, 0 60, 0 55, 0 40, 0 25.....et	0 15
Coupes à Fruits	0 75
Cloches à Fromage	0 85
Beurriers	0 45
Sucriers	0 45
Presse-Citrons.....	0 25
Boites à Hors d'Œuvre.....	0 85
Porte-Carafes	0 25
Vases à Fleurs, Tubes, 1 10 et	0 80

Gobelets coniques dits *Chopes à Bière*..... 0 10

Les Marchandises vendues en Réclame au **GRAND BAZAR** peuvent être retenues dans nos Succursales de **Montivilliers, Cany, Yvetot, Saint-Valery, Etretat** et **Dives-sur-Mer.**

AVIS IMPORTANT. — *Le complément des* ***SUCRIERS*** *venant d'arriver, nous prions nos Clients, porteurs du Bon y donnant droit, de bien vouloir réclamer leur Prime à la Caisse principale.*

Fournisseur du Service des Ventes par Comptes-Courants, 8, place Carnot, LE HAVRE Téléphone : 17.80

Téléphone { 1re ligne 5.44 / 2e ligne 13.61

Société Havraise d'Energie Electrique

Société Anonyme. Capital : 9 millions de francs

SIÈGE SOCIAL :

80, Rue Saint-Lazare. — PARIS

MM. les Actionnaires sont informés que l'Assemblée générale du 23 avril 1914 a fixé le montant du dividende de l'exercice 1913 à **28 Francs** par action de capital et **18 Francs** par action de jouissance, sous déduction des impôts, c'est-à-dire :

A Fr. 26,88 par action de capital nominative ;
A Fr. 25,38 par action de capital au porteur, contre remise du coupon n° 20 ;
A Fr. 17,28 par action de jouissance nominative ;
A Fr. 16,31 par action de jouissance au porteur, contre remise du coupon n° 18.

Ce dividende sera payé à partir du 1er juillet 1914 :

Chez MM. RENARD ET JARISLOWSKY, 19, rue Scribe, Paris ;
A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE à Paris et dans ses Agences de province ;
Et au CRÉDIT HAVRAIS, au Havre.

Les 500 actions de capital sorties au tirage du 23 avril 1914, dont ci-dessous les numéros, seront remboursées aux mêmes caisses, et à partir de la même date, au prix net de 250 francs.
Il sera délivré, en échange, une action de jouissance pour chaque action de capital.

LISTE NUMÉRIQUE

des **500** Actions de Capital sorties au tirage du **23** avril **1914** et remboursables à partir du 1er juillet 1914.

1.340	8 793	15.634	21.226	26 339	31.320
1.572	8.941	15.708	21.309	26.498	31.394
1.574	9.017	15.727	21.350	26.543	31.582
1.727	9.135	15.764	21.499	26.584	31 633
1.759	9 493	15.8 5	21.615	26.785	31.638
1.804	9.544	15.895	21.630	26.800	31.646
1.863	9.584	15.975	21.016	26.801	31.658
1.898	9.746	15.999	22.059	26 914	31.905
1.901	9.759	16.012	22.088	27 025	31.932
2.079	9.851	16.126	22.180	27.077	31.939
2 178	9 970	16.180	22.187	27.148	31 977
2.252	10 035	16.230	22.286	27.177	31.981
2.339	10.095	16.208	22.293	27.179	31 018
2.365	10.099	16.488	22.391	27.265	32.031
2.616	10.314	16.353	22.398	27.352	32 039
2.654	10.350	16.576	22.413	27.391	32 047
2.710	10.362	16.604	22.537	27.418	32 124
2.747	10.424	16.810	22.562	27.460	32.456
2.754	10.462	17.025	22.667	27.533	32.496
2.888	10.479	17.044	22.742	27.579	32.467
3.458	10.495	17.101	22.962	27.600	32 493
3.484	10.510	17.153	23.133	27.602	32.501
3.204	10.572	17.165	23.158	27.687	32.505
3.398	10.750	17.209	23.178	27.725	32 523
3.400	10.786	17.523	23.201	27.763	32.934
3.438	10.987	17.610	23.215	27.770	33.047
3 440	11.080	17.617	23.231	27.792	33.257
3.448	11.121	17.696	23.293	27.805	33.269
3.611	11.144	17.810	23.318	27.939	33 418
3.723	11.182	17.862	23.380	27.972	33 442
3.727	11.429	17.888	23.395	28.064	33.465
3.815	11.621	18.147	23.446	28.198	33.562
3.890	11.622	18.285	23.451	28.433	33 566
3.947	11.714	18.290	23.465	28.618	33.587
3 973	11.954	18.403	23.481	28.635	33.758
4.106	11.994	18.457	23.590	28.648	33.838
4.177	12.036	18.528	23.607	28.738	34.010
4.386	12.091	18.561	23.629	28.802	34.145
4.389	12.182	18.565	23.657	28.833	34.176
4.453	12.359	18.677	23.667	28.893	34.244
4.489	12 423	18.681	23.675	28.916	34.286
4.561	12.534	18.700	23.766	28.947	34 481
4.589	12.550	18.776	23.830	28.977	34 511
4.626	12.610	18.938	23.876	28.986	34.512
4.688	12.644	18.982	23.952	23.026	34.529
4.804	12.660	19.467	23.983	29.028	34.558
4.827	12.734	19.484	24.039	29.029	34.564
5.158	12.781	19.486	24.099	29.032	34 574
5.227	12.877	19.250	24.115	29.113	34.704
5 232	12.921	19.310	24 143	29.136	34.708
5.254	13.018	19.351	24.186	29.151	34.782
5.376	13.111	19.432	24.246	29.163	34.911
5.442	13.277	19.458	24.386	29.174	34.925
5 669	13.313	19.541	24 503	29.181	31.928
5.690	13.323	19.542	24.556	29.481	34.951
6.025	13.455	19.565	24.819	29.492	34.959
6.077	13.461	19.692	24.891	29.517	34.955
6 078	13.546	19.701	24.937	29.634	35.044
6.113	13.684	19.752	24.989	29.659	35.057
6.267	13.774	19.766	25.065	29.790	35.131
6 286	13.958	19.785	25.089	29.865	35.137
6.407	14.052	19.788	25.116	29.952	35.140
6.469	14.073	19.833	25.124	29.970	35.141
6.501	14.096	20.023	25 156	29.973	35.150
6.556	14.101	20.055	25.457	30.009	35.166
6.621	14.227	20.097	25.230	30.248	35.170
6.714	14.263	20 167	25.247	30.260	35.195
6.746	14.339	20.192	25.208	30.275	35.202
6.907	14.474	20.333	25.408	30.383	35.206
6.939	14.491	20.440	25 453	30.399	35.220
7.004	14.492	20.464	25.501	30.420	35.222
7.140	14.497	20.531	25 573	30.425	35.243
7.178	14.533	20 653	25.583	30 497	35.204
7.197	14.621	20.668	25.675	30.507	35.347
7.236	14.759	20.675	25 680	30.546	35.391
7.275	14.878	20.808	26.014	30 702	35.465
7.473	14.903	20.814	26 053	30.832	35.506
7.494	14.991	20.920	26.057	30.859	35.615
7.702	15.012	20.923	26.140	30.867	35.954
7 826	15.128	20.943	26.161	30 905	35.984
7 936	15.319	21.041	26.249	31 007	
8 053	15.358	21.054	26.275	31.073	
8 384	15.411	21.099	26.282	31.082	
8.654	15.514	21.130	26.325	31.222	

ACTIONS AMORTIES aux TIRAGES ANTÉRIEURS

Non encore Remboursées

Tirage du 28 avril 1910 : N° **12.548.**

Tirage du 25 avril 1912 : Nos 3.575 4.165 5.793 6.136 6 702 7.521 14.023 14.051 16.105 16.253 17.194 19.205 20.046 25.390

Tirage du 22 mai 1913 : Nos 1.300 1.653 1.681 2.329 2.347 2.495 2.636 3.053 3.451 3.669 4.090 4.875 5.224 5.296 5 365 5.380 5.468 5.654 6.987 7.005 7.146 7.626 7.649 8.514 8.932 9.516 10.004 10.555 10.620 10.741 10 942 11.515 11.558 11.559 11.648 12.924 13.404 13.496 13.522 13.525 13.597 14 275 16.515 16.874 18.510 18.905 18.958 19.588 19.681 19.778 20.205 20.424 20.661 20.778 20.792 21.243 21.326 21.575 21.466 22.125 22.225 22.794 22.806 23.069 23.428 23.454 24.291 25.420 25.558 26.370 27.079 27.531 27.608

VOUS AUREZ

DES BAS A VARICES souples, fins, solides qui contiendront vos varices, vous empêcheront de souffrir, éviteront les ulcères variqueux et la phlébite.

DES BANDAGES POUR HERNIES avec et sans ressorts, qui maintiendront parfaitement votre hernie, empêcheront l'étranglement, vous permettront de faire tous les travaux sans risque d'accident, des bandages qui ne vous fatigueront pas et ne vous feront pas souffrir. Vous en aurez un choix exceptionnel avec des prix qui défient toute concurrence. Vous trouverez tous les modèles, toutes les forces et vous aurez pour guider votre choix les conseils d'un spécialiste expérimenté.

DES CEINTURES VENTRIÈRES tout élastique en tissu de première qualité, garanties contre toute malfaçon et tout aléa. Un salon d'essayage vous permettra de voir si la ceinture vous va bien.

Chez **Camille SALACROU**, spécialiste, 71, Rue Casimir-Delavigne, LE HAVRE

Demandez la Brochure illustrée qui vous sera envoyée

GRATUITEMENT

Le **CIRCUIT DE PARIS** a été un **NOUVEAU TRIOMPHE** pour **CLÉMENT**

L'Autocyclette CLÉMENT

(Pneus DUNLOP)

La plus Haute Récompense dans toutes les Catégories

CYCLES ET AUTOCYCLETTES " CLÉMENT " SONT SANS RIVAUX

CLÉMENT, Grande-Rue, Pré-Saint-Gervais (Seine)

Concessionnaire : M. LEBIGRE, 3, rue Saint-Roch - Havre

EXCEPTIONNELLEMENT

à Titre de Réclame

JUSQU'A FIN MAI

Pour faire apprécier les qualités et le fini de la **Bicyclette anglaise ROYAL SPEEDWEEL**, *entièrement d'origine.*

LA MAISON R. MOREL

68 et 70, rue d'Etretat, Havre

s'impose le gros sacrifice d'offrir à sa Clientèle et future Clientèle :

1 MODÈLE Homme, laissé à **165** fr., valeur 240 fr.
» Dame » **185** fr., valeur 260 fr.

Voir nos Modèles exposés en vitrine

Agent des marques : **Automoto, Armor, St-Georges, New-Hudson.**

FOURNISSEUR DE L'UNION ÉCONOMIQUE

A CÉDER DE SUITE :

TAILLEUR à façon, centre commerçant, très ancienne maison. Affaires 20,000 fr. par an. — Prix : 2,000 fr.

PAVILLON MEUBLÉ petit loyer, long bail, bon mobilier. Net à placer, 2,000 fr. l'an Prix : 4,000 fr.

PAVILLON MEUBLÉ plein centre. — Luxueux mobilier, électricité. Jardin. Aff. 500 fr. par mois. — Prix : 9,500 fr.

CAFÉ-BAR sur grand passage, beau matériel. Aff. 40 fr. par jour. — Prix à débattre : 3,000 fr.

CAFÉ-DÉBIT Brasserie de cidre, petit loyer. Aff. 70 fr. par jour. — Avec 4,000 fr. comptant.

CAFÉ-DÉBIT Meublés. Loyer couvert par meublés. Aff. 70 fr. par jour. — Prix à débattre : 5,000 fr.

ÉPICERIE-LÉGUMES Charbons, quartier populeux. Aff. 60 fr. par jour. Prix à débattre, 4,800 fr.

ÉPICERIE-COMESTIBLES Légumes-Primeurs Petit loyer. Long bail. Grand et beau logement. Aff. 43,000 fr. par an. Maison de 40 ans d'existence. Prix à débattre, 6,000 fr.

ÉPICERIE-DÉBIT Loyer, 350 fr. Aff. 45 fr. par jour, dont 25 aux liquides. Prix, 900 fr.

Renseignements absolument gratuits

Grand Choix d'Affaires Sérieuses dans tous les Prix

Bien s'adresser à l'« ARGUS HAVRAIS », 7, rue Dicquemare. (6157)

Force - Santé Énergie - Vigueur

EXTRAIT FORMI-VITAL

à base de FORMIATES - CACAO - VANILLE

Extraits concentrés de KOLA-COCA-KINA

L'Extrait FORMI-VITAL est le plus actif de tous les extraits fluides servant à préparer un vin fortifiant.

Le vin ainsi obtenu constitue un cordial régénérateur exquis, ayant une action aussi souveraine que rapide dans tous les cas de **surmenage, fatigue générale, faiblesse musculaire et anémie.**

DÉPOT

GRANDE **Pharmacie des Halles-Centrales**

56, Rue Voltaire, 56

PRIX : 1 FR. LE FLACON pour un litre de vin

BANDAGES

BAS A VARICES

CEINTURES

Pour avoir des **BANDAGES**, bas à varices, ceintures, etc., de **Qualité EXTRA**, de fabrication solide et élégante, adressez-vous au **Pilon d'Or,** 20, place de l'Hôtel-de-Ville, au Havre.

CAVES GÉNÉRALES

Rhums

RHUM A. D. JOHNNY.....	Le Litre	2 50
RHUM MONOPOLE	»	2 50
RHUM CHOPART.....	»	5 »
RHUM CRÉOLE (Grande Marque Hors Concours)	La Bouteille	3 50
RHUM ROUSSEAU très vieux	»	5 »

Hôtel de Famille -- Restaurant

30, Rue Dicquemare (Tel. 18.68)

Confort moderne. — Chauffage central. — Salle de bains. — Cuisine bourgeoise soignée. — Pension deux repas, depuis **90** fr. par mois. — English spoken, Man spricht deutsch. 29.30 (7473z)

AVEZ-VOUS DES INQUIÉTUDES ?

M. H. KHODJA, Médium-Spirite

se tient à la disposition des personnes désireuses d'obtenir des explications sur tout ce qui concerne les mystères de la vie.

Reçoit tous les jours, de 9 heures du matin à 8 heures du soir

18, rue Saint-Victor, près l'Eglise Saint-Vincent-de-Paul, Havre. (7155z)

MONSIEUR SEUL désire louer Grande Pièce à Feu avec cabinet de toilette, non meublé, quartier central. — Faire offre bureau du journal, initiales C.V.L. 29.30 (7153z)

A LOUER de suite

COUR DE FERME avec HABITATION écurie et remise à St-Laurent, près l'Eglise. Très belle vue. S'adresser à M. DORVAL, 67, rue de Saint-Quentin.

VERMOUTH FLORE

Marque de premier ordre

BITTER TOPAZE

Choix extra

Vente en Gros : P. DANVERS, Havre MeS (1539)

AVIS UTILE

Le véritable Cataplasme de l'ex Curé de Honfleur guérit Rhumatisme, Sciatique, Maux de reins, Toux, Bronchite, etc. Cinquante ans de succès, des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité. Pour le recevoir franco, envoyer mandat de 0 fr. 80, pharmacie GUILLOUET, 191, rue de Normandie, le Havre.

DENTIERS SOLIDES BIEN FAITS par M. **MOTET**, DENTISTE

52, rue de la Bourse, 17, rue Marie-Thérèse

Refait les DENTIERS CASSÉS ou mal faits ailleurs

Réparations en 3 heures et **Dentiers haut et bas livrés en 5 heures**

Dents à 1 f. 50 - Dents de 12 pr 5 f. - Dentiers dep. 35 f. Dentiers haut et bas de 140 pr 90 f., de 200 pr 100 f.

Fournisseur de l'UNION ÉCONOMIQUE

PRÊT 4 % à toute personne gênée. Aide pour s'établir. **Crédit Général**, 22, r. Pigalle, Paris

POUR RIEN

Vous pouvez avoir

Une jolie Plaquette artistique, métal vieil argent

Une très jolie Bague Or contrôlé.

Six magnifiques cuillères à café, métal vieil argent.

ou Un beau Couvert métal vieil argent.

Toutes ces PRIMES sont exposées à l'Etalage

40, rue Voltaire **LELEU** Téléph. 14-04

Maison vendant le meilleur marché *et reprenant le vieil Or à 3 fr. le gr. en Echange*

Achat de vieil OR et de VIEUX DENTIERS même brisés

VIEUX JOURNAUX

A VENDRE aux 100 kilos

S'adresser au bureau du journal.

FAIENCES - VERRERIES - PORCELAINES

Articles de Ménage

SEVESSAND FRÈRES

25, rue du Général-Faidherbe

VERRERIE SPÉCIALE POUR CAFÉS-DÉBITS

Articles pour Charcutiers - Pipes de terre anglaises

1.9.13.17.21.25.29c (6526)

Belle Chambre Acajou Empire

AVEC BRONZES DORÉS

composée de grande armoire 2 glaces biseautées, Table de nuit noyer, grand Lit de milieu, Sommier, Matelas laine et crin, 2 oreillers, 1 traversin, couvre pieds satinette, 2 Descentes de Lit, Grande Carpette, 2 chaises.

La Chambre complète **475 FR.**

Argent comptant. S'adresser au bureau du journal. (7179z)

CHAMBRE A COUCHER

LOUIS XVI

Comprenant : Armoire, 2 portes, glaces biseautées. — Lit 3 faces fronton sculpté. — Sommier. — Matelas. — Traversin. — 2 oreillers. — Table de nuit. — 2 chaises garnies. — 2 descentes de lit.

315 francs

L. VASSAL

32, rue de Normandie, 32 - Havre

La Chambre toute montée est exposée à l'Annexe, 8, rue Jules-Lecesne (près l'Hôtel de Ville). (7144z)

Grande Carrosserie Fermé

Pour tout Commerce, Livraison Marchand ambulant

Une **Carrosserie Torpède**, 2 pl. *Prix dérisoire.*

LOZACH, 76, rue Augustin-Normand, Havre. (7166z)

BONNE OCCASION

DEUX BICYCLETTES dont une demi-course et une routière. — Conditions avantageuses.

S'adresser 35, rue Jules-Lecesne, de 11 heures à midi et de 5 à 7 heures. (7140z)

A VENDRE

GLACIÈRE

en bon état pour charcuterie

S'adresser 22, route Nationale, Graville-Sainte-Honorine. (7159z)

A VENDRE Jolie Chienne Berger police Groenendaël, noire, 16 mois, prête pour le dressage. Prix 175 fr.

Offres pour entrevue, sous V. V. 141, au bureau du journal. (7145z)

Fonds de Commerce à vendre

MEUBLÉ quartier du Théâtre, *11 chambres* toujours louées, laissant un bénéfice net de 400 fr. par mois, à prendre de suite cause de vieillesse, à débattre.

Ecrire bureau du journal, **M. André.**

Crédit de Normandie

FONDÉ EN 1902

46, rue du Champ-de-Foire, HAVRE

L. EVRARD, directeur

QUINCAILLERIE Centre populeux. Très anc. maison. Peu de loyer. Aff. 20,000 fr. Prix 10,000 fr.

CHARBONS Légumes. Tout petit loyer. Aff. 50 fr. p. jour. Prix 1,200 fr.

PAVILLON Meublé. Pension de Famille. Loyer 1,200 fr. Aff. 4,000 fr. par mois. Prix 10,000 fr.

ÉPICERIE-MERCERIE Liquides, Brasserie de Cidre. Loyer 450 fr. Aff. 150 fr. p. jour Prix 5,000 fr.

ÉPICERIE-LIQUIDES Charbons-Légumes Loyer 380 fr. Aff. 30 à 35 fr. p. jour. Prix 1,500 fr.

HOTEL-CAFÉ Restaurant. Station balnéaire, près Le Havre. Loyer 2,400 fr. Aff. 20,000 fr. Prix 13,000 fr.

CAFÉ-MEUBLÉS Loyer 1,600 fr. Rapport des meublés 4,000 fr. Aff. au café 50 fr. p. jour. Prix 10,000 fr.

CAFÉ-DÉBIT très bien situé. Loyer 500 fr. Aff. 30 fr. p. jour. Prix 3,000 fr.

Grand choix de Fonds de Commerce et à tous prix

Listes de Fonds et Renseignements entièrement gratuits.

S'adresser **Au Crédit de Normandie**, 46, rue du Champ-de-Foire. (6529)

Etude de Me ALLINNE notaire à Fréville.

A CÉDER *de suite, pour cause de santé,* très bon fonds d'**Hôtel-Restaurant, Café et Louage de voitures**, sis à Barentin, route du Havre, en face la gare, dit : « *Hôtel du Cheminde fer* ». Installation et matériel modernes. Long bail. Bénéfices certains à réaliser.

S'adresser à Me ALLINNE, notaire à Fréville. 29a 1.3mi (7138)

A CÉDER DE SUITE

Pour Cause de santé

Excellent Fonds de Liquides et Produits Alimentaires de Luxe, dans petite ville très commerçante des environs de Rouen.

Affaires, 65,000 fr., tout au comptant.

Vente annuelle de 330 hectos de liquides au détail, prouvée par régie.

Installation moderne. Long bail. Beaux bénéfices à réaliser. Chiffre d'affaires à doubler en peu de temps.

S'adresser à Me ALLINNE, notaire à Fréville, ou à Me JAUNEAU, greffier de paix à Pavilly. 29a 4.3m (7136)

IMMEUBLE quartier Saint-Vincent-de-Paul, 6 pièces, jardin, cour, buanderie, prix 9,000 fr. à dé attre.

S'adresser à **M. Le Graverend**, rue Charles-Lafflitte, 12, au Havre.

POUR CÉDER ou **ACHETER** *un bon FONDS DE COMMERCE*, au Havre ou dans la Région; adressez vous, en toute confiance, à l'INDICATEUR COMMERCIAL, 92, rue de Paris, au Havre. LMeV (6360)

HAVRE

Imprimerie du journal *Le Havre* 35, rue Fontenelle.

Administrateur-Délégué-Gérant : **O. RANDOLET.**

Imprimé sur machines rotatives de la Maison DERRIEY (4, 6 et 8 pages)

Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre